LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

[Vol.] 53—No 48 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 10 MARS 1966 10c

Au Parlement — Sans Parti Pris



L'affaire Spencer, vue par l'opposition et aussi par le gouvernement

J'ai profité du congé "forcé" qu'imposa à tous les citoyens du Grand-Winnipeg la pire tempête d'hiver jamais vue au Manitoba, pour lire 300 autres pages des Débats de la Chambre des Communes, du 23 au 28 février. Et il s'agit bien de "débats" homériques, car l'opposition s'acharna durant ces jours à attaquer de tous côtés l'hon. Lucien Cardin, ministre de la Justice.

Pourtant, tout commença par un discours très serein de l'honorable ministre. Il expliqua calmement le nouveau partage des responsabilités au sein de son ministère, "pour permettre à ce ministère de concentrer tous ses efforts sur les problèmes et les tâches qui étaient censés relever de sa compétence, aux termes de la loi sur le ministère de la Justice de 1868", à savoir: donner des avis et aider à la préparation de nouvelles mesures législatives (A ce propos M. Cardin dit: "Je me propose, en vue d'assurer plus d'exactitude et de clarté, de prendre les mesures nécessaires pour que les mesures législatives soient rédigées dans les deux langues officielles afin d'éviter les difficultés qui se posent dans l'interprétation des lois traduites"); fournir les directives en matière constitutionnelle et en droit que le gouverneur en conseil et les hauts fonctionnaires peuvent requérir dans l'accomplissement de leurs devoirs; entreprendre la revision périodique des statuts; et intenter les actions que l'intérêt public peut dicter.

Des enquêtes royales?

Voilà pourquoi les additions de fonctions et services supplémentaires faites au cours des années, bien que n'ayant pas de rapport direct aux devoirs essentiels des légistes de la couronne, dépendront désormais du Solliciteur général et du président du Conseil privé, soit les enquêtes sur les coalitions, la surveillance des syndics de faillite, le service des pénitenciers, la commission nationale des libérations conditionnelles, la Gendarmerie Royale, etc.

Cet exposé de M. Cardin permit à maints députés de reclamer à grands cris toutes sortes d'enquêtes plus ou moins royales: enquête sur le crime organisé au Canada (du genre de celle qui eut lieu aux Etats-Unis au temps du sénateur Keefauver, avec grand succès!); enquête sur les faillites frauduleuses qui ont dégénéré en meurtres (dont le dernier serait celui de Me François Payette à Montréal, au dire de M. Erik Nielson, grand spécialiste dans cette question!) et en incendies frauduleux; enquête sur les coalitions; enquête sur les méthodes de prévention et de répression de la délinquance juvénile, etc. Et puis, tout naturellement, certains orateurs eurent le don de réveiller bien des morts au cours de leurs discours, mentionnant à tour de rôle et à maintes reprises l'affaire Marcoux, l'affaire Rivard, l'affaire Dorion, l'affaire Hal Banks . . .

Tout de même, le grand chahut fut davantage causé par une déclaration que fit l'hon. premier ministre Pearson, immédiatement après le discours de l'hon Cardin (le 23 février), au sujet de l'affaire Spencer. Dans cette déclaration M. Pearson expliqua pourquoi, après une étude très sérieuse, le gouvernement ne jugeait "ni nécessaire ni utile" d'instituer une commission judiciaire d'enquête en vue d'examiner les circonstances entourant le renvoi de M. George Victor Spencer de la fonction publique, et il donna les motifs qui l'avaient amené à cette conclusion, "dans la

(Suite à la dixième page)

Abolir les privilèges, non les droits, de la minorité anglophone du Québec

MONTREAL — Le présent nationalisme qui s'exprime au Québec vise à supprimer les privilèges de la minorité anglo-saxonne et non les libertés individuelles ou ses droits — scolaires et culturels en particulier — a déclaré récemment M. René Lévesque, dans une violente dénonciation des commentaires que faisait récemment le député néo-démocrate David Lewis sur le nationalisme québécois. Le ministre de la famille et du bien-être a dit que le nationalisme, "tel que je l'observe et tente de le vivre", n'est pas dirigé "contre quelqu'un . . . encore moins contre les droits de quelqu'un", mais bien pour quelque chose. Il s'agit d'un réveil des Canadiens français qui se manifeste contre les privilèges d'un groupe tout en demeurant profondément respectueux des droits de ce groupe, dit-il.

M. Lévesque, qui prenait la parole devant des Québécois des deux langues membres de "l'Association des camps du Québec", a vertement critiqué les remarques faites ces derniers temps par le député NPD de York South, M. Davis Lewis, relativement aux propos tenus par le ministre lui-même devant les étudiants de l'Université McGill sur le destin de la minorité anglophone du Québec.

Si l'on se reporte aux comptes rendus des journaux que M. Lewis n'a pas niés, a dit M. Lévesque, le député a associé certains hommes publics canadiens-français au souvenir d'Hitler et des nazis, pour dire ensuite du nationalisme québécois qu'il est dangereusement négatif et qu'il court le danger de devenir destructeur.

Il s'agit là, a ajouté M. Lévesque, d'une des déclarations les plus idiotes de la saison, de la part d'un homme pour la carrière duquel pourtant j'ai le plus grand respect. De tels propos s'appuient sur l'ignorance profonde, la non-compréhension de ce qui se passe au Québec et aussi sur une merveilleuse dose d'arrogance.

Le ministre s'exprimait en anglais, à l'aide de notes élaborées, contrairement à ses habitudes. Il parlait de façon exceptionnellement lente, comme s'il avait ressenti toute la délicatesse de son sujet et souhaité conséquemment être parfaitement compris.

Sur un certain nombre de sujets, dit-il, comme l'éducation, les services sociaux et les oeuvres de charité, des événements récents — y compris quelques-uns de mes propos — semblent avoir imprimé aux Québécois de langue anglaise des sentiments de nervosité en rapport avec les intentions des Canadiens français à leur endroit.

Critiquer René Lévesque n'est pas critiquer Québec

OTTAWA — "L'expression de leur nationalisme par les leaders de l'opinion publique doit toujours être mesurée et rationnelle parce qu'elle risque trop facilement d'engendrer un extrémisme stérile et de conduire à l'incompréhension".

C'est ce que M. David Lewis a répondu aux propos tenus par M. René Lévesque à son endroit.

Dans un communiqué remis aux journalistes à Ottawa, le leader adjoint du Nouveau parti démocratique laisse entendre que M. Lévesque s'est trompé en considérant des critiques faites à son endroit comme des critiques à l'endroit de la montée du nationalisme québécois.

M. Lewis déclare que lui-même tout autant que son parti ont souvent exprimé leur admiration devant l'énergie que mettent les Québecois à devenir maîtres chez eux.

Les préoccupations françaises: la CEE

PARIS — Le Marché commun est en tête des préoccupations des Français: c'est ce qui ressort d'une enquête de l'Institut français d'opinion publique effectuée à la fin du mois dernier. En effet, à la question: "Quel est le problème le plus important pour la France à l'heure actuelle", 18 pour cent des personnes interrogées ont répondu: "Le Marché commun et l'Europe" (pour 14 pour cent ce sont les problèmes de salaires et de pouvoir d'achat, pour 13 pour cent la paix dans le monde, et pour 7 pour cent seulement l'affaire Ben Barka).

Selon la même enquête, 51 pour cent des personnes interrogées jugent le général de Gaulle "comme un partisan décidé de l'unification de l'Europe" (non, 27 pour cent, et sans avis 22 pour cent). En juin 1965, le pourcentage des "oui" à cette même question s'élevait à 61 pour cent et celui des "non" à 18 pour cent.

Enfin 55 pour cent des personnes interrogées estiment possible de créer une communauté européenne groupant des hommes de langue et de culture différentes.



Non seulement les machines à enseigner contribuent-elles à résoudre la pénurie d'enseignants qui sévit aujourd'hui, mais encore sont-elles utilisées en nombre toujours plus grand comme aides à l'enseignement. Sur cette photo, l'on voit les installations d'un des plus importants laboratoires de Grande-Bretagne, les 32 cabines du Rank Language Laboratory d'un établissement secondaire du Monmouthshire, Angleterre. Les professeurs de cet établissement enregistrent leur propre cours de langue sur bandes et laissent les élèves progresser à leur propre cadence tout en leur accordant une attention suivie. Le laboratoire a été mis en place par la Rank Audio-Visual Division, The Rank Organisation, Woodger Road, Shepherds Bush, Londres W.12.
(British Information Services)

Anglophones du Québec et francophones de l'Ontario

QUEBEC — Selon une résolution adoptée au congrès spécial sur l'éducation organisé par la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, le français devrait être obligatoire dans toutes les écoles du Québec.

La résolution, présentée par la SSJB de Montréal, stipule: "que l'école publique de la province de Québec soit l'école française; que les écoles destinées aux enfants dont la langue maternelle est l'anglais soient des écoles bilingues d'un type analogue, mais en sens inverse, aux écoles bilingues organisées pour les Canadiens français dans l'Ontario."

Ce texte a été incorporé à un autre, soumis par le comité d'orientation de la Fédération, et qui recommande textuellement: "a) que les personnes vivant au Québec et dont la langue maternelle est l'anglais parlent le français avec une correction correspondante au niveau de leurs études; b) que l'étude du français soit obligatoire à tous les niveaux, dans les écoles de langue anglaise, les exigences devenant de plus en plus sévères selon les degrés d'études; c) que les personnes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais soient tenues de fréquenter les classes françaises, tout en reconnaissant aux Néo-Canadiens le droit de conserver leur langue maternelle."

Les congressistes ont aussi demandé que dans les écoles françaises, l'anglais ne soit enseigné qu'à compter du niveau secondaire.

Une étude fédérale de la législation sur le divorce

OTTAWA — "Nous ferons une étude approfondie de la question", a déclaré le 2 mars M. A. J. P. Cameron, avocat-député à qui revient la tâche de mettre sur pied la première enquête fédérale sur la législation relative au divorce depuis 99 ans.

M. Cameron, libéral de Toronto High Park est président du comité parlementaire de la justice, qui ouvrira bientôt des audiences publiques sur les diverses propositions qui ont été mises en avant en vue d'élargir la portée de la législation sur le divorce.

"Nous nous mettrons rapidement à la tâche", a-t-il déclaré au cours d'une interview. Il doit rencontrer les membres du comité de la justice représentant l'opposition parlementaire en vue de faire le nécessaire pour la tenue de l'enquête, qui doit commencer bientôt.

"Je favorise personnellement une enquête approfondie en vue de recueillir le plus de renseignements possible".

Il a noté que les groupes et individus directement intéressés à la question seraient invités à soumettre des mémoires au comité, qui est composé de 24 membres.

Les recommandations du comité au gouvernement seront basées sur des faits bien établis et il a bonne confiance que le gouvernement les réunira dans une loi.

Causes du divorce

M. Lucien Cardin, ministre de la Justice, a déclaré pour sa part que l'opinion publique sur le divorce avait considérablement changé au cours des dernières années, et il a insisté sur le fait que le gouvernement surveillera de près le travail du comité.

Huit députés ont présenté des projets de loi visant à augmenter les causes de divorce, mentionnant notamment la désertion, la séparation, la cruauté, la conduite criminelle, l'alcoolisme, la narcomanie et la maladie mentale incurable.

L'adultère est la principale raison du divorce. En Nouvelle-Ecosse la cruauté est une autre raison, mais elle est rarement invoquée.

Le comité, qui est composé presque exclusivement d'avocats comprend 13 libéraux, dont M. Cameron, huit conservateurs, deux néo-démocrates et un créditiste, M. Raymond Langlois, de Mégantic.

Neuf des membres du comité, dont le vice-président Yves Forest, libéral de Stanstead, sont du Québec, province qui refuse depuis la Confédération de créer ses propres Cours de divorces.

Onze des membres du comité sont de religion catholique, quatre sont anglicans et quatre adhérents de l'Eglise Unie.

La Banque de l'Ouest amende son projet de loi

OTAWA — Des amendements limitant le droit de propriété individuel et étranger d'actions dans l'éventuelle Banque de l'Ouest du Canada ont été soumis jeudi dernier au comité parlementaire sur les Finances par les demandeurs qui tentent d'obtenir l'incorporation de cette nouvelle banque.

Ces amendements auraient pour effet, une fois la banque établie, de limiter l'intérêt d'un actionnaire individuel ou étranger à 10 pour cent.

La réduction de ces nouveaux amendements a fait suite aux critiques soulevées par les députés néo-démocrates et conservateurs au sein du comité qui étudie actuellement le bill d'incorporation de la banque proposée.

Le comité s'est réuni mardi passé pour étudier les amendements. Près de la moitié des $13,000,000 qui formeraient le capital de la banque provient de trois maisons financières. M. Stevens, de Toronto, qui serait le directeur de la banque, est membre des bureaux de direction des trois sociétés en question.

L'étendue du bilinguisme

OTTAWA — M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes a inscrit au feuilleton de la Chambre une question d'une grande portée relativement à l'étendue du bilinguisme dans les rangs du haut fonctionnarisme fédéral.

Dans sa question, M. Caouette dresse la liste de 77 ministères, commissions, sociétés de la Couronne et autres agences fédérales et demande quel est le nombre de hauts fonctionnaires bilingues dans chacun de ces organismes, des anglophones, des francophones et des "autres".

Le blizzard coûtera $1,000,000 à Winnipeg

Le terrible blizzard est terminé et le travail de déneigement se poursuit tant bien que mal depuis l'est du Manitoba jusqu'à la tête des Grands Lacs.

Pour la ville de Winnipeg, qui a été paralysée par la tempête de neige qui a duré toute la journée de vendredi et qui a été accompagnée par des vents d'une vélocité de 70 milles à l'heure, ce sera vraisemblablement la tempête la plus coûteuse de toute son histoire.

Les charrues à neige et les camions sont entrés en action samedi lorsque la tempête est tombée et la région métropolitaine, qui compte 500,000 habitants, a entrepris de se déneiger pour reprendre ensuite, dans un certain degré, un train de vie normal durant la fin de semaine. Les autobus, les trains et les avions sont de nouveau en service.

Le maire Stephen Juba a réuni dimanche le Comité de coordination d'urgence et il a prédit que ce blizzard coûtera au trésor municipal près de $1,000,000. Il espère obtenir une assistance financière des gouvernements fédéral et provincial pour que les contribuables locaux ne soient les seuls à porter tout le fardeau.

Opération déneigement

Par un ciel sans nuage et une température de 12 degrés sous zéro, les équipes de déneigement travaillaient sans relâche dimanche pour ouvrir les routes qui avaient priorité. La majorité des compagnies d'autobus avaient repris le service, mais en utilisant un nombre restreint de véhicules.

Des montagnes de neige s'amoncelaient des deux côtés des principales artères de Winnipeg dont la largeur était ainsi réduite de moitié. De nombreux trottoirs étaient encore ensevelis sous trois pieds de neige. La police a interdit aux automobilistes de stationner dans le bas de la ville et les voitures des contrevenants devaient être remorquées. Cependant, cet avertissement était superflu pour la majorité des automobilistes, soit que leurs voitures aient été immobilisées dans un garage, dans un parc de stationnement ou encore dans une ruelle.

Autos abandonnées

C'est par centaines que des automobiles ont été abandonnées au plus fort de la tempête par leurs propriétaires qui n'avaient pu atteindre leur destination. Dimanche encore, de nombreuses autos étaient ensevelies jusqu'au toit.

Les supermarchés et les épiceries, dont un grand nombre avaient ouvert leurs portes samedi soir, après les avoir fermées vendredi et samedi durant toute la journée, sont demeurés ouverts jusqu'à 6 heures dimanche soir pour permettre aux ménagères de faire leurs provisions, leurs réserves s'étant épuisées.

EDMONTON — Le gouvernement de l'Alberta prévoit terminer l'année financière avec un surplus de $65 à $70 millions, à cause des revenus provenant du gaz et du pétrole, qui ont atteint $206,963,082 pendant les neuf premiers mois de l'exercice, soit 43 millions de plus que l'année précédente. Jusqu'au 31 décembre le surplus budgétaire était de $34,922,400, comparativement à $28,875,187 l'année précédente.



La vie politique au Manitoba

La furieuse tempête de neige a freiné presque complètement les activités du sud de la province. Elle a également affecté la vie parlementaire, les députés ne pouvant se rendre à la Chambre. De plus, le gouvernement devait immédiatement prendre les mesures nécessaires afin de maintenir les services les plus urgents.

Modifications apportées à l'Acte de la Circulation

Le secrétaire provincial, l'hon. B. Steinkopf, avant de présenter les modifications de l'Acte de la Circulation, demanda en principe aux députés d'accepter les grandes lignes de ces changements, quitte à discuter plus tard à la présentation du projet même les détails et les dépenses que ces amendements comporteraient. Après plusieurs questions posées au sujet de l'usage des nouveaux pneumatiques et l'inspection obligatoire des automobiles, la résolution fut passée.

La Vie économique au ralenti

Le chef de l'opposition Gildas Molgat considère comme une calamité le fait que le Manitoba ne puisse partager le même degré de prospérité que le reste du pays. En effet, la croissance économique du Canada le place en premier rang dans le monde. Les libéraux avaient proposé une première résolution demandant que la province obtienne du fédéral que celui-ci désigne tout le Manitoba comme une région nécessitant l'aide financière du gouvernement central. Selon un amendement de la part des conservateurs, le gouvernement demanderait au fédéral de créer plutôt un plan régional de développement économique. Un deuxième amendement libéral permettrait au gouvernement actuel de recevoir le concours et l'aide financière du fédéral en faveur des régions moins développées.

La région du Lac Winnipegosis, ses ressources

Le député de Burrows, Mark G. Smerchanski, géologue lui-même, rappela à la Chambre que la formation géologique Winnipegosis de Rainbow Lake, en Alberta, où l'on vient de découvrir une riche nappe de pétrole et des dépôts importants de zinc et de plomb, se retrouve au Manitoba aux environs du Lac Winnipegosis, du lac Dauphin et au sud de Le Pas. Les gisements de potasse et de sel recouvrent cette formation géologique.

La découverte de l'huile et du gaz ou d'un minerai important comme le zinc, donnerait à cette partie du Manitoba une impulsion économique extraordinaire. Cette région, la seule au Canada, renferme également du kaolin, substance dont plusieurs industries emploient des quantités énormes au cours de la fabrication et que les acheteurs doivent maintenant importer des Etats-Unis. M. Smerchanski reproche au gouvernement Roblin de ne pas faire connaître suffisamment les possibilités d'exploitation que représentent les ressources naturelles de ce secteur.

Le Progrès de l'Agriculture

Le ministre de l'agriculture, M. George Hutton, en soumettant les crédits ministériels, déclara que malgré la température défavorable de l'automne dernier, la récolte avait atteint un sommet de $453 millions.

Les dépenses courantes s'élèveront à $14,711,493. En y ajoutant l'aide du fédéral l'on obtient un total de $21,353,528. Les fermiers s'intéressent de plus en plus aux nouvelles techniques agricoles et à l'ensemencement de nouvelles variétés de grains. L'assurance, le crédit agricole, l'essai des sols et l'administration agricole ont fait de grands progrès. De leur côté, les jeunes fermiers au nombre de 187 ont emprunté en moyenne $13,249 et les prêts ont été de $7 millions.

L'assurance-récolte protège actuellement 90 pour cent des fermiers et représente un montant de $18.7 millions. L'analyse des sols devrait comprendre cette année 10,000 échantillons. En résumé, grâce à la politique agricole du gouvernement, le fermier manitobain attire l'attention du pays et de l'étranger. Si réconfortants que soient ces résultats, le gouvernement entend faire davantage.

Autres points soulevés

Parmi les autres points que les députés ont discutés, soulignons l'impôt sur l'essence qu'emploie le fermier, le prix des instruments aratoires, les prêts à un taux d'intérêt réduit que consent le provincial aux commissions scolaires à même les fonds du Plan canadien de retraite, la nomination d'un comité pour surveiller dans la province le crime organisé et l'aide accrue à l'enfance exceptionnelle.

Y.R.

Une 'Coopérative' de Loisirs à St-Boniface

Le Centre Récréatif St-Louis-de-France sera bénit et ouvert officiellement dimanche prochain à 2 h. p.m. par Mgr Maurice Baudoux et S. H. le maire Joseph-P. Guay, en présence des dévoués responsables, de représentants des 185 familles de cette "desserte" de la paroisse-cathédrale et de nombreux bienfaiteurs et amis.

Ce magnifique Centre s'élève sur la rive est de la Seine, à l'angle des rues Provencher et Nadeau, au centre d'un terrain de 122 par 77 pieds, acquis par la ville en avril 1965. Mais l'histoire remonte vraiment à novembre 1964 alors que M. Marcel Marcoux, syndic, eut l'idée de doter la jeunesse de la partie est de St-Boniface d'un vrai centre de loisirs. Lui-même faisait alors partie du comité du centre culturel Louis-Riel, et il avait participé à une clinique de moniteurs et monitrices de centres de loisirs à Rivière-du-Loup, Qué. Il voulut mettre son enthousiasme et ses connaissances au service des jeunes de sa paroisse.

Donc après bien des démarches, le terrain acquis, M. l'abbé Florent Labonté et ses hommes firent "endosser" par la paroisse-cathédrale la note des dépenses futures, M. Marcoux traça les plans du futur Centre qui, approuvés par la ville et le métro au mois de juillet 1965, furent enfin mis à exécution.

C'est le 21 juillet 1965 qu'eut lieu la cérémonie de la levée de la première pelletée de terre, et vite on commença les travaux de creusage, de posage des piliers, du montage de la charpente, du posage des fils électriques, etc. A noter que tous les matériaux de construction furent fournis, à prix très bas, par la maison Billinkoff's où M. Marcoux est "le seul vendeur canadien-français". Aujourd'hui on dit que ce Centre n'a coûté que $34,000, mais il convient d'ajouter que ce montant minime n'inclut pas les milliers d'heures de travail bénévole fourni par un groupe de paroissiens, dont une quinzaine se présentèrent régulièrement sur le chantier de construction, les soirs sur semaine et chaque samedi. Certains ont donné ainsi jusqu'à 400 heures de travail "gratis".

Il est vraiment impossible de donner les noms de tous ces ouvriers de la première heure, mais il convient de mentionner, outre celui de M. Marcoux, ceux de MM. Roméo Désilets (maintenant concierge), Gérard Bernier, Louis Roy, Omer Malo, Ewald Lohr (propriétaire de la compagnie "Seine Construction" qui a fourni gratuitement toutes les formes et outils), Aimé Gauthier, Victor Morin, George de Clercq, Léo Clément, Charles Bédard, Herman et Me Rémi Lafrenière, etc., etc. . .

On dit en souriant que certaines épouses, si souvent privées de leur mari, évoquèrent occasionnellement la menace d'un divorce. Mais de fait ce sont les mêmes dames qui se transformèrent aujourd'hui en "Dames Auxiliaires" du Centre St-Louis. Elles seront là, dimanche prochain, prêtes à servir thé et collation aux nombreux invités, après avoir elles-mêmes décoré si élégamment la grande salle du haut. Comme toujours, M. l'abbé Labonté leur apportera son appui moral et son sourire entraînant, comme il fit pendant des mois envers les maris-ouvriers.

Le "Comité du Centre" se compose ainsi: MM. Denis Couture, président, Guy Carrière, vice-president, Herman Lafrenière, trésorier, Maurice Lévesque, secrétaire, Ewald Lohr, Léo Clément, Aimé Gauthier, Marcel Marcoux et, comme aviseur moral, M. l'abbé Florent Labonté.

Le programme des loisirs est ainsi etabli, au moins temporairement: lundi et mercredi soir: badmington, ping-pong, tir (deux allées au sous-sol); mardi et jeudi soir: ballon panier, volley-ball. Les vendredi et samedi la salle est louée pour noces ou banquets ou soirées sociales. A noter que chaque soir de 7 à 8 h. la salle est réservée aux jeunes, et de 9 h. à minuit ce sont les parents et autres adultes qui jouissent de "loisirs" sportifs. Et puis, un dimanche soir par mois, il y aura grande danse pour la jeunesse: la première danse le 5 décembre dernier avait attiré quelque 360 jeunes; celles de la St-Valentin à la mi-février en groupa plus de 270; combien seront-ils le soir du dimanche 20 mars? Il parait qu'on a déjà réservé les services d'orchestres renommés pour ces "danses mensuelles de la jeunesse".

Chaque soir sur semaine un couple de parents sera présent dans la salle pour "servir" la jeunesse. Le mari verra à entretenir un climat de bonne entente entre jeunes et à les aider, si nécessaire, dans l'exercice des divers sports; l'épouse trônera au "magasin" des liqueurs douces, etc. Déjà on peut compter sur les services de "moniteurs des sports": par exemple M. Lucien Fredette se transformera en professeur de badmington, M. Denis Marcoux enseignera comment réussir au

(Suite à la sixième page)



Le ministre des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a annoncé que le 13 avril prochain un timbre commémoratif de 5c rappellera l'arrivée au Canada en 1667 de René-Robert Cavelier, Sieur de La Salle. Le jour d'émission coïncidera avec la date à laquelle le fameux explorateur français mit pied pour la première fois sur le sol de la Nouvelle-France, point de départ pendant vingt ans de multiples missions et explorations, jusqu'au jour où la main d'un assassin mit fin à sa glorieuse carrière. Une des grandes figures historiques que se proposent d'honorer les Postes canadiennes, de La Salle est représenté sur le timbre au milieu des symboles de sa carrière, une lunette d'approche, une carte géographique du Canada du dix-septième siècle et un navire. La figurine de format vertical et de couleur aigue-marine, est l'oeuvre de la "Brigdens Limited" de Toronto. Elle a été gravée et imprimée par la "Canadian Bank Note Company", à Ottawa. Le tirage atteindra vingt-quatre millions d'exemplaires.

Responsabilité et liberté conjugales

Les deux quotidiens de Winnipeg exploitent abondamment, de ce temps-ci, la question d'actualité qui prend noms de "planification familiale", "contrôle des naissances", "la pilule", etc. Parmi beaucoup de détails plus ou moins acceptables, ils ont glissé des renseignements assez complets au sujet de ce qui se fait en ce domaine si délicatement humain à la clinique "Mount Carmel", quitte à mentionner aussi les cliniques de l'hôpital général de Winnipeg et de l'hôpital Grace. Le Free Press a aussi rappelé qu'un groupe de médecins catholiques tiennent une clinique à l'hôpital catholique Misericordia où l'on rejette toute idée de moyens anticonceptionnels.

Le "Sunday Herald", porte-parole hebdomadaire du diocèse de Winnipeg, a profité de l'occasion pour donner (numéro du 6 mars) quelques détails précis du travail accompli à cette clinique de l'hôpital Misericordia et, surtout, pour publier un document mis à la disposition de toutes les personnes qui fréquentent les cliniques susmentionnées et désirent connaître "la position catholique".

Voici une traduction de ce document:

Une grande incertitude règne dans l'esprit de nombreux catholiques aujourd'hui quant à l'attitude de l'Eglise au sujet de la planification familiale.

Malgré une idée très répandue, l'Eglise n'impose pas, ni même ne suggère qu'on ait "autant d'enfants que possible". Au contraire, il devient de plus en plus difficile pour un grand nombre de nos gens de considérer comme idéale la famille nombreuse d'autrefois. Les logements sont exigus; les jeunes gens se marient plus tôt; l'éducation avancée est de plus en plus nécessaire; le chômage, la maladie, les troubles physiques, mentaux et émotifs d'un ou des deux parents créent des situations qui réclament une planification familiale, ou mieux encore, une paternité-maternité consciemment responsable.

L'Eglise catholique maintient cependant que le refus sans raison valable de donner la vie, par un couple, est un péché contre la nature même du mariage et un désir égoïste d'éviter les responsabilités matrimoniales.

"Parents conscients de leurs responsabilités"; cette expression signifie que les gens mariés désirent des enfants, autant qu'ils peuvent en élever et éduquer selon les capacités que Dieu leur a données. L'Eglise catholique veut des parents responsables dans le mariage. Toutefois, la grande question qui se pose: comment y arriver?

Pour les catholiques, la limitation de la famille par des moyens anticonceptionnels: gelées, poudres, dispositifs microbicides; par l'interruption délibérée de l'acte conjugal; par la chirurgie pratiquée dans le but précis de causer la stérilité, voilà autant de méthodes défendues comme étant gravement coupables et contre la conscience catholique.

Au sujet du produit anticonceptionnel oral dit "la pilule" ou "pilule stérilisante", telles que Enovid et d'autres du même genre, on en discute beaucoup de nos jours. Le pape Paul VI a nommé une commission composée de médecins, d'infirmières, de psychologues, de sociologues, d'hommes et de femmes mariés ordinaires, ainsi que de cardinaux, d'évêques et de prêtres, qui doivent faire une étude approfondie du problème et lui présenter leurs recommandations. Ces personnes n'ont pas encore terminé cette étude, mais en attendant, les catholiques, qui sont incertains quant à l'usage de "la pilule stérilisante", peuvent suivre en toute sûreté de conscience les indications suivantes:

1 — Vous pouvez vous en servir pour devenir fertiles ou enceintes. (Ceci s'appelle le "renouveau de l'ovulation") Consultez votre médecin.

2 — Vous pouvez l'utiliser pour prévenir une fausse couche quand vous êtes déjà enceinte, sur l'avis d'un médecin.

3 — Vous pouvez en faire l'usage pour la correction de troubles menstruels. Sur l'avis consciencieux de son médecin, une femme peut prendre les pilules orales stéroïdes comme médicament nécessaire pour les maladies et les troubles de la matrice et de l'organisme, même si pendant leur usage cette femme devient stérile. Leur usage est justifié ou permis, parce qu'il existe une raison médicale sérieuse.

4 — Vous pouvez aussi l'utiliser sur l'avis d'un médecin pour régler le cycle d'ovulation-menstruation. Si une femme souffre d'irrégularité du cycle de menstruation, c'est une maladie (même si ce n'en est pas une dans le sens médical). En d'autres mots, une femme a le droit (de par la nature) d'avoir un cycle menstruel normal, et si elle peut l'obtenir au moyen de pilules orales stéroïdes, elle peut les prendre et dès lors se servir de la méthode naturelle de continence périodique, dite le rythme, en se soumettant aux deux conditions suivantes:

a — Le couple marié doit juger humblement et sincèrement devant Dieu qu'ils ont une raison suffisante de ne pas vouloir d'enfant présentement.

b — En pratiquant la méthode de continence périodique ou du rythme, ils doivent entretenir et non rejeter le véritable amour conjugal qui les unit et qui est destiné à servir, et non à contrarier le don de la vie.

La situation religieuse en Russie soviétique

NEW YORK (CCC) — Toutes les religions en Union soviétique "regardent vers l'avenir avec confiance, exception faite pour les israélites dont la communauté a ses jours comptés", ont déclaré, au cours d'une conférence de presse tenue à New York, les membres de la mission interconfessionnelle qui ont séjourné onze jours à Moscou et à Léningrad, où ils ont pu s'entretenir avec les représentants du ministère soviétique des cultes et des confessions chrétiennes et israélite.

La délégation, patronnée par l'"Appel of Conscience Foundation" de New York, dont le but essentiel est de contribuer à la liberté religieuse en Union soviétique, était composée du rabbin Arthur Schneier, de la communauté "Sichron Ephraim" de New York et président de la Fondation, du Dr Harold A. Bosley, méthodiste, des Pères Thurston N. Davis et Eugene K. Culhane, de la revue catholique "America", et de M. Francis E. Dorn, ancien parlementaire.

Il ressort des constatations qu'ils ont faites au cours de leur voyage que:

"Contrairement aux prévisions soviétiques, la religion, en général, n'est pas morte ni ne se meurt. Toutefois, a indiqué le rabbin Schneier, la situation des juifs soviétiques est réellement grave et ne peut inquiéter les seuls israélites mais tous les hommes de bonne conscience.

"L'Eglise orthodoxe russe, a ajouté le président, dispose d'un 'Département des Affaires extérieures', que dirige activement le métropolite de Léningrad, Mgr Nicodème. Ses séminaires suffisent aux besoins des Eglises. Enfin, elle maintient des contacts avec les coreligionnaires du reste du monde.

"Il en est de même pour les baptistes et les catholiques qui bénéficient d'autant de privilèges que les orthodoxes.

"Par contre, a dit le rabbin Schneier, les juifs n'ont pas les mêmes privilèges. Ils ne peuvent obtenir suffisamment de livres de prière et de 'matzah' (pain sans levain). D'autre part, en dix ans, le nombre des synagogues est passé de 450 à 96. En outre, l'âge respectable des rabbins et l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent de former leurs futurs successeurs mettent en danger l'avenir de la religion juive en Union soviétique. Enfin, la communauté israélite n'est pas dotée d'une organisation centrale assurant la liaison entre les juifs des diverses Républiques de l'Union soviétique.

"Beaucoup de femmes fréquentent les églises chrétiennes, mais dans les synagogues la plupart des fidèles ont plus de 70 ans.

"Les autorités soviétiques donnent aujourd'hui l'impression d'être sensibles aux réactions de l'opinion publique mondiale à l'égard de leur politique religieuse.

"Nous nous sommes rendus compte, a déclaré le rabbin Schneier, que dans un Etat officiellement athée la religion se heurte à de nombreux obstacles, puisque l'Etat fait activement de la propagande en faveur de l'athéisme et interdit l'instruction religieuse des jeunes en dehors des offices religieux. Nous sommes parfaitement conscients de n'avoir vu que le sommet d'un vaste iceberg, mais à la réflexion, nous sommes repartis d'Union soviétique plus encouragés, en ce qui concerne la religion en général, que nous ne l'espérions. Cependant, nous sommes profondément inquiets pour l'avenir religieux de la communauté juive soviétique."

L'Eglise au Burundi

USUMBURA (CCC) — Le Royaume du Burundi, petit pays au coeur de l'Afrique qui a environ 2,780,000 habitants, est le pays du continent noir qui compte la plus grande proportion de catholique: 57 pour cent.

Le dernier recensement, du 30 juin 1965, donne les chiffres suivants: 1,602,950 catholiques, soit 154,608 de plus qu'au 30 juin 1963; 366 prêtres, soit 51 de plus qu'à cette même date. Le clergé local, qui s'est accru de 14 nouveaux prêtres, passe à 114 unités et forme 30 pour cent du clergé à l'oeuvre dans le pays; 117 frères (115); 540 religieuses (468); 2,423 catéchistes (2,306).

Pourtant, ce tableau a aussi ses ombres: le nombre des baptêmes d'adultes, qui s'élevait à 34,979 pour l'exercice 61/63, est tombé à 26,431 pour l'exercice 63/65; malgré l'apport de nouvelles forces, soit en missionnaires étrangers, soit en prêtres africains, la charge pastorale moyenne des prêtres n'a guère diminué: 4,600 fidèles par prêtre en 1963 et 4,400 en 1965; le nombre des grands séminaristes a baissé de 52 à 37, et ce dernier chiffre ne laisse guère espérer d'ordinations sacerdotales aussi nombreuses que celles des années 63 à 65.

Mentionnons que deux des quatre circonscriptions ecclésiastiques du Burundi ont à leur tête un évêque originaire du pays.

Le Canadien français veut pouvoir s'épanouir à travers le Canada

HALIFAX — Le Canadien de culture française diffère des autres par son histoire, ses traditions et sa langue, et il entend s'épanouir pleinement non seulement dans sa "réserve du Québec" mais à travers tout le pays, et faire reconnaître ses droits à ce propos, non plus par des luttes incessantes et toujours à recommencer, mais par l'application large d'une entente bilatérale conclue dans un esprit de bonne foi et de sain réalisme.

Voilà ce qu'a déclaré le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Pierre Laporte, à l'occasion de la séance de clôture de la "Semaine française" organisée par l'Université Dalhousie.

M. Laporte a fait remarquer que, de part et d'autre, "la majorité des Canadiens souhaite que les excès de fanatisme qui ont marqué l'histoire, dans le passé, du côté anglais, ne se renouvellent pas, tout comme on désire que les expériences récentes d'une poignée de Québécois dans ce domaine ne se répètent pas." Mais pour en arriver là, a-t-il ajouté, il faut que les forces en présence aboutissent à un équilibre pratique et tangible.

"Pour le Canadien français, a dit M. Laporte, la Confédération n'est pas une fin en soi, mais un moyen. Ce moyen, dont il fait l'expérience depuis cent ans, avec peu de succès, devra lui permettre d'atteindre la maturité politique économique et culturelle. Sinon, il choisira un autre moyen, non pas parce qu'il est contre celui-ci ou contre celui-là, mais parce qu'il veut atteindre un objectif qui lui parait vital.

"Croire que ce qui se passe actuellement de neuf au Québec est le fait d'une minorité; penser que cette vague va, comme les autres, venir mourir sur les rives du pan-canadianisme, serait une tragique erreur pour le Canada."

Le ministre québécois, qui s'est appliqué à démontrer la nécessité d'un statut particulier pour sa province, a félicité les étudiants et les autorités de l'université pour leur initiative.

Une nouvelle revue anglophone dans les kiosques: "Parallel"

OTTAWA — Un nouveau magazine canadien, à mi-chemin entre le Maclean et Cité Libre, destiné à la nouvelle génération adulte urbaine, prospère et articulée, paraîtra à compter de cette semaine, tous les deux mois.

Son directeur M. Peter Desbarats, l'a annoncé à Ottawa. L'éditeur est M. Douglas Cohen, âgé de 35 ans, un entrepreneur immobilier de Montréal.

Agé de 32 ans, M. Desbarats, journaliste en congé du "Montreal Star", a déclaré que le déficit prévu de $25,000 durant les prochains six mois sera probablement moindre si le contenu publicitaire est aussi élevé que dans la première livraison, neuf pages et demie sur cinquante-huit.

M. Desbarats espère atteindre un tirage de 20,000 la première année et peut-être 50,000 les quatre années suivantes.

La revue, intitulée "Parallel", est une publication essentiellement anglophone. Elle s'adresse à la nouvelle génération des jeunes hommes d'affaires, des intellectuels et des professionnels. On attache beaucoup d'importance à l'illustration graphique du contenu consacré aux problèmes de l'heure, nationaux et internationaux.

La première livraison offre aux lecteurs des signatures comme Pierre Berton, Peter Regenstrief, et de l'excellent caricaturiste Duncan Macpherson. Elle se vend 75 cents.

L'Autriche et la Pologne

VIENNE (CCC) — Les évêques autrichiens ont décidé que le 1er mai serait jour de prière pour la Pologne, à l'occasion du millénaire de la christianisation de ce pays, dans toutes les églises d'Autriche.

Le Cardinal Konig, archevêque de Vienne, a invité le cardinal Wyszynski, archevêque de Gniezno et Varsovie, à célébrer un office pontifical en la cathédrale St-Etienne de Vienne, à l'occasion du millénaire de l'introduction du christianisme en Pologne.



Hommes politiques, chefs religieux, hommes d'affaires, consuls, journalistes étaient les invités d'Air Canada, le mercredi 2 mars, à une réception brillante, un délicieux déjeuner et "un petit vol de 45 minutes" au-dessus de Winnipeg et vers Victoria Beach dans le nouveau DC-9, l'impressionnant long-courrier qui est sorti récemment des usines Douglas de Long Beach, Californie, et qu'Air Canada a acheté pour mieux répondre aux exigences croissantes de ses lignes transcontinentales et transatlantiques. On sait que, dès le 24 avril prochain, ce DC-9 transportera ses passagers de Winnipeg à Montréal en 2 heures et 20 minutes. Les invités du 2 mars furent généreusement abreuvés d'un "Canadian Champagne", aimable attention dont ne jouiront pas nécessairement les clients de l'avenir, mais ces derniers pourront tout de même profiter de tous les avantages de ce puissant réacté, "le plus gros avion de ligne du monde": envergure, 89.4 pieds; longueur totale, 104.4 pieds; longueur du fuselage, 92.8 pieds; hauteur de la queue, 27.4 pieds; charge payante maximum, 18,837 livres; nombre de passagers, 72 (12 en première, 60 en classe économique); capacité en marchandise, 600 pieds cubes; vitesse moyenne de croisière, 555 milles à l'heure. (Photo Air Canada)

LA TEMPÊTE S'APAISA

Qui de nous pourra oublier la date mémorable du 4 mars 1966?

Venus, dans la nuit, comme un voleur, les grands vents imprédictibles de notre pays s'abattirent sur notre province, cent milles à la ronde.

Se réveiller dans un grand froid, cela ne nous surprenait plus, mais se rendre compte qu'il n'y a plus de visibilité et que les vents rugissants ont entassé devant nos portes des montagnes de neige et coupé par ces bourrasques toutes les artères de la circulation, d'une façon inouïe et complète, voilà qui est au moins inédit.

Nous, qui venions à peine de dire que mars était "entré comme un agneau", nous rétractions au gosier même cette petite espérance... Le LION avait rugi.

Et que sort-il d'histoires dans cette malencontreuse tempête? —Les travaillants, partis quand même au travail, en panne un peu partout, même sur les avenues principales. Les tire-voitures, les déblayeuses elles-mêmes se frappaient à l'universelle difficulté. Quelles anecdotes on trouvera qui ne sont pas encore connues, de pathos, d'héroïsme et d'héroïsme vrai! Les lignes radiophoniques sont devenues le trait-d'union d'inquisitions et de communications. TOUT est arrêté ailleurs, le service usuel, le commerce, même la bourse (première fois dans son histoire) et le doigt de Dieu pointe à son humanité que sans LUI tout devient impossible et inutile.

Les enfants à l'abri se réjouissent du congé impromptu. J'ai bien dit "à l'abri", car il n'en est pas toujours ainsi, comme vous le verrez. J'ai constaté ce fait personnellement avec la plus grande angoisse. Voici que sur les ondes—on dit que deux petits enfants sont partis en classe et n'ont pas été revus depuis. Comme tout le monde, ma première pensée fut: "Qui laisserait partir des petits en pareille température?" Le moment suivant je faillis mourir en apprenant que ces petits étaient les miens, mes petits-enfants Gisèle et Frédéric appelés sur les ondes de leurs noms familiers Freddi et Gigi. On pourrait en mourir.

Je téléphone à la police pour m'enquérir, puisque ma fille, leur maman, n'a pas de téléphone dans la maison et que leur appareil de radio ne fonctionnait pas pour le moment. Le père est dans le nord en travaux d'hiver quand son travail de saison de pourvoyeur de cantine lui manque. La maman, pour aider et comme tant le font d'ailleurs, a suivi sa routine habituelle et, regardant par la fenêtre de sa cuisine qui donne presque sur la fenêtre de la maison à appartements voisine semblable à la leur, constate qu'il ne fait pas beau, car le soleil ne reluit pas. Elle fait comme toujours, réveille les enfants à sept heures tandis qu'elle prépare leur déjeuner et se fait une collation pour apporter au travail qui la garde de neuf heures à quatre heures et demie chaque jour. Les enfants sont heureux. Ils ont bien dormi dans leur foyer confortable. Freddi rêve aux films d'espace, même au réveil, car ces programmes télévisés sont ses préférés. Tout en enfilant ses bas, il rugit des sons mécaniques et sifflants. Gigi replace ses poupées et brosse ses cheveux en turlutant. "All is well," comme on dit dans les grandes lignes. En effet, tout va bien. Jusqu'alors.

A huit heures et demie, comme chaque matin on s'organise, la maman fait ses dernières recommandations avant d'aller prendre l'autobus. Freddi a huit ans, Gigi en a sept. Ils sont bien entrainés, Dieu merci. Maman vérifie encore à la porte s'ils ont, tous les deux, leur clé individuelle attachée à un ruban dans leur cou. "Habillez-vous bien—il ne fait pas soleil ce matin." Et elle quitte pour se rendre à l'autobus. La tempête n'a pas encore bloqué les rues. Il ne fait pas si froid, songe-t-elle, toujours et constamment inquiète d'avance. Ses enfants sont bien habitués! Elle repasse mentalement leur routine... A neuf heures moins quart ils laissent la maison pour suivre la route bien connue de leur pèlerinage à l'école John M. King, à deux pâtés de maisons de chez eux. A midi, ils reviennent à l'appartement où une voisine leur sert la soupe chaude et la gélatine ou les sandwiches. Freddi pense d'avance et toujours au repas du soir. Il redit, comme il a souvent entendu sa mère le répéter: "On a notre gros repas le soir, car maman travaille." Il parle un peu français, mais son père, d'origine allemande, pas du tout. Et alors, c'est l'anglais qu'on parle dans la famille. Pas chez grand-mère qui est devenue le professeur des mots nouveaux de leur vocabulaire de table, de programmes et de nouvelles découvertes...

A quatre heures, ils reviendront et, comme toujours, ils mettront des vêtements plus légers d'intérieur et, comme dirait Gigi: "Il faut garder propre notre linge d'école." Puis elle gardera ses "léotard" (quelle belle invention protectrice contre nos rigueurs hivernales) et elle gambadera en ballet improvisé tout en suivant le programme de la télévision et en mangeant ou l'orange ou la pomme de son goûter. Elle a faim, mais maman ne tardera pas. Freddi triche un peu plus fort et se rend maître du réfrigérateur. Il est Brownie, et un homme il faut que ça mange, hein?... Gigi la maternelle cadette lui fait des remontrances: "I'll tell mommy on you. Tu vas gaspiller ton souper..." Freddi continue ses larcins et vient atterrir en avant du téléviseur. Ça c'est l'ordinaire...

Aujourd'hui tout est devenu extraordinaire. La maman attend une demi-heure à l'arrêt d'autobus. D'autres comme elle deviennent anxieux de ne voir rien circuler. Ils échangent des commentaires, comme le font des étrangers tout à coup unis par un commun problème. (On avait été silencieux les premières vingt minutes, lorsqu'une jeune fille dit: "Je suis déjà en retard. Je me suis réveillée tard. Il m'a semblé entendre dire qu'il n'y aurait pas d'école aujourd'hui". Prise de panique, la jeune maman retourne à l'épouvante chez elle, mais, quand elle y arrive, le nid est vide. Les petits sont partis.

Elle descend aussitôt pour les rejoindre sur la route de l'école. Elle retrouve une piste jusqu'à la porte de l'édifice et revient sur le même petit chemin qui se fait balayer par les bourrasques qui augmentent. Saisie de panique, elle revient à la maison, monte, descend, demande aux voisins: "Did you see them? —Les avez-vous vus?"... Rien. Personne qui puisse le savoir. Elle appelle les policiers qui arrivent presque aussitôt. On ne s'inquiète pas trop d'abord, mais à mesure que l'incertitude se développe l'inquiétude grandit. La ville entière est alertée. Les postes de radio lancent leur appel. "Avez-vous vu deux enfants, un petit garçon et sa petite soeur?" Il a beau être débrouillard, il n'a quand même que huit ans, et la petite est délicate et fluette...

Quelle angoisse! Je me fais moi-même ambassadrice immobile dans mon coin de St-Boniface, et surtout je prie. Un malade dans la maison se joint à moi et je ne puis croire que la Madone ne nous vienne en aide. Mon beau-fils et mon fils, paralysés au nord de la ville par le manque de communications, ont aussi entendu la nouvelle. Ils sont partis à pied avec ma fille, une maman de vingt-sept ans, et ils ont marché un mille pour rejoindre leur soeur en peine.

Personne n'a vu les petits. Un groupe de chercheurs se prépare sur l'ordre des policiers. On demande à tous les gens, aux environs de l'école et dans le district de sortir et de faire le tour de la maison et de la remise ou garage pour chercher attentivement. Pas de résultats encore, et ils sont absents depuis deux heures déjà! La maman en devient malade de frayeur. Et malgré tout... tout finira bien, car voici ce qui est arrivé.

Ils sont allés à l'école, y sont restés quelques minutes, mais voyant que personne n'y venait le petit, comme tous les petits gars du monde, dit: "Hurray" —no school to-day. Maybe it's too cold." Gigi répète: "Maybe it's convention." Ils reprennent la route de la maison. La bourrasque est forte et ils se trompent de rues. Freddi, regardant pleurnicher sa soeur, lui dit: "N'aie pas peur, Gigi, je suis un 'Cub', I'm a man you know." Comme il était petit quand même l'homme de cette heure, faisant face à ce péril. La petite trébuchant a froid, et il lui donne ses mitaines de cuir. Il l'aide à franchir les étapes lentement et difficilement. Pour la calmer il répète, un peu égaré: "I know where we are.—Je sais où nous sommes, ce n'est plus loin." Après trois rues il a enfin reconnu la sienne.

Pendant ce temps la maman affolée a soudainement pensé que nous devions être comme elle, au désespoir. Elle fait un appel téléphonique incohérent. Nous continuons à invoquer le ciel. La maman a une inspiration. Avec les policiers elle décide d'aller à huit ou neuf maisons de là où est une petite amie, Marietta, elle aussi enfant de parents travailleurs et qui joue souvent avec les siens et dîne avec eux chez la même femme... Le monsieur de la police attend au seuil dans son automobile. La maman fait un grand signe: "Ils sont ici," dit-elle en pleurant de joie cette fois-ci. On demande des explications.

Dans leur perte de la route, au lieu de revenir par l'angle habituel de la rue, ils arrivent du côté opposé. Sur cette route se trouve la maison des parents de Marietta. Retenue par les locataires de la maison de ses parents qui avaient entendu les avis de la radio, elle regardait par la fenêtre et vit les petits embourbés dans la neige, comme on dit, et elle frappa dans la vitre avec grand tapage, leur faisant signe d'entrer. Ils ne se firent pas prier.

Il y avait dans la maison un téléphone et un appareil de radio. Quels enfants de cet âge pourraient y penser, surtout quand ils croyaient leur maman retenue au travail! Pour eux, un toit c'était en effet le bonheur. Ils se débarrassèrent de leurs vêtements mouillés et la petite Marietta leur prêta du linge sec. Puis, heureux de leur sauvetage, ils s'installèrent devant le petit écran. Freddi remarqua même: "Wait 'til Mom hears this", ne se doutant pas qu'une ville entière aux alertes les cherchait partout.

Ils retournèrent avec leur maman. Et la tempête s'apaisa...

Merci, grand peuple fraternel, qui devant une urgence si pénible ne pense pas au risque personnel et va droit en ligne de coeur au secours des malheureux — de la petite maman prise chez elle, du vieillard qui manque de soin, de celui qui travaille au déblayage ou qui est isolé. Que Dieu vous le rende!...

MANIE TOBIE

Une médaille à tous les employés du Vatican

ROME (CCC) — En souvenir du deuxième Concile du Vatican, le Pape a fait parvenir une médaille d'argent et un diplôme en gage de reconnaissance pour les services rendus et les efforts accomplis pendant le Concile, à tous les employés du Vatican.

On sait que ceux-ci ont déjà touché une gratification spéciale de 100,000 lires (environ 175 dollars) à l'occasion de la clôture du Concile.

Une statue à la mémoire de Pie XII

ROME (CCC) — Le quotidien romain "Il Tempo" a publié la reproduction de la maquette d'une statue à la mémoire de Pie XII, qui sera érigée sur la place située devant la basilique St-Laurent hors les murs.

Ce monument est destiné à commémorer la visite que fit le Pape à ce quartier de Rome, immédiatement après qu'il eut été bombardé au cours de la dernière guerre.

Les fonds nécessaires à l'érection de la statue, qui aura une hauteur de 13 pieds, ont été trouvés par le moyen d'une souscription lancée par le journal.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

L'hon. Edmond Préfontaine, alors ministre des Affaires municipales, annonçait à la législature manitobaine que le chef spirituel de plus de 200,000 Manitobains, S. S. Pie XII, célébrait le 80e anniversaire de sa naissance. Les chefs des trois partis, MM. D. Campbell, D. Roblin et L. Stinson, ajoutèrent leurs hommages à ceux de M. Préfontaine.

La souscription en faveur de Radio-Gravelbourg avait été un succès. Dans le diocèse de Gravelbourg même, l'objectif avait été de $114,800, et la somme de $128,025 avait été souscrite. Dans l'archidiocèse de Regina, l'objectif avait été fixé à $43,000, et les intéressés avaient souscrit la somme de $69,771.

A la suite d'une distribution des prix de français à la paroisse de St-Hubert, Sask., on procéda à l'élection du comité local de l'A.C.F.C. Les nouveaux officiers étaient: MM. Emile Gatin, Alphonse Fafard, Georges Brûlé, Alexandre Boutin, Hubert Boutin, Albert Beaujot, Clément Istace et Claude Lizée.

La nouvelle école de St-Brieux, Sask., était ouverte officiellement par la bénédiction des locaux. Le curé, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., présidait la bénédiction. Cette école est confiée aux soins des Soeurs dites Filles de la Providence de St-Brieux. (Le R. P. Rivard est toujours curé de cette paroisse.)

M. Hector Héroux, premier rédacteur de La Liberté lors de sa fondation en 1913, prenait sa retraite du journal "Nouvelliste" de Trois-Rivières, P.Q. Il avait plus de cinquante ans de journalisme à son actif. (Votre chroniqueur est en mesure d'apprécier la plume virile de M. Héroux lorsqu'il parcourt La Liberté des débuts.)

Il y a 20 ans (1946)

Le Manitoba français perdait un de ses anciens citoyens les plus respectés et estimés alors que M. Roger Goulet mourait à Montréal. M. Goulet était surtout connu comme titulaire de l'Ecole normale française de St-Boniface et comme inspecteur des écoles au Manitoba, fonction qu'il remplit de 1900 à 1932.

M. le chanoine L. Groulx, lors d'une conférence donnée à Montréal, prédisait une autre guerre dans vingt ans, plus ou moins. (Si l'histoire ne lui donne pas encore raison, admettons que sa prédiction n'était pas loin de la vérité... heureusement qu'on peut encore espérer.)

St-Boniface perdait un de ses prêtres les mieux connus. M. l'abbé Denys Lamy mourait à l'hospice Taché. Ordonné prêtre en 1909 par Mgr Langevin, M. Lamy avait toujours exercé son ministère à St-Boniface. Il a surtout été connu comme rédacteur des Cloches de St-Boniface. Il était âgé de 67 ans.

Il y a 30 ans (1936)

La dépression, la menace de guerre... voilà les grandes lignes de La Liberté du 11 mars 1936. Hitler violait le traité de Locarno en faisant franchir le Rhin à ses troupes... Mussolini promettait des négociations de paix à l'empereur Hailé Sélassié, de l'Ethiopie. Ici, dans l'Ouest, c'était la scission entre Douglas, le fondateur du Crédit social, et Aberhart, premier ministre de l'Alberta. Ni l'un ni l'autre ne semblait capable de mettre en pratique les théories de ce parti, alors tout nouveau au Canada. Au Manitoba on prévoyait une pénurie d'instituteurs: les écoles normales de la province étaient à peu près vides parce que les salaires dans l'enseignement étaient tellement bas que les gens ne s'intéressaient pas à cette carrière. (Ceux qui étaient dans l'enseignement de ce temps-là se le rappellent trop bien.)

Le rapport financier de la paroisse-cathédrale de St-Boniface indiquait que les recettes avaient été de $25,085.96 alors que les dépenses se chiffraient à $24,878.03.

L'exécutif de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface se composait de M. L.-P. Gagnon, président, M. l'abbé Antoine d'Eschambault, M. Alexandre LaRivière, M. le docteur J.-J. Trudel, M. Charland Prud'homme, M. Roland Couture, M. Raymond Bernier, M. G.-H. Bérubé et M. Marc Meunier.

Il y a 40 ans (1926)

Tom Pickering, fermier de Cardson, Alta, semait son blé le 7 mars. Fred Blumel, de Magrath, plantait des radis et des pois le même jour. Les arbres bourgeonnaient et les plantes vivaces sortaient de terre. La température variait de 50 à 60 degrés. A Lethbridge, les patineurs n'avaient eu que dix soirées où la glace était assez bonne pour qu'ils exercent leur sport.

La législature manitobaine discutait de la question des courses et des liqueurs. La loi régissant les courses de chevaux au Manitoba passait en troisième lecture. Pour ce qui a trait aux liqueurs, le député indépendant Downes, de Winnipeg, se plaignait des prix exigés par la régie des liqueurs pour ses produits. (Pauvre lui, que dirait-il s'il pouvait voir ce que le Manitobain d'aujourd'hui doit payer pour la même boisson... mais baptisée maintenant!)

La population du Japon était de 59,736,704 habitants; celle de la Corée était de 19,519,809, et à Formose on comptait 3,994,236 âmes.

Les lauréats du mois de février à l'école du village de Letellier, Man., étaient: 1ère année, Edouard Loiselle; 2e, Armand Dionne; 3e, Napoléon Comeault; 5e, Imelda Saurette; 6e, Florence Fraser.

La paroisse de St-Eustache, Man., comptait 905 âmes catholiques réparties en 155 familles. En 1925 on avait administré 49 baptêmes, célébré 6 mariages et enseveli 13 paroissiens. La population française était de 854 et la population anglaise de 47.

La Liberté rouvrait l'imprimerie du "Manitoba", avenue Provencher, à St-Boniface, qui prenait le nom de "Imprimerie de La Liberté". M. Arthur Boutal avait la direction de ce nouvel atelier, et M. W. Raymond était le représentant du journal.

Il y a 50 ans (1916)

Voici un entrefilet publié dans le numéro du 14 mars 1916 qui en dit long sur la mentalité des gens d'alors: "Les femmes ne pourront point être avocats dans la province de Québec. **Ainsi en a décidé avec bons sens la législature québécoise".**

Un millier de jeunes gens de Londres, Angleterre, avaient juré de ne pas faire de service militaire, de n'exercer aucun service dans l'armée et d'accepter toutes les peines qu'on pourrait leur infliger pour une telle conduite. (Et, au Canada, on commençait de parler de conscription pour service outre-mer.)

On estimait à 4,102 le nombre de batteuses sur les fermes du Manitoba en 1915. Ce chiffre représentait une augmentation de 132 par rapport à l'année précédente.

On se plaignait du manque de professionnels canadiens-français à Le Pas où un tiers de la population est de langue française. On espérait intéresser un médecin de langue française à venir s'établir dans cette ville, qui avait en plus besoin d'un dentiste qu'on voulait aussi Canadien français.

"Yvonnic" de Fannystelle, Man., écrivait: "La langue française est noble. Faisons de nobles efforts pour la conserver dans nos écoles".

Le nombre d'allocations familiales: 6,849,095

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, M. Allan MacEachen, a révélé que 6,849,095 enfants avaient bénéficié d'allocations familiales au cours de l'année 1965, comparativement à 6,790,804 en 1964.

Dans une réponse à une question écrite de M. Roland Godin (créditiste-Portneuf), M. MacEachen a précisé que pour le Québec, les chiffres s'établissaient à 2,041,545 enfants en 1965, comparativement à 2,032,207 enfants en 1964.

Par ailleurs, le gouvernement a dépensé $880,804,251 au Canada, dont $188,349,618 au Québec, en allocations de vieillesse en 1964.

Pour 1965, ces dépenses sont ainsi réparties: $900,552,699 au Canada et $194,214,870 au Québec.

Ces allocations ont été versées à 990,652 personnes au Canada et à 213,444 dans la province.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage ABC Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

La Veillée
A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Lundi soir 14 mars réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface. Le vent s'était enfin calmé et les rues avaient été suffisamment nettoyées pour permettre à tous les échevins de se rendre à l'hôtel de ville.

Au comité de la circulation, sur motion de l'échevin Lonergan on recommanda que le chef de police ordonne à ses agents de donner des billets doux aux ingénieurs des trains qui stationnent trop longtemps et empêchent la circulation aux traverses des rues Marion et Plinquet.

Il fut aussi recommandé que le stationnement soit limité à une heure sur le côté est de la rue Taché entre les rues Goulet et Despins; que le stationnement soit permis sur le côté est de la rue Ritchot entre la rue Hamel et l'avenue Cathédrale.

Bien que les comités siégèrent, soit à huis clos, soit en réunion spéciale du conseil, jusqu'à près de minuit, il n'y a rien de grande importance à rapporter au public. Le grand sujet fut sans doute la tempête qui avait paralysé la ville et une grande partie de la province, et le chef des pompiers présenta un rapport intéressant des activités de son département. Pendant que le vent soufflait à 55 milles à l'heure, le département de feu répondit à un appel à 3 h. 20 du matin vendredi parce que le feu faisait rage aux entrepôts de la Pacific Inland Express, chemin Dawson; les pompiers réussirent à maitriser l'incendie dans à peu près une heure.

A cause de l'impossibilité de faire venir le personnel de relève et parce que la tempête augmentait d'heure en heure, il fut décidé que le personnel sur les lieux dans les diverses stations de feu resterait sur place. Des machines pour enlever la neige et frayer un chemin à l'équipement des pompiers furent stationnées aux trois stations, ainsi que trois gros camions de l'armée, fournis par Emergency Measures Organization, sur lesquels furent placés des boyaux d'arrosage ainsi que les respirateurs artificiels.

Le département répondit à 13 appels dont sept alarmes d'incendie, 4 appels pour rescaper des individus en péril, et 2 appels pour service urgent.

562 heures supplémentaires furent enregistrées par le personnel qui était en fonction. Le département était en rapport constant avec ceux de la police, des travaux publics et avec le maire. Le chef des pompiers mentionne spécialement MM. Asselin et Seadon, des travaux publics, ainsi que leur personnel pour l'aide efficace qui leur a permis de donner une protection adéquate à tous nos citoyens. Le coût du temps supplémentaire serait de $2,154.14, en plus de 44 repas que le département a dû fournir à son personnel.

L'ingénieur M. Bockstael, qui fut très occupé au gros problème du déneigement, donne quelques chiffres: la ville a utilisé les machines suivantes qu'elle a pu louer, à savoir 12 buldozers, 7 pelles mécaniques, 10 niveleuses; 40 hommes de son département on travaillé des journées de 12 heures, certains ont même travaillé 36 heures de suite. Le département du génie a mis 2 souffleuses à l'oeuvre (dont une prêtée par la province), mais le soleil qui réchauffe maintenant la neige la rend trop humide et lourde pour être soufflée, et donc le travail devra être fait pendant la nuit, les machines devant passer deux fois aux mêmes endroits pour enlever suffisamment de neige.

L'ingénieur espère que son département pourra procéder à l'enlèvement des vidanges cette semaine dans la majeure partie de la ville. Il rapporte que son département a dû, avec l'aide des charrues, frayer un chemi pour que 4 femmes enceintes puissent se rendre à l'hôpital; aider les crémeries à ravitailler les hôpitaux, ouvrir le chemin aux autobus, rescaper 150 personnes de l'entreprise Burns et chez Palhington Glass, et aussi rescaper un vieux rabbin qui errait sur le chemin Dawson. Il mentionne tout spécialement que M. Frank Seadon, de son département, qui semblait être partout en même temps, a beaucoup contribué à répondre à tous les appels. L'ingénieur croit que cette tempête coûtera environ $30,000.

Il y eut aussi le côté humoristique, par exemple lorsqu'un citoyen fut aperçu, durant la tempête, transportant une caisse de bière sur son dos et une deuxième caisse suspendue à son cou; ou bien ce citoyen qui lança un appel urgent pour des vivres, donnant une longue liste d'épiceries qu'il croyait pouvoir obtenir gratuitement puisqu'on disait à la radio de téléphoner à tel numéro si on avait besoin de secours.

En guise de conclusion: il faut rendre hommage à tous ceux et celles qui se sont dévoués durant cette terrible tempête, mais tout particulièrement à M. le Maire qui était vraiment partout à la fois. Il canalisait les appels vers les départements appropriés. Il offrit ses bons offices comme intermédiaire auprès du gouvernement provincial et des autorités de l'armée, pour obtenir bombardiers, autoboggans, autochenilles, etc. Il réussit à faire revenir de Lorette, où il était immobilisé, le fils d'un citoyen mort pendant ces heures tragiques.

Donc les citoyens remercient leur maire. Mais lui-même fait le plus grand éloge de "ses" concitoyens qui ont manifesté tant de coopération et de compréhension durant ces heures inoubliables.

PETITE NOTE

La Commission Scolaire de St-Boniface a annoncé, le 3 mars, que le contrat de construction pour l'addition à l'Institut Collégial Windsor Park avait été accordé à "Taubensee Construction" dont la soumission était la plus basse des sept reçues. Les travaux ont débuté lundi dernier et devront être terminés le 15 août 1966.

$14 millions de plus pour Radio-Canada

OTTAWA — La Société Radio-Canada devra se faire voter des crédits de $113,484,000, soit $14 millions de plus que l'an dernier, pour boucler son budget en 1966-67.

En commentant les prévisions budgétaires déposées aux Communes par le ministre du Revenu, M. Edgar Benson, les spécialistes financiers du gouvernement ont attribué cette augmentation des dépenses aux projets de Radio-Canada à l'occasion du centenaire de la Confédération et de l'Expo 67. "Mais, ont-ils ajouté, les dépenses courantes ont également connu une augmentation substantielle."

L'arrivée de la télévision en couleur, d'autre part, représente une nouvelle dépense pour Radio-Canada.

Pour ceux que les comparaisons intéressent, soulignons que les prévision budgétaires de Radio-Canada à $113 millions dépassent de beaucoup celles du ministère des Forêts avec $69 millions, des Pêcheries avec $39 millions, de l'Industrie avec $50 millions, du ministère des Mines et des Relevés techniques avec $89 millions, du Conseil national de recherches et de la Gendarmerie royale du Canada avec des programmes respectifs de dépenses de $86 millions, de la Commission d'assurance-chômage avec $102 millions.

Le programme de dépenses de la société d'Etat vient immédiatement après celui des ministères de l'Agriculture avec $127 millions, des Affaires extérieures avec $150 millions et du ministère du Nord canadien et des ressources nationales avec $184 millions.

$5 millions pour recherches sur l'arriération mentale

TORONTO — Une campagne de souscription à l'échelle du Canada a été lancée dans le but de recueillir $5 millions pour défrayer les recherches sur l'arriération mentale dans tout le pays.

M. G. Allan Roeher, directeur exécutif de l'Association canadienne pour les enfants arriérés, a indiqué que les recherches qu'on veut entreprendre coûteront $15,000,000; il a toutefois admis que la grande partie des déboursés proviendra des gouvernements fédéral et provinciaux.

Au Québec, on prévoit aménager à l'Université de Montréal et à l'Université McGill des centres de recherche pour l'éducation des enfants arriérés.

Le Français au Manitoba

L'empreinte française au Manitoba commence en 1688 avec M. Jacques de Noyon au Lac la Pluie. Elle prit de l'ampleur à la suite des découvertes des territoires de l'Ouest par La Vérendrye et ses fils de 1731 à 1744. Les Pères jésuites Messager, Aulneau, Coquart et La Morénie furent les premiers prêtres à parcourir cette partie de l'Amérique. Après la formation de la Compagnie du Nord-Ouest, en 1784, un grand nombre de jeunes gens de Québec, surtout de Montréal et des Trois-Rivières, gagnèrent l'Ouest à l'emploi de la compagnie comme voyageurs, interprètes ou guides.

En 1818, Mgr Plessis, évêque de Québec, envoyait à la Rivière-Rouge MM. les abbés Provencher, Dumoulin et le séminariste Edge. Il leur recommanda d'attacher un soin particulier à l'éducation chrétienne des enfants, établissant à cet effet, des écoles et des catéchismes dans toutes les bourgades. L'Eglise de Québec fondait l'Eglise de St-Boniface. A son tour, celle-ci devait devenir l'Eglise-mère de tous les diocèses de l'Ouest.

Les premières écoles de la Rivière-Rouge furent catholiques et françaises. Deux ans plus tard, les pasteurs R. M. Webb et M. Harbridge fondaient à Winnipeg, la première école anglo-protestante. Toutes les écoles catholiques ou protestantes furent bâties sur des terrains cédés par Selkirk ou par la Cie de la Baie d'Hudson et toutes reçurent, plus ou moins régulièrement des subventions, de 1825 à 1870.

Les autorités du temps, la Cie de la Baie d'Hudson et par son intermédiaire le Conseil d'Assiniboia, n'avaient pas promulgué de lois régissant les écoles. Par contre, durant les 50 ans antérieurs à l'Union du Manitoba, toutes les écoles de la région furent confessionnelles et françaises ou anglaises et tous les pouvoirs publics de la Rivière-Rouge ont aidé par des octrois et des actes officiels toutes ces écoles. C'est cette coutume que le Gouvernement provisoire a fait incorporer dans l'Acte du Manitoba.

Avant d'autoriser le transfert des territoires de l'Ouest — terres de la Couronne — le Gouvernement impérial, par l'intermédiaire de Lord Granville, fit pression auprès du Gouvernement canadien dans les termes suivants: "Le Gouvernement du Canada devra accepter la décision du Gouvernement de sa Majesté sur tous les points contenus dans la Liste des Droits. Cette Liste des Droits, préparée par le Gouvernement provisoire et présentée au Gouvernement canadien par des délégués officiels et reconnus comme tels, fut la base des négociations. Cette liste contenait entre autres, deux clauses d'importance vitale pour les francophones et posées comme condition essentielle à l'entrée de la colonie de la Rivière-Rouge dans la Confédération. L'une comprenait l'usage du français comme langue officielle et l'autre l'établissement d'un système d'écoles publiques confessionnelles.

Les deux clauses de l'Acte du Manitoba et de la Liste des Droits se lisaient comme suit:

Liste des Droits
Article 7

"Que les écoles soient séparées et que les argents pour écoles soient divisés entre les différentes dénominations religieuses, au "pro rata" de leurs populations respectives".

Acte du Manitoba
Clause XXII

"Dans la Province la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, sujettes et conformes aux dispositions suivantes:

(1) Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'union, par la loi ou par la coutume, à aucune classe particulière de personnes, dans la Province, relativement aux Ecoles Séparées (Denominational Schools).

Liste des Droits
Article 16

"Que les langues française et anglaise soient communes dans la législature et les cours, et que tous les documents publics, ainsi que les actes de la législatures soient publiés dans les deux langues."

Article 17

"Que le lieutenant-gouverneur à nommer pour la Province du Nord-Ouest possède les deux langues Française et Anglaise."

Article 18

"Que le juge de la Cour Suprême parle le français et l'anglais."

Acte du Manitoba
Clause XXIII

"L'usage de la langue française et de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des chambres de la législature; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure, par devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada, qui sont établis sous l'autorité de l'Acte de l'Amérique du Nord, 1867, et par devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de la Province, il pourra être également fait usage, à faculté, de l'une ou l'autre de ces langues. Les actes de la Législature seront imprimés et publiés dans ces deux langues."

(à suivre)

Raymond BERNIER.

M. Raynald Labossière est réélu président des Coops du district no 2

CARMAN — Un fort groupe de coopérateurs du district manitobain no 2 de la Coopérative Fédérée (dont plusieurs de St-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, Letellier, etc.) ont pris part à la 8e assemblée annuelle du district à Carman le 15 février dernier, sous la présidence de M. Raynald Labossière, gérant général de la Coopérative de St-Léon. Ce district comprend 22 coopératives de consommation.

Le Rév. J. Bays, recteur de l'église anglicane St. John à Carman, récita la prière au début du banquet que servaient des dames de sa paroisse. La conférencière invitée, Mlle Rose-Marie Floch, de Saskatoon, donna d'excellents conseils "aux consommateurs" des coopératives. Puis on présenta des souvenirs à deux éminents coopérateurs de la région: M. Raynald Labossière fit la présentation à M. Don Elgert qui à 65 ans se retire comme gérant de la coopérative de Portage-la-Prairie, et M. Don Slimmon, directeur de l'information de la Fédération à Winnipeg, en fit autant envers M. Ed Braun, dévoué responsable des relations extérieures qui devient gérant de la coopérative de Melville, Sask.

Immédiatement après le banquet, M. Labossière présida la réunion. Son mot de bienvenue fut très apprécié des participants qui écoutèrent ensuite la lecture des minutes de la dernière assemblée annuelle, du rapport des directeurs lu par M. J. W. Heinrichs, vice-président, les commentaires appropriés de M. Don Slimmon, le rapport financier lu par M. Labossière, avant d'élire de nouveaux directeurs et d'applaudir l'orateur invité, M. Ed Braun.

Lors des élections, un autre Canadien français fut élu membre du bureau de direction, M. Louis Comte, secrétaire de la coopérative de Notre-Dame-de-Lourdes.

Après la réunion annuelle, les directeurs ont élu leur exécutif: M. Raynald Labossière, réélu président, M. John J. Elias, directeur de plusieurs associations coopératives de Winkler, vice-président, et M. Glen Curdt, directeur de la coopérative de Sperling, secrétaire.

Des courts métrages pendant les sermons?

LA HAYE (CCC) — Les sermons de la messe seraient probablement suivis avec plus d'attention par les fidèles s'ils étaient illustrés par la projection de très courts métrages (5 à 10 minutes). Il apparait en effet que l'homme moderne est plus touché par l'image que par la parole.

Cette opinion est défendue par M. J. H. A. Simhofer, directeur du "Stichting Katholieke Filmcentrale" (Centrale catholique du film aux Pays-Bas), dans le périodique "Paroisse et Liturgie", édité par l'Abbaye St-André-les-Bruges.

L'auteur de l'article est d'avis que les moyens audio-visuels s'imposent également dans les services religieux. Il faudrait par conséquent procéder à l'élimination de l'instruction de la Congrégation des Rites de 1958, qui interdit les représentations cinématographiques dans les églises.

La méthode visuelle et la méthode auditive se complètent, dit encore l'auteur de l'article. Il conclut en affirmant que l'Eglise a attribué depuis toujours une grande valeur à l'image, ce que l'on retrouve dans l'architecture des églises, par exemple.

Du français à la gare d'Edmonton

OTTAWA — Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, a réclamé du ministre des Transports qu'il fasse poser des affiches bilingues à la nouvelle gare du Canadien National à Edmonton, en Alberta.

Le député de Villeneuve a signalé aux Communes que les affiches dans la nouvelle gare d'Edmonton n'étaient rédigées qu'en anglais, et il a demandé à M. J. W. Pickersgill de respecter davantage les principes du bilinguisme à l'égard des francophones de l'Ouest.

Une religieuse à influence mondiale

Mère Maria del Rosario, supérieure générale de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie, vient d'être élue par la Sacrée Congrégation des Religieux à Rome, présidente du comité exécutif de l'Union Internationale des Supérieures Générales. Ce nouvel organisme a comme but premier de voir à l'exécution des directives conciliaires dans les différentes congrégations religieuses. La Congrégation de Jésus-Marie compte 2500 sujets répartis dans toutes les parties du monde. Au Canada, la maison provinciale est à Sillery près de Québec. La congrégation compte plusieurs maisons dans l'Ouest canadien.

Cinq permis pour la télévision en couleur

OTTAWA — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a approuvé la demande de Radio-Canada à Toronto et de quatre postes privés d'entrer dans le domaine de la télévision en couleur. Les stations privées sont CHCH-TV à Hamilton, CFCF-TV à Montréal, CHLT-TV à Sherbrooke et CKSO-TV à Sudbury, Ont. Les stations de Sherbrooke et de Sudbury ont reçu la permission d'installer un équipement magnétoscopique pour transmettre des films et des programmes en couleur. Les autres stations ont reçu, outre ces droits, ceux de produire en couleur. Les essais commenceront en juillet mais les débuts officiels ne se feront qu'au 1er janvier prochain.

Révision des manuels d'enseignement religieux en Allemagne de l'Ouest

MUNICH (CCC) — La Conférence épiscopale d'Allemagne occidentale (conférence de Fulda) a décidé de faire procéder à la révision des livres scolaires employés pour l'enseignement de la religion.

Ces livres seront modifiés en fonction des nouvelles déclarations conciliaires, surtout celles ayant trait aux autres confessions. Tout ce qui ne concorde pas avec la vérité historique et avec l'esprit de charité oecuménique en sera éliminé.

La révision sera dirigée par l'Institut catholique-oecuménique de l'Université de Munich en coopération étroite avec le section d'histoire religieuse de l'Institut européen pour l'histoire dont le siège est à Mayence.

Comment Victor Hugo vivait nuitamment

Même ceux qui croient bien connaitre Victor Hugo, tant l'homme que son oeuvre, feraient bien de fréquenter assidûment M. Jean-Bertrand Barrère pour découvrir qu'on peut toujours approfondir sa connaissance en ce domaine. C'est la chance qui fut offerte aux membres et aux amis de l'Alliance Française du Manitoba dans la soirée du 28 février alors que ce conférencier parisien, qui enseigne à l'Université de Cambridge depuis une douzaine d'années, leur découvrit un domaine trop inconnu de celui que Gide appela, malgré lui mais en toute objectivi[illegible]e plus grand poète français".

[illegible] fait, M. Barrère (dont la biographie a paru dans "La Liberté et le Patriote" du 24 février) ne s'attarda que par nécessité aux détails biographiques de son auteur et il ne mentionna telle ou telle de ses oeuvres qu'occasionnellement. Car il se limita, dans sa conférence, aux rêves et aux insomnies de Victor Hugo. Celui-ci n'a-t-il pas écrit: "Je suis un homme qui fait attention à ma vie nocturne." Or M. Barrère a pu lire les "Carnets" intimes où Hugo a noté soigneusement, un à un, ses principaux rêves, appliquant ensuite systématiquement ses réflexions diurnes à les interpréter. Disons tout de suite que certains de ces rêves sont étranges, bizarres, parfois prémontoires, et que les explications du poète nous transportent dans un monde philosophique non moins étrange.

Grâce à un vocabulaire très richement varié, usant de tous les moyens d'expression, M. Barrère intéressa ses auditeurs de façon tour à tour badine, sérieuse, toujours profonde. Hugo parut dès lors un être extrêmement sensible qui, sous des dehors familiers de grande simplicité, s'acharne à approcher en profondeur certains mystères de notre univers humain. Et tous les symboles servent jusqu'à épuisement au grand poète qui essaie de comprendre "le sommeil, apprentissage de la mort"! Mais chaque mot dont il se sert n'est jamais pris au hasard, comme le démontra amplement M. Barrère.

Pauvre Hugo! Voulant tout de même se libérer de ces "insomnies à cauchemar", il invente un thérapeutique qui fait rire mais qu'il employa avec le plus grand sérieux: par exemple tourner la tête de son lit vers l'est, puis vers l'ouest, ou changer de chambre, pour tuer ces bruits réguliers qu'il entend dans son demi-sommeil. Car, apeuré mais en même temps réceptif au mystère, il subit plus que tout autre la rançon de son esprit poétique créateur trop surexcité.

Superstitieux, il subit parfois ses hallucinations et ses hantises de façon bien surprenante. Mais quand même, à certains moments il décide de recourir à un remède quasi infaillible, car il croit en Dieu, il croit à la survie, il nourrit en lui un sentiment religieux fait d'amour, et donc il recourt à la prière pour chasser les démons qui l'assaillent. Il prie . . . sa fille, qu'il considère comme une sainte. Qui ne connait cette prière de Victor Hugo à sa fille?

C'est donc jusqu'à ce Victor Hugo qui croit d'expérience à l'influence du spirituel sur le matériel, que M. Barrère a conduit ses auditeurs. Tout le long du trajet il cita des extraits de poésies d'une fine observation, d'un vocabulaire artistique inouï, et des anecdotes "nocturnes" parfois tragico-comiques. Vraiment, il fut agréable d'entendre les vers de Victor Hugo lus par un tel conférencier, tout spécialement cette chanson noire, quasi autobiographique, qui termina son exposé: "En frappant à une porte" où Hugo évoque si éloquemment ce sens du mystère qui a marqué toutes les phases de sa vie.

Le professeur Richard, de l'Université de Manitoba, remercia M. Barrère en termes émouvants. Puis tous et chacun des auditeurs eurent la chance de causer avec ce spécialiste de Hugo, au cours du thé qui suivit. Déjà plusieurs l'avaient rencontré chez le lieutenant-gouverneur Richard Bowles au cours d'une brillante réception, le samedi précédent, ou à un diner intime au Charterhouse.

Le Vermont aura un pavillon à l'Expo

MONTPELIER — Le Sénat du Vermont a adopté un projet de loi ayant pour but de ménager des crédits de l'ordre de $400,000 pour la construction d'un pavillon à l'Exposition universelle qui aura lieu à Montréal en 1967.

Le projet de loi sera maintenant envoyé au gouverneur Philip H. Hoff afin qu'il l'entérine.

Le pavillon sera surmonté d'une statue de Samuel de Champlain. L'année 1967 marquera le 400e anniversaire de cet explorateur.

Après l'exposition, le Vermont transportera le pavillon à Woodstock où il deviendra le Temple de la Renommée du ski.

La statue de Champlain sera également transportée à cet endroit, qui est situé près de la frontière qui sépare le Vermont du Canada.

AVIS

La présentation de diapositives, sous les auspices de la Ligue des Femmes Catholiques, de la paroisse-cathédrale, qui devait avoir lieu le 6 mars, se tiendra le dimanche 20 mars au Cercle Ouvrier, à 8 h. p.m.

Sainte-Marie

Réunion de l'A.P.M.

La réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maitres aura lieu le 16 mars, à 8 h. p.m.

Partie de cartes

La troisième partie de cartes de la série se tiendra le dimanche 13 mars, à 8 h. 15 p.m., On vous promet une belle soirée et de très beaux prix. Un goûter sera servi.

Naissances

A M. et Mme D. McElgunn est né un fils, Darren, le 12 janvier.

A M. et Mme G. Bisson est née une fille, Marie-Anne, le 3 février.

Le Club social

La réunion mensuelle du Club social aura lieu le jeudi 17 mars, à 8 h. p.m. N'oubliez pas le déjeuner-communion du dimanche 20 mars au restaurant Marigold après la messe de 9 h. a.m. Donnez votre nom pour le 17 mars afin qu'on puisse compléter les arrangements. Les dames, accompagnées de leurs époux, sont les bienvenues. M. l'abbé L. Beaulieu est l'invité d'honneur et parlera du rôle du laïc. Le déjeuner coûtera $1.00 par couvert.

Liturgie

Le jeudi 3 mars, le comité de la liturgie a tenu sa première réunion. M. l'abbé J. Pageot a premièrement expliqué comment les lecteurs et les commentateurs ont passé en premier lieu. Ensuite il décrivit sur le tableau les différentes sections et leur importance concernant le commentateur. Après ces paroles très éclaircissantes, on se rendit à l'église où on pratiqua à haute voix la lecture de l'épitre.

En plus de M. l'abbé Pageot, curé, M. l'abbé R. Bélanger, MM. Jos. Caron, Norbert Decloux, Réal Teffaine, Raymond Lajoie, Léo Grouette, Raymond Bacon, Norbert Tétrault et Denis Lafrenière, président, étaient présents.

Sts-Martyrs-Canadiens

Naissances

A M. et Mme Gabriel Sourisseau (Marie Larocque) est né un fils, Jacques-Alain-Paul.

A M. et Mme Albert Rioux (Monique Bouchard) est née une fille, Lorraine-Marie-Jeannette.

Décès

M. Pierre Gérrard est décédé le mardi 1er mars à l'hôpital général St-Boniface. Les funérailles eurent lieu à l'église des Sts-Martyrs-Canadiens le mardi 8 mars, à 4 h. p.m.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Graves responsabilités des dirigeants de Coopératives

D'ici quelques jours toutes nos organisations coopératives auront terminées l'élection de leurs officiers pour l'année 1966. Il est opportun de réfléchir quelques instants sur l'importance des charges que ces élus auront acceptés s'ils veulent continuer à se mériter la confiance des sociétaires.

Par la coopération le peuple s'est donné des organismes puissants qui sauront le rendre maitre de sa destinée, à condition toutefois, qu'il n'en perde pas le contrôle.

On nous a appris depuis toujours, que les deux principaux devoirs des directeurs étaient de diriger et de contrôler. Comme dans tout organisme démocratique, un directeur, seul, n'a aucun pouvoir. Ce n'est que lorsqu'ils se réunissent dans une assemblée dûment convoquée qu'ils peuvent agir. Le président même ne peut rien faire seul, à moins que les directeurs réunis en assemblée, sur motion proposée, secondée et adoptée, ne lui aient délégué telle ou telle charge.

Cependant si entre les réunions, un directeur n'a aucun pouvoir, il ne faudrait pas croire qu'il n'a aucun devoir à remplir. Ces devoirs, plus ou moins importants, dépendant de l'organisation qu'il dirige, exige qu'il se renseigne continuellement, d'une façon discrète, sur toutes choses, ce qui lui permettra de prendre des décisions sages, en assemblée, et d'administrer en connaissance de cause l'organisation qui lui est confiée.

Imaginons-nous un directeur qui assiste à la réunion mensuelle du bureau de direction. Depuis la dernière assemblée, il ne s'est pas occupé de se renseigner sur quoi que ce soit. S'il a la parole facile, il parlera très fort de choses qu'il connait à peine et assez souvent il réussira à faire accepter ses idées. Autrement, il se contentera de lever la main pour voter avec la majorité. Pour lui-même, cela constitue une perte de temps; vis-à-vis les sociétaires qui ont eu confiance en lui pour l'administration de leurs biens, c'est une grave négligence, un acte coupable qui n'est certes pas digne d'un honnête homme.

Ici au Manitoba, depuis plus de 25 ans nous avons été favorisés par des brochures, des manuels et des cours sur les devoirs graves de nos administrateurs. Avant qu'il ne soit trop tard, donnons suite à leurs recommandations, et efforçons-nous d'être des administrateurs digne de ce rôle. Des hommes qui ne craindront pas de prendre en main leurs responsabilités. L'avenir de nos organisations compte sur leur dévouement.

Pensons-y.



Dans cette photo prise lors de la présentation, par les Dames Auxiliaires de l'hôpital général St-Boniface, d'un appareil d'injection à haute pression "Amplatz", on reconnait, de gauche à droite, Mme W. B. MacKinnon, présidente, la Rév. Sr D. Clermont, S.G.M., administratrice de l'hôpital, M. le Dr G. W. Ritchie, chef de la diagnostique du département de cardiologie, et M. le Dr Davin Mymin, cardiologue en chef de l'unité de cardiologie. Cet appareil, qui a coûté près de $1,700, permet la prise d'angio-cardiogrammes pour la détection et l'investigation des différentes maladies du coeur. La majorité des tests servent à l'information diagnostique chez les patients qui doivent subir des interventions chirurgicales au coeur. De plus, le docteur Mymin s'en servira pour fins de recherches dans le même domaine. On sait que le docteur Mymin et son équipe de chirurgie comptent parmi les meilleurs au Canada et que le taux de mortalité est l'un des plus bas en Amérique du Nord. Les Dames Auxiliaires peuvent être fières d'avoir offert ce merveilleux appareil, grâce à leurs efforts continus.

Les membres de l'APM s'initient à la catéchèse

Le mercredi 23 février, à 8 heures p.m., à l'Institut Collégial St-Joseph avait lieu la première réunion de l'Association de Parents et Maitres de St-Boniface.

Mme Henri Campagne, présidente, souhaita la bienvenue aux parents et maitres, puis ce fut la lecture du rapport du secrétaire, le Dr A. Laurin, et du trésorier, M. Roland Gautron. M. Norman Ducharme présenta ensuite la conférencière Madame Lucille Toupin, qui avait accepté de présenter la première leçon d'un cours sur la catéchèse, et avec sa compétence d'institutrice de longue expérience a su démontrer comment on enseigne le catéchisme en première année à l'école. Ce fut non seulement instructif, mais rafraichissant! Il y avait sur la scène un groupe de gentilles élèves. En quelques minutes elles étaient si bien conquises par ce que leur disait leur institutrice qu'elles oublièrent leur présence sur la scène et répondirent avec spontanéité. L'auditoire put jouir et vivre avec ces charmantes enfants une vraie leçon de Catéchisme de l'année 1966.

La leçon commença d'abord par une courte prière et un chant biblique. Ensuite ce fut un peu la revue de la leçon précédente. Ce qui frappe d'abord c'est la façon charmante de conquérir toute l'attention des élèves en posant des questions qui invitent les enfants à parler. Ensemble ils découvrent — et toujours dans un langage bien à eux que:

Jésus n'est pas seulement venu faire connaitre l'Amour de Dieu pour l'homme mais aussi comment il doit répondre à cet amour de Dieu en disant "oui" à tout ce qu'Il lui demande. En même temps qu'Il fait cela et qu'Il le conduit vers le Père au ciel et en union de vie avec lui, Jésus nous révèle la gravité du péché, et la miséricorde de son Père.

Dans cette première semaine donc, l'institutrice a apporté cette révélation que le Christ nous donne du péché, ce refus de suivre le Christ, cette fuite du pécheur loin de Dieu. Aussi elle a présenté le Christ comme celui qui apporte le pardon de Dieu au pécheur et qui le ramène vers Lui. Ensemble les élèves et l'institutrice ont causé sur le péché, la contrition et le pardon de Dieu sans aborder la question de la confession. Elle fait parler les enfants qui cherchent à dire ce qu'ils pensent. Ensemble ils découvrent — et cela toujours dans ce langage d'enfant de 6 ou 7 ans que quand on dit "non" à Dieu, quand on fait à sa tête au lieu d'obéir au Bon Dieu, Dieu n'est pas content de nous et nous sommes tristes parce que nous ne sommes pas un bon ami de Dieu. **C'est ça un péché.**

"Cela nous arrive parfois de dire "non" au Bon Dieu et de savoir que le Bon Dieu n'est pas content de nous. Ça arrive peut-être que vous faites des péchés." On cherche des exemples.

Ça peut arriver en récréation: Quelqu'un se fâche contre un autre et veut lui faire du mal par exprès. Il pense à ce que Jésus a dit: "Aimez-vous les uns les autres." Mais il fait à sa tête et il fait du mal à l'autre.

Quelqu'un cache la galoche de son compagnon pour se venger. Il se rappelle que Jésus a dit: "Pardonnez à ceux qui vous font du mal." Mais il cache la galoche quand même. Il dit "non" à Dieu.

Ça peut arriver en classe: Quelqu'un fait le paresseux en classe. Il fait mal son travail. Il pense tout d'un coup que le Seigneur le voit et il se rappelle que le Bon Dieu veut le voir faire des belles choses, qu'Il lui demande de bien faire son travail. Mais il aime mieux faire le paresseux que de faire plaisir au Bon Dieu comme Jésus.

Oui, ça arrive de dire "non" au Bon Dieu. Quand on pense à cela on est triste. Quand c'est le temps de prier en classe ou le soir avant de vous coucher, peut-être que cela vous arrive de penser que le Bon Dieu n'est pas content de vous. Et vous êtes peut-être triste!

Non, nous ne sommes pas bien avec le Bon Dieu quand nous disons "non", quand nous faisons un péché.

La revue terminée, l'institutrice pose la question: "Mais qu'est-ce qu'il faut faire quand nous avons fait un péché? Jésus va nous le dire. Ecoutez bien cette histoire que Jésus raconte:

"Un homme avait cent brebis. Quand il y en a une qui est perdue, il laisse là toutes les autres pour courir après celle qui est perdue jusqu'à ce qu'il la trouve. Et quand il a retrouvé sa brebis, il la prend et la met sur ses épaules et il est tout joyeux. Il appelle ses amis et ses voisins et il leur dit: "Soyez contents avec moi, j'ai retrouvé me brebis qui était perdue." (Luc 15/4-6). Et Jésus nous dit:

"Le berger c'est Moi: les brebis c'est vous."

Jésus veut donc dire que l'homme qui a cent brebis c'est Jésus, et nous, les brebis de Jésus. Vous vous souvenez, Jésus est notre bon berger qui nous conduit vers le ciel. Jésus prend soin de nous et Il nous connait. Il veut que ses brebis soient heureuses avec Lui.

Eh bien, quand on fait un péché, on est comme la brebis qui laisse le berger et qui se sauve pour courir toute seule. Oui, quand on fait un péché, on ne suit pas Jésus qui nous dit quoi faire, mais on se sauve pour faire à sa tête. On laisse le Bon Dieu de côté.

Et puis comme une brebis perdue, on est triste parce qu'on a péché. On voudrait être avec Jésus, notre berger. On voudrait être un bon ami de Jésus et revenir avec Jésus. Mais Jésus dit qu'Il nous cherche quand nous sommes perdus comme la brebis. Jésus veut nous dire: "Quand tu as fait un péché, quand tu Me laisses et que tu es perdu, Je cours pour te chercher." Jésus est le bon berger; Il nous aime, Il nous cherche quand nous Le laissons pour faire à notre tête. JESUS NOTRE BERGER NOUS CHERCHE. IL VEUT NOUS REPRENDRE AVEC LUI. IL VEUT OUBLIER NOTRE PECHE (ce que nous avons fait de mal). JESUS VEUT NOUS AIDER A MIEUX FAIRE POUR RESTER AVEC LUI

L'institutrice reprend: Quand nous avons mal fait, pensons à Jésus qui nous cherche. Le Seigneur n'est pas fâché, mais Il veut nous aider à mieux faire.

Comme la brebis qui voit venir le berger, il faut vite courir vers Lui et dire: "Jésus, j'ai mal fait, aidez-moi à faire mieux pour être un bon ami de Dieu et pour rester près de vous." Et Jésus sera content de nous. Nous ne serons plus tristes. Comme Dieu est bon! Comme Jésus nous aime!

La leçon finit par une courte prière et un chant biblique.

Madame Toupin mérite les plus sincères félicitations!

Après un court intermède, M. l'abbé Robert Lane, M. l'abbé Deniset-Bernier, curé de la paroisse-cathédrale et Madame Toupin engagèrent le dialogue avec l'auditoire. Les questions furent posées de deux façons: directement et indirectement avec l'aide de petits billets. Ce fut intéressant et encourageant.

Les parents apprirent que le catéchisme n'est plus un ensemble de questions et réponses à être apprises par coeur. Aujourd'hui on fournit à l'enfant de 6 ou 7 ans des moyens d'expression adaptés à son âge, tels que le dessin, le modelage ou le mime, lui permettant de reprendre à son compte et de façon personnelle ce que le catéchiste lui aura transmis. L'enfant a la chance, le droit de s'exprimer. En apprenant à connaitre Dieu notre Père, dans son univers à lui, il apprend à aimer, et c'est dans l'Amour qu'il va grandir fort.

Madame Toupin expliqua ce que les parents doivent voir dans le cahier de dessin que l'enfant apporte à la maison.

Les questions ne manquèrent pas et tous se montrèrent vivement intéressés. Les mamans qui demandaient ce qu'elles peuvent faire à la maison pour enseigner aux enfants d'âge préscolaire, apprirent que l'enseignement religieux doit commencer dès que l'enfant s'éveille à ce qui l'entoure. MM. les abbés firent remarquer qu'à la Librairie Lumen il y a entre autres:

a) Ecoute, Mon Fils — Père Ranvez (de 3 à 7 ou 8 ans)

b) L'enfant devant Dieu — Pères Lefèvre et Perrin (3 à 5 ou 6 ans)

c) Des disques. Viens vers le Père (5 à 8 ans), Prions avec le roi David (5 à 10 ans).

Les mamans devraient raconter des histoires de la Bible à leurs petits enfants et les engager à parler, à dire ce qu'ils pensent.

M. Roland Gautron remercia la conférencière et ses gentilles élèves dont voici les noms: Mlles Sheryl Simoens, Sylvie Michaud, Jeannine Bérubé, Rachel Magne, Maryvonne Jamault, Rachel Turenne, Claire Joyal, Madeleine Chaput, Gisèle Frédette, Pauline Robidoux, Michelle Lavoie, Monique Deschênes, Marguerite Ferland.

La réunion se termina par la prière présidée par M. le Curé.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Nous étions au poste! En cas de tempête de neige, d'ouragan ou d'inondation, la radio démontre qu'elle est encore le moyen de communication le plus efficace qui soit et même le seul moyen de communication.

Vendredi dernier, le personnel restreint du poste, vu les conditions quasi insupportables, pouvait à peine répondre aux appels qui entraient de par toute la province pour avertir, contremander ou encore conseiller des mesures de prudence dans une intempérie pareille. Une fois de plus, félicitons le personnel de son dévouement presque héroïque dans l'accomplissement de son devoir et remercions cette dame qui a bien voulu offrir des goûters si succulents, sans oublier le jeune messager.

Le maire Guay a su profiter de nos bons offices pour alerter les citoyens de St-Boniface et les tenir au courant du travail inlassable des employés de la cité, ainsi que du progrès qui se faisait au fur et à mesure que le déblayage avançait.

Le conseiller Jack Willis, président suppléant du gouvernement métropolitain, n'a pas caché ses louanges lundi dernier pour le travail des postes de radio de la région métropolitaine durant et après la tempête de vendredi dernier.

"Dans un cas d'urgence comme celui-là, et tout particulièrement lorsque les moyens de transport ont été disloqués, la radio est devenue le seul moyen de communication. Sans le travail fantastique des postes de radio nous aurions été dans une situation critique. Les postes sont devenus la ligne de vie de la population à laquelle les appels et les informations furent relayés immédiatement et avec précision.

"J'ignore de souligner, M. Willis, ce que nous serions devenus sans les hommes et les femmes de nos postes de radio."

Si nos dirigeants de la vie civique étaient fiers de nous . . . à notre tour nous étions fiers de servir d'une façon efficace nos auditeurs. A Valmore Gervais et André Martin, nous décernons la palme, car, par une température pareille, il n'était pas facile d'ouvrir à 6 h. 30 du matin avec "Ici CKSB".

AVIS

A la suite de la récente tempête de neige, on demande aux citoyens de la ville de St-Boniface de marcher dans les rues, sur le côté gauche, de sorte qu'ils fassent face aux véhicules circulant vers eux, jusqu'à ce que les trottoirs aient été déblayés.

On demande aux automobilistes de tenir compte de cette recommandation d'urgence et de prendre toutes les précautions qui s'imposent.

Les rues, à St-Boniface, sont déblayées maintenant et on s'occupe du nettoyage des ruelles.

On demande aussi aux citoyens de découvrir ou d'indiquer la position des bouches-d'incendie dans leurs quartiers afin qu'elles puissent être repérées facilement.

Joseph-P. Guay,
Maire

le lundi 7 mars 1966.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Déjeuner-communion

La fameuse tempête de la semaine dernière a peut-être plu à la gent écolière mais elle a causé bien des embarras aux automobilistes et aux grandes lignes de transport en commun, sans oublier les organisateurs de notre déjeuner-communion qui devait avoir lieu le 6 mars.

A notre assemblée de lundi dernier, les frères ont été mis au courant que ce déjeuner-communion "père-fils" avait été remis au dimanche 20 mars, à 8 h. 45, en l'église du Précieux-Sang, rue Kenny.

Visite

Le député d'état, le frère Karr, et le député de district, le frère Ste-Marie, nous ont rendu visite le lundi 7 mars, lors de notre assemblée sociale. Nos deux visiteurs ont su intéresser les frères avec leurs remarques appropriées au sujet de notre ordre.

Notre chapelain, toujours à la page, même s'il parle en anglais, nous a entretenu du rôle des laïcs dans l'Eglise. Tous les frères pourront mettre à profit ses énoncés et devenir ainsi de meilleurs chrétiens.

Çà et là

Le frère R. Michaud a encore quelques billets pour notre soirée de la mi-Carême. Ceux qui ont l'intention d'y assister le 18 mars feraient bien de réserver leurs billets le plus tôt possible.

La chronique de Bistouri du 3 mars nous a bel et bien prouvé qu'il était encore de ce monde! Nous sommes toujours heureux de le lire.

La lettre mensuelle de notre grand chevalier saura tenir nos frères au courant de nos activités. Lisez-la attentivement.

RIGOLETTO.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS

En marge du Règlement no 4370

La section 18 du règlement no 4370 — un règlement qui gouverne le contrôle des animaux et prévoit au maintien et aux conditions de la fourrière — stipule comme suit:

"Restrictions spéciales — Tout propriétaire de chien ne pourra laisser errer ni permettre le chien sur les voies publiques à moins que ce chien ne soit en laisse et sous contrôle efficace d'une personne compétente, et tout propriétaire de chienne en chaleur ne devra permettre l'animal de devenir nuisible sur les voies publiques ou sur propriétés privées."

La section 27 du même règlement prévoit aussi:

"Pénalités — Toute personne coupable d'une infraction en marge de ce règlement sera passible sur conviction d'une amende n'excédant pas vingt-cinq dollars pour la première offense, et une amende n'excédant pas cinquante dollars pour toute autre offense, plus les frais."

Avis est par les présentes donné que le Conseil de Ville s'en tiendra strictement aux prévisions du règlement en question et les citoyens sont priés d'en tenir compte et d'agir en conséquence.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 8 mars 1966.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Gérard Souzay à "L'Heure du concert"

C'est une des voix de baryton les plus admirables et les plus fascinantes que nous entendrons à "L'Heure du concert", le jeudi 20 mars, à 10 h. du soir. Gérard Souzay sera l'invité de la grande émission musicale du réseau français de télévision.

Depuis une vingtaine d'années, les plus grands critiques du monde ont tout dit de l'exceptionnel talent de ce baryton que les salles de concert les plus prestigieuses se disputent. Il est un des représentants les plus accomplis de l'école française de chant.

A l'"Heure du concert" du 10 mars, il illustrera l'évolution de la mélodie avec les airs de Lulli, Rameau, Mozart, Schubert, Berlioz, Gounod, Gluck et avec des chansons de Duparc, Fauré et Ravel.

Cette émission est une réalisation de Pierre Morin.

A "Votre choix", Nicole Germain reçoit un policier

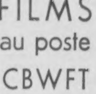
Le nom du lieutenant Léo Plouffe est depuis quelques années, familier au public. Ce policier de carrière est considéré comme un des meilleurs experts de l'Amérique du Nord en désamorçage de bombes de toutes sortes. Il a risqué sa vie plus d'une fois pour protéger celle de ses concitoyens.

Ce policier hors-pair sera l'invité de l'animatrice Nicole Germain, à l'émission "Votre choix" du samedi 12 mars, à 10 h. du soir. Comme première invitée, M. Plouffe a choisi de présenter au public la diseuse Johanne Jasmin. On a écrit de cette dernière qu'elle était "un mélange de Lucienne Delisle et d'Edith Piaf". M. Plouffe a invité aussi en studio un pilote d'aviation qui parlera de sciences aéronautiques, ainsi que la Symphonie vocale de la Police de Montréal.

Une aventure policière au "Théâtre d'une heure"

C'est à une aventure policière que seront conviés les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada lors du prochain "Théâtre d'une heure", le dimanche 13 mars, à 9 h. Monique Lepage, Léo Ilial et Guy Hoffmann joueront dans "Affaire vous concernant", oeuvre de Jean-Pierre Conty, adaptée pour la télévision et réalisée par Florent Forget.

Ensemble, deux amants tentent de maquiller un crime en suicide. Tout semble aller pour le mieux et tout le monde croit à ce "suicide", sauf le commissaire Bernu, qui a vraiment le nez trop fin. Décidément, il n'y aura jamais de crime parfait.



FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 11 mars

8 h. 30 — **Le faux pas:** Fr. 1964. Drame d'A. d'Ormesson avec Dominique Paturel et Yori Bertin. — Un automobiliste recueille une jeune femme au comportement étrange. — Bonne construction dramatique. Photographie de qualité. Interprètes bien dirigés. — Liaison. Adultes.

11 h. — **Une si jolie petite plage:** Fr. 1948. Drame psychologique d'Y. Allégret avec Gérard Philipe et Madeleine Robinson. — Un homme tente d'empêcher un enfant de commettre les mêmes erreurs que lui. — Réalisation soignée. Invraisemblances. Interprétation de classe. — Liaison, meurtre, suicide. Non coté. Sujet à caution.

Samedi 12 mars

10 h. 45 — **Les moutons de Praxos:** Fr. Gr. 1961. Drame de guerre de C. Bernard-Aubert avec Georges Foundas et Titos Vandis. — A la suite d'un attentat, des Grecs sont bloqués dans leur village par l'ennemi. — Admirable photographie. Style vigoureux. Atmosphère tragique bien créée. Interprètes convaincants. — Dénonciation de la guerre. Cruautés. Inconduite. Adultes, des réserves.

Lundi 14 mars

11 h. — **Les garçons:** Fr. It. 1960. Etude de moeurs de M. Bolognini avec Laurent Terzieff et Jean-Claude Brialy. — Transportant de la marchandise volée, des vauriens s'adjoignent des prostituées pour détourner l'attention de la police. — Dialogue banal. Scènes inutiles. Bons interprètes. — Moeurs libertines. Déconseillé.

Mardi 15 mars

10 h. 30 — **Lotna:** Pol. 1959. Drame de guerre d'A. Wajda avec Jerzy Moes et Bozena Kurowska. — Pendant l'invasion de 1939, un cheval passe d'un offiicer à l'autre. — Très belle photographie. Passages saisissants. Episodes faibles. Interprétation inégale. — Scènes cruelles. Adultes.

Mercredi 16 mars

8 h. 30 — **Amélie ou le temps d'aimer:** Fr. 1961. Drame romantique de M. Drach avec Marie-José Nat et Jean Sorel. — La vie sentimentale d'une jeune fille qui se meurt d'amour pour son cousin. — Sentimental. Soigné mais froid. Bonne interprétation. — Scène délicate. Adultes.

400 guides en fête au gymnase Notre-Dame

Grand ralliement! Grande rencontre! Environ 400 guides et responsables se rencontraient, le 27 février, à l'auditorium Notre-Dame de St-Boniface pour clôturer la Semaine guide. La gaieté, l'entrain et la joie de se revoir augmentaient au fur et à mesure que les guides arrivaient.

Son Exc. Mgr M. Baudoux officia au saint sacrifice de la messe, assisté de MM. les abbés B. Bélanger, Edmond Baril et Gérard-M. Lévesque. Il souligna, au cours de l'homélie, l'importance du carême sous toutes ses formes et nous exhorta à la pénitence. Le chant était sous la direction de M. l'abbé F. Juneau, aumônier diocésain. A l'issue de l'office religieux, les guides et les jeannettes, rassemblées dans leur compagnie et leur ronde respectives, s'en donnèrent à coeur joie, autant par leurs chants que par leurs appétits.

Commissaire Loiselle adressa ensuite quelques mots de bienvenue à Mgr Baudoux, à M. l'abbé Juneau, aux aumôniers d'unité et à la compagnie du Sacré-Coeur. A ceux-ci et à ses guides, elle souligna les progrès accomplis, ainsi que les besoins de l'heure, et leur souhaita courage et persévérance pour mener à bonne fin tout travail entrepris. Un numéro-surprise nous était réservé par notre commissaire, toujours aussi délicate. Elle invitait Mgr Baudoux à rencontrer chaque compagnie et ronde, présentées par leur aumônier respectif. Quelle joie cette rencontre avec notre archevêque!

Sous l'habile direction de Mmes Rosanna Bérubé, examinatrice de brévets de spécialité, et Annette Latreille, trésorière diocésaine, le tour de chants des guides et des jeannettes fut une réussite. M. l'abbé Juneau nous régala de ses chants: "Automne" et "Bonhomme, bonhomme".

La présentation des licences de camp aux cheftaines et assistantes méritantes, suivie des confirmations d'affiliation d'unités, fut faite par Commissaire Loiselle, qui remplaçait Mme Henriette Morier, déléguée du comité régional. Mlle Lucille Pelletier, 2e ronde Maria Goretti, Mmes Callens, 4e ronde Kateri Tekakwitha, Pierre Lemay, 6e ronde Précieux-Sang, et Lucille Dumaine, 7e ronde Sts-Martyrs-Canadiens, reçurent leurs licences de camp de la branche Jeannette. De la branche Guide, Mme Marie-Jeanne Marcoux, 3e compagnie St-Louis de France, Mlle Thérèse Gagnon, 5e compagnie Précieux-Sang, Mlle Marlene Lambert, 6e compagnie St-Eugène, Mmes Thérèse Drouin, Cécile Lachance et Lucie Aubry, 8e compagnie Sts-Martyrs-Canadiens, reçurent aussi leurs licences de camp. Bravo!

La 6e ronde du Précieux-Sang et la 7e ronde des Sts-Martyrs-Canadiens reçurent officiellement leur confirmation d'affiliation d'unité. Notre-Dame — Victoire.

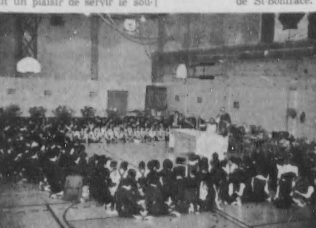
L'échange de Fanions et de Houlettes, habilement dirigé par Mme Marie-Paule Larivière, cré de district no 2, resserra les liens d'amitié fraternelle.

M. l'abbé Juneau, notre dynamique aumônier diocésain, encouragea ses guides à aller de l'avant avec confiance: "Père, je réponds". Mgr Baudoux, avec sa cordialité habituelle, manifesta sa joie d'avoir pu participer à cette journée. Le mouvement guide, nous dit-il, est une méthode complémentaire d'éducation et ne remplace pas celle donnée par les parents. Merci pour vos bonnes paroles encourageantes, "bon pasteur".

Un grand merci au Comité protecteur de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, qui s'est fait un plaisir de servir le souper. La présence de quelque 150 parents fut des plus appréciées et nous tenons à les remercier sincèrement pour leur signe tangible de soutien et d'encouragement.

De notre mieux — Sois prête.

Les guides du diocèse de St-Boniface.



Son Exc. Mgr Maurice Baudoux célèbre la messe au gymnase Notre-Dame à l'occasion du grand ralliement guide à St-Boniface.



Ci-dessus Mgr Baudoux bénit des étendards des deux rondes Jeannettes qui furent reconnues officiellement lors du grand ralliement à St-Boniface.



De gauche à droite, l'on voit quelques responsables du grand ralliement guide à St-Boniface: Mme Lucie Aubry, Mme Thérèse Drouin, Mlle Thérèse Gagnon, Mme M.-Jeanne Marcoux, Mme Rita Bohémier, Mme A.-M. Loiselle, Cre D., Mme Lucille Dumaine, Mme Pierre Lemay et Mlle Lucette Pelletier.

Une première mondiale au théâtre de Winnipeg

WINNIPEG — Le Manitoba Theatre Centre a annoncé ses projets pour une importante production: la première mondiale de "Nicolas Romanov", du dramaturge américain William Kinsolving.

Le MTC et la compagnie du Festival shakespearien de Stratford ont combiné leurs efforts pour présenter cette pièce de 18 tableaux traitant du tsar Nicolas II de Russie, du 9 au 26 mars, à Winnipeg.

Le coût de la production sera de l'ordre d'environ $70,000, dont $12,000 seulement pour les costumes.

Michael Langham, directeur artistique du Festival de Stratford, assumera la mise en scène. Leslie Hurry dessinera les costumes, et le chef canadien Louis Applebaum composera une musique appropriée.

En tête de la distribution figurent les noms de William Hutt, Francis Hyland et Léo Ciceri.

Le Comité international de la Croix-Rouge est un organisme neutre formé de 25 citoyens suisses. Le Comité est le gardien des Conventions de Genève.

Au poste CBWFT

JEUDI 10 MARS
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Images de France
9.30—Défis nouveaux
10.00—L'Heure du concert
11.00—Cinéma: "L'école des vedettes"

VENDREDI 11 MARS
3.45—Femmes d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Nos Frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Le Faux Pas"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Une si jolie petite plage"

SAMEDI 12 MARS
2.15—Cours universitaires
4.30—Langue vivante
4.45—Don Quichotte
5.15—100 millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—Trois étoiles
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "La Pension Jonas"
10.00—Votre choix
10.30—C'est écrit dans le ciel
10.45—Cinéma: "Les Moutons de Praxos"

DIMANCHE 13 MARS
2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo '67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music Hall
9.00—Théâtre d'une heure: "Une affaire vous concernant"
10.00—Conférence de presse
10.30—Conférence
11.05—D'hier à demain

LUNDI 14 MARS
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Cartes sur table
11.00—Cinéma: "Les Garçons"

MARDI 15 MARS
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Caméra 66
10.30—Festival du cinéma polonais: "Lotna"

MERCREDI 16 MARS
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boite à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Amélie ou le temps d'aimer"
10.15—Le Sel de la Semaine
11.15—Les Affaires de l'Etat
11.30—Les Incorruptibles

Au fil des jours . . .

La vie au Petit Séminaire de St-Boniface

Assemblée générale du Comité des Parents

Le dimanche 27 février, l'exécutif du comité convoquait les parents pour une deuxième rencontre générale. L'ordre du jour était passablement chargé: acceptation de la constitution, élection d'un nouveau membre à l'exécutif, rapport du travail déjà entrepris, enfin annonce de certains projets d'avenir.

Après avoir pris le repas en compagnie de leurs fils, les parents se mettent résolument au travail. D'abord on procède à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale et M. Rémillard, président, énumère les différentes activités de l'exécutif depuis le début de l'année. Des articles de la constitution soulèvent quelques difficultés; finalement on décide de l'accepter provisoirement jusqu'à l'assemblée générale de l'an prochain.

L'élection de M. René Provost, de St-Norbert, au poste de conseiller, est vite conclue; il sera le cinquième membre de l'exécutif. Après quelques paroles du supérieur rappelant la sollicitude de l'Eglise à l'égard des Petits Séminaires, chacun des directeurs vient à tour de rôle exposer brièvement un des aspects de la maison. Puis le président de l'exécutif fait part de deux projets dûs à l'initiative des parents: il s'agit d'un tirage en faveur du Club Athlétique et d'un thé.

Pour venir en aide au comité sportif du séminaire, les parents et les élèves solliciteront connaissances et amis, leur offrant la chance de gagner un appareil de télévision, don de M. Lavergne, de St-Pierre, ou deux peintures à l'huile de grande valeur, ou encore un panier de marchandises fort bien garni. L'impression des billets de tirage est une gracieuseté du Dr J. Boucher, conseiller exécutif. L'attribution des prix aura lieu le 1er mai prochain au cours du thé dont Mme Boulet a pris charge.

Vers huit heures, l'assemblée se termine sur une note d'enthousiasme . . .

COMMUNIQUE.

Clercs-servants de la cathédrale

Comme tout le monde, nous nous remettons de la formidable tempête qui immobilisa la ville en fin de semaine. Nous devons admettre que cela nous a ralentis un peu dans nos activités.

Cependant, le deuxième numéro de notre journal fut publié. Ce journal de six pages comprenait un mot de l'aumônier aux servants, de l'humour, des jeux et des chroniques des différentes équipes composées par les plus jeunes. Il y avait aussi une page sur le camp Notre-Dame et son programme de l'été prochain. Nous avons pu constater que le succès fut très grand. Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont collaboré au succès de ce journal, et ceux qui ont offert de l'aide pécuniaire.

Vu que presque tout a été contremandé en fin de semaine, nous aussi avons annulé nos quelques projets. D'abord nous avions décidé de nous rendre avec le club des grands et celui des petits à Ste-Anne-des-Chênes pour jouer deux parties de hockey dans l'après-midi du 6 mars. Malheureusement tout fut annulé et je ne puis certifier si ces parties auront lieu plus tard.

A la réunion du 6 mars, nous, les grands et l'aumônier, avons organisé un peu le programme des mois d'avril et mai. Je compte vous faire part plus tard de ces projets.

Raymond GAUTHIER.

La Bible vous parle

Un anneau d'or au groin d'un pourceau: une femme belle, mais dépourvue de tact. (Prov 11, 22)

• • •

Amasser en été est d'un homme avisé, dormir à la moisson est d'un homme éhonté. (Prov 10, 5)

"Coopérative"

(Suite de la première page)

ballon-panier, M. Robert Levesque divulguera les secrets du volley-ball, etc. Des instructeurs de tir ont déjà suivi des cours (dont MM. Herman Lafrenière, Aimé Gauthier, Clarence Bernier et Charles Bédard) pour mieux guider tous ceux qui fréquenteront les allées de tir au sous-sol. Ces allées de tir sont ouvertes à tous les jeunes d'au moins 10 ans qui ont obtenu la permission de leurs parents. M. Hale, représentant du gouvernement, viendra donner de 6 à 8 leçons aux débutants.

Parmi les projets "sportifs" d'avenir: levée de poids, boxe et lutte, fer à cheval, promenade en bateau sur la Seine durant l'été, etc. On lance tout particulièrement une invitation aux "anciens" du Cercle Ouvrier qui aimeraient, une fois leur Cercle fermé, continuer à jouer aux cartes durant l'après-midi!

Comme on le voit, ce Centre St-Louis ne chômera pas. Sans compter que la grande salle du sous-sol est réservée aux organisations paroissiales, et donc que Scouts, Jeannettes, Guides y jouiront toujours de "leur petit coin" qu'ils devront eux-même tenir bien en ordre. Dès l'automne, semble-t-il, la "desserte" s'enrichira d'une meute de louveteaux. Mais au sous-sol, en plus de cette grande salle et des allées de tir, se trouve la boutique où M. Marcoux laissera ses outils et, transformé en professeur, enseignera aux jeunes qui veulent apprendre à s'en servir, pour travailler le bois par exemple.

Donc c'est vraiment un Centre de Loisirs qui sera bénit et ouvert officiellement dimanche prochain. Rendez-vous-y en foule dès 2 h. p.m., afin de pouvoir assister aux cérémonies de bénédiction et de coupe du ruban, participer au grand thé, et aussi visiter les divers locaux de cet édifice de 50 par 70 pieds: au soubassement, allées de tir, grande salle des organisations paroissiales, toilettes pour hommes et pour dames, salle des fournaises, boutique; à l'étage, salle de 40 par 64 pieds pouvant accommoder jusqu'à 300 personnes lors d'une soirée sociale (Cette salle est "à louer" chaque fin de semaine. Pas de gêne!) et offrant une kyrielle de sports divers, cuisine moderne avec toutes les facilités pour pourvoyeurs de banquets, cantine, haut-parleurs, etc. Il y aura place pour 120 voitures sur le terrain de stationnement, dès ce printemps. Bientôt, on l'espère du moins, de magnifiques attractions vous seront offertes sur les rives de la Seine, et même sur la Seine grâce à de petits bateaux d'excursion.

Félicitations à tous les responsables de ce Centre qui rendra de si excellents services, particulièrement à la jeunesse de St-Boniface. Hommages aux hommes et dames si dévoués qui, par leur travail tenace et bénévole, ont contribué à la réalisation de ce projet si méritoire!



"De notre mieux"

Meute Provencher

Jean-Marc devait faire sa Montée à la troupe Provencher le vendredi 4 mars, mais à cause de la tempête celle-ci fut remise au 11 mars.

On souhaite la bienvenue à nos treize novices bien intéressés: Jacques Berthelette, Tracy Boisselle, Roland Carrière, Guy Clément, René Daneault, Roger Ducharme, Claude Gautron, Philippe Le Dorze, Michel Marcoux, Albert Rajotte, Gilles Rajotte, Robert St-Pierre et Robert Simard.

A la réunion du 3 mars il n'y eut pas une — pas deux . . . mais TROIS sizaines gagnantes! Celles-ci furent: les **Bruns** avec Normand Morin sizenier, Gilbert Schaubroeck second, Tracy Boisselle, Philippe Le Dorze, Gilles Rajotte, Robert St-Pierre, Raymond Olivier et Jean-Marc Marion; les **Gris** avec Paul Guyot, Sylvain Aubry, René Daneault, Roger Ducharme, Michel Marcoux et Albert Rajotte (Marc Fitzmaurice, sizenier, et Ronald Rougeau, second, étaient absents); les **Noirs** avec Jean-Marc Roy sizenier, Guy Clément, Claude Gautron, Robert Simard, Daniel Aubry, Léonard Osomoto, Jacques Pelletier (Julien Allard était absent). Yap! yap! yap! yaou!

Attention! Attention! Les loups, n'oubliez pas la Montée de Jean-Marc Roy le 11 mars à 7 heures p.m.

Meute Taché

Bienvenue à nos deux nouveaux loups: Gilbert Fiola et Michel Marion.

Des "étoiles d'ancienneté" furent remises à Chil (notre assistante), Richard Bonnefoy, Guy Fillion, Ronald Labossière et Laurent Marcoux.

Félicitations à: Richard Bonnefoy qui a mérité sa deuxième étoile et son brevet d'artiste; Laurent Marcoux, brevet d'équipier et aide-secouriste; Gilles Normandeau, brevet de catéchisme. Beau travail!

La sizaine des **Noirs** avait à préparer une mime sur notre saint patron, saint François d'Assise, et toute la meute en a bien profité.

Nous avons eu la plaisante tâche de remettre trois prix à nos gars:

—en reconnaissance de leur bonne tenue au grand ralliement,

—pour leurs efforts à préparer les panneaux,

—pour nos sept gars qui ont fait leur promesse.

Les gagnants furent: Richard Bonnefoy, Richard Petit et Michel Tétreault.

Meute Précieux-Sang

Félicitations aux louveteaux: Richard Gagné, Guy Lauzé, Jean-Paul Poirier, René Dubois, Gilles Fréchette et Michel Vielfaure qui ont fait leur promesse le 2 mars.

Troupe Précieux-Sang

Vendredi 25 février, la haute Patrouille ayant à sa tête le chef Richard Cormier, quittait la ville pour passer la fin de semaine au camp scout à Hadashville. Le groupe se composait des C.P.: L. Gagnon (1er C.P.), C. Demarcke, G. Boisjoli, L. Neirinck et des S.P.: Roger Cormier et P. Hébert.

Le groupe entra dans le bois vers 8 h. 30 du soir. Les scouts étaient chaussés de raquettes alors que le chef filait sur des skis. Il a fallu marcher 3 milles avant d'atteindre le chalet. Le premier mille fut relativement facile puisqu'il avait été entretenu une partie de l'hiver; par contre, les deux derniers milles furent pénibles. Le chef précédait les marcheurs et avec ses skis battait la route. Vers 10 h. la troupe s'arrêta pour se reposer et se chauffer autour d'un bon feu. On en profita pour casser la croûte.

Après une demi-heure de repos, la troupe se remit en route et cette fois-ci pour ne s'arrêter qu'au chalet. La première chose à faire fut de chauffer le chalet et de revêtir des vêtements secs. On prit un chocolat chaud et sans plus tarder tous se glissèrent dans leurs sacs de couchage pour jouir d'un sommeil bien mérité.

Le samedi, nous avons eu la visite du Père Tessier, l'aumônier, et de M. Jos. Dupas, président du Comité protecteur. Etait avec eux, le S.P. B. Vachon qui n'avait pu arriver la veille. Au cours de la journée, deux scouts firent une marche d'exploration, d'autres après avoir creusé un trou dans la glace su rla rivière, taquinèrent le poisson . . . l'histoire ne dit pas ce qu'on y prit . . . On enleva aussi la neige sur le toit du chalet. Puis le dimanche, les C.P. mesurèrent la largeur de la rivière en vue d'un projet d'été: construire un pont suspendu. La troupe quitta le camp dimanche midi.

Cette "hike" demeurera longtemps dans la mémoire des scouts. Elle fut une occasion de manifester courage, endurance, mettant ainsi en partique l'article 8 de la loi: "Le scout sourit et chante dans ses difficultés.

Bonne chasse!

Scouts et Louveteaux de St-Boniface.

Le Trio Foerster aux JMC de St-Boniface

Les membres du Trio Foerster, que présente en concert le centre de St-Boniface des JMC le lundi 14 mars, se rencontrèrent à l'Ecole des Hautes Etudes Musicales de Prague, en Tchécoslovaquie, leur pays natal. Chacun d'eux s'est produit comme soliste dans bon nombre de pays avant de se réunir pour former un trio pour lequel ils choisirent le nom d'un grand compositeur tchèque, Josef Bohuslav Foerster.

Au cours du concert du 14 mars, le Trio Foerster offrira aux auditeurs un programme qui illustre très bien les différents styles de composition pour trio à clavier.

Le concert débutera par le Trio en la majeur de Haydn à qui l'on attribue "l'invention" du trio à clavier, comme d'ailleurs celle du quatuor et de la symphonie.

Dvorak, compositeur tchèque, donc compatriote du Trio Foerster, se situe un siècle après Haydn. Il est célèbre surtout par sa symphonie du Nouveau Monde mais il a composé également beaucoup de musique de chambre, entre autres le Trio en si bémol majeur qui est au programme.

L'école moderne est représentée par Dmitri Shostakovitch considéré comme le plus grand compositeur de la Russie soviétique. Dans son Trio en mi mineur que jouera le Trio Foerster, on retrouve les qualités dominantes de la musique de ce grand maître.

Voilà qui promet une soirée intéressante à ceux qui assisteront à ce quatrième concert de la saison 1965-66 des Jeunesses Musicales à St-Boniface. Ce sera le dernier de la série régulière JMC mais pas la dernière manifestation de ce groupe car les Auditions JMC qui auront lieu le 30 avril seront ouvertes au public. Elles se termineront par la proclamation des prix dont le plus important est un voyage et un séjour de trois semaines au Camp Musical JMC au Mont Orford dans le Québec.

Des renseignements au sujet des Auditions seront communiqués lors du concert du Trio Foerster qui aura lieu à l'Institut Collégial St-Joseph le lundi 14 mars, à 8 heures.

Décès

M. DANIEL LAGIMODIERE

M. Daniel Lagimodière, de 184 avenue Hindley, est décédé à l'hôpital général de St-Boniface, le dimanche 27 février, à l'âge de 82 ans.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église paroissiale St-Emile, le mardi après-midi jusqu'à l'heure du service qui eut lieu le soir même à 8 heures. L'enterrement se fit au cimetière Green Acres.

M. Lagimodière est né à Lorette, Man., le 3 mars 1883, et sa femme, Marie, le précéda dans la tombe le 5 mars 1944. Lui survivent, cinq fils, Henri, André, Raymond, Adélard, tous de St-Vital, Jean-Baptiste, de l'Armée canadienne stationnée en Allemagne; cinq filles: Mme E. Nadeau (May), de Transcona, Mme G. Lavigne (Lucille) et Mme H. Cinq-Mars (Eléonore), toutes deux de St-Vital, Mme J. Horvath (Anne-Marie), de Brandon, et Thérèse, de St-Vital, et 16 petits-enfants.

* * *

M. JEAN-B. LEMIEUX

Le samedi 5 mars, à l'hôpital général Misericordia, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Lemieux, époux de Mary Lemieux, de 150, avenue Imperial, St-Vital.

Né à Cantal, Sask., M. Lemieux fut imprimeur au journal "Le Patriote" à Prince-Albert. Il occupait le même emploi à "La Liberté et le Patriote" depuis près de 25 ans. Chevalier de Colomb, il fut le premier président de la Caisse Populaire de la paroisse du Christ-Roi, de St-Vital.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux filles, Mme Ronald Mann (Marcelle), de Vancouver, C.-B., et Lorraine, à la maison; deux petites-filles, Susan et Patricia Mann, ainsi que sept frères et sept soeurs.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins à 8 h., le mercredi soir 9 mars. Le service fut chanté à la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg, à 10 h., ce jeudi matin. L'inhumation eut lieu au cimetière du St-Sépulcre.

La Croix-Rouge a prêté, gratuitement, l'an dernier, près de 61,000 accessoires pour chambre de malade à 38,000 personnes que la maladie retenait à la maison.

* * *

Les volontaires de la Croix-Rouge, qui font la visite des hôpitaux, se présentent au chevet de 95,000 anciens combattants hospitalisés au cours de l'année et leur apportent douceurs et réconfort.

Trois Candidates au Carnaval de Lorette

Mlle Claudette Ross, fille de M. et Mme Aurèle Ross, de Lorette est âgée de 17 ans et étudiante en douzième année à l'Institut collégial, de Lorette.

Mlle Lucille Lebrun, fille de M. et Mme J.-B. Lebrun, est âgée de 17 ans et étudiante de onzième année à l'Institut collégial de Lorette.



Mlle Lucille Grégoire, fille de M. et Mme Léopold Grégoire, élève de onzième année à l'Institut collégial de Lorette. Lucille est âgée de 15 ans.

Pilotes et équipages ne courent qu'un risque normal

Les équipages et les passagers volant dans les avions des grandes compagnies aériennes canadiennes ne sont pas aussi exposés au danger que beaucoup de personnes l'imaginent. Selon l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, les pilotes et les équipages des lignes aériennes nord-américaines ne courent qu'un risque normal et les compagnies d'assurance du Canada ne leur réclament pas de prime supplémentaire en raison de leur profession.

Les pilotes des grands avions à passagers mènent une vie un peu plus dangereuse que les autres Canadiens, mais les compagnies d'assurance n'estiment pas que ce risque de mortalité plus élevé justifie une prime supplémentaire. Certains pilotes volant dans des appareils qui appartiennent à des entreprises privées font également partie de cette catégorie. D'autres, cependant, surtout ceux qui ont charge d'avions nolisés ou de vols spéciaux, dans des conditions difficiles, courent des risques additionnels et sont astreints à des primes plus élevées. Les suppléments de prime sont calculés en fonction du genre et de la fréquence des vols accomplis par les pilotes.

Il arrive même que les pilotes volant pour les grandes compagnies demandent que leur prime soit inférieure à la normale. Ils avancent que leur état de santé, au cours de leur carrière, est continuellement garanti par des examens médicaux réguliers et approfondis, et que pendant la durée du vol ils ne sont pas exposés aux dangers de la circulation sur les routes.

Il n'est pas prouvé que les pilotes jouissent continuellement d'une santé sensiblement meilleure que les autres personnes. De nombreux employeurs, de nos jours, font passer des examens médicaux périodiques à leur personnel, mais l'Association tient à souligner que ces examens ne constituent pas une garantie de bonne santé pour l'avenir. Si l'examen médical démontre que la santé d'un pilote ou d'un employé s'est détériorée, les conditions de son assurance-vie ne changent pas pour autant.

Quant à la théorie voulant que l'avion soit plus sûr que les modes de transport par terre, les compagnies d'assurance-vie, lorsqu'elles fixent les primes, tiennent compte du fait que tout le monde utilise, dans une certaine mesure, la voiture ou l'autobus, et qu'il serait impossible de fixer des tarifs spéciaux pour ceux qui ne le font qu'occasionnellement, par rapport à d'autres qui conduisent beaucoup. Par ailleurs, les pilotes se rendent habituellement à l'aéroport en voiture et disposent de plus de loisirs que d'autres, ce qui les porte à conduire plus souvent pour leur plaisir.

Etant donné que les avions deviennent de plus en plus populaires et que de plus en plus de personnes acquièrent le brevet de pilote privé, les compagnies d'assurance-vie ont adopté une formule de tarifs à l'égard de ces pilotes, basée sur leur expérience et sur le nombre d'heures qu'ils passent aux commandes chaque année.

Si un pilote privé est sujet à une prime spéciale, sa police d'assurance peut être établie au tarif normal, sans prime spéciale, mais avec une clause restrictive en ce qui concerne l'aviation. En vertu de cette clause, son assurance ne le protège pas lorsqu'il pilote un avion, ou fait partie de son équipage, mais elle est valable s'il voyage en tant que passager payant.

St-Norbert

Une soirée mémorable

Le mardi soir 1er mars, le Cercle local de l'Association des Canadiens français de St-Norbert organisait une soirée française au gymnase de l'école secondaire. Les invités d'honneur étaient les RR. PP. Antonio Gaboury et Noël Lazure, O.M.I., tous deux professeurs au scolasticat des Oblats à St-Norbert.

Le Père Gaboury a fait six ans d'études bibliques à Rome, au cours desquelles il a fait un séjour de quatre mois en Terre Sainte. Par contre, le Père Lazure a fait deux ans d'études à Rome et un an à Jérusalem. Les assistants bénéficièrent donc des connaissances de deux spécialistes qui présentèrent des diapositives de monuments historiques et des fouilles archéologiques faites récemment en Palestine et dans les pays environnants.

Si la qualité de cette soirée est un présage des soirées à venir, les gens de St-Norbert peuvent s'attendre à de véritables régals. Donc, tous à la prochaine réunion qui aura probablement lieu après Pâques.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

48-426-48P.

En badinant

La semaine dernière, la soirée régulière à la Boite à Bidou a été contremandée. Le prochain compte rendu apparaitra dans huit jours. La raison? Vous la connaissez bien, au moins ceux du Manitoba. C'est la fameuse tempête de neige et de poudrerie, la pire depuis 1888.

"La vieille" comme les voyageurs appelaient le vent, était furieuse. Sa véhémence atteignait jusqu'à 70 milles à l'heure. "La vieille" a tout paralysé dans la province. Tout le monde a plié l'échine devant son emprise. Jamais un tyran n'a fait sentir sa domination et sa puissance avec autant de maitrise et en si peu de temps. Sa force et son efficacité feront certainement l'envie des révolutionnaires, des politiciens et des ingénieurs. Pourtant tous ces génies omnipotents, eux qui gouvernent les hommes, canalisent les eaux des rivières, régissent les forces nucléaires ou dirigent les fusées à la lune, se sentent soudain impuissants à contrôler le vent, la neige ou la pluie. Et qui commande au vent, à la neige? Certainement pas ces hommes qui ont été immobilisés par la force des circonstances. Alors qui leur commande véritablement? Je pose seulement la question, à chacun de répondre.

Les citoyens, à leur éloge, face à une nature aussi enragée ont obéi spontanément aux consignes officielles et sont restés bien enfermés dans leurs maisons.

A l'extérieur, la vue perçoit à peine le ciel grisé par la neige affolée et c'était le cas de dire que les gens ne voyaient pas plus loin que le bout de leur nez. Des milliers d'automobiles, collées au pavé, avaient l'air de grosses tortues figées sous leur carapace. Même les policiers étaient disparus de la rue, bien peinés de ne pouvoir émettre des billets de stationnement.

Ceux que la tempête a le mieux favorisés, ce sont les voleurs qui ont escamoté $280,000 en or. Le tout a été oublié pour le moment, car selon les apparences, le crime n'est pas organisé à Winnipeg pas plus qu'au pôle nord. A vrai dire, tout ce que nous venons de recevoir en abondance de l'Arctique frigide ce sont seulement sa neige et son vent diabolique. Demain, que nous apportera, à son tour, le vent du Sud? Peut-être l'inondation?

BRISE DES PLAINES

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Le projet qui nous occupe de plus en plus est la partie de cartes que nous préparons pour le dimanche 27 mars. Germaine Dupuis en est responsable et demande que tous les membres se donnent la main pour en faire un succès. Les recettes de cette partie de cartes seront versées à une soeur missionnaire en Amérique du Sud. Vous pouvez aider en vendant des billets de loterie, en donnant des épiceries pour des paniers et aussi en fournissant des prix. Nous aimerions que vous apportiez ceux-ci à la salle Jubinville lors de la prochaine assemblée, le 15 mars. Nous comptons surtout sur votre présence, le 27 mars. Amenez vos amis!

Le 25 mars 1966 est la journée officielle pour toutes les organisations des femmes catholiques du monde entier. Que chaque soeur observe ce jour de prière d'une manière spéciale.

A l'assemblée du 1er mars, nous avons voté pour envoyer notre régente, Alice Douville, au congrès biennal qui aura lieu à Miami, Floride, du 8 au 12 août 1966.

Le Cercle des Filles d'Isabelle est une société de femmes catholiques qui dédient leurs talents et leurs énergies à des entreprises religieuses et patriotiques. Nous tenons deux assemblées par mois — une affaires et une sociale. Notre campagne de recrutement est en marche et nous demandons aux membres de trouver des candidates. Nous invitons cordialement nos amies à devenir des nôtres. Nous avons besoin de nouveaux membres. Les amies que vous vous ferez et l'expérience que vous acquerrez vous aideront personnellement tout en aidant votre communauté et votre Eglise. Appelez B. Deschers: 247-2133.

Soyez des membres actifs — assistez aux assemblées.

LA REDACTRICE.

La Croix-Rouge canadienne fournit aux hôpitaux du Canada du sang entier, ainsi que les produits sanguins essentiels comme la gamma-globuline, l'albumine sérique, le fibrinogène et le plasma frais congelé.



Photo prise le dimanche 27 février à l'aérogare de Winnipeg, devant le comptoir de Canadian Pacific Airlines, avant le départ pour le Mexique. De gauche à droite: Etienne "Pancho" Bohémier, représentant de CKSB qui avait organisé le voyage avec l'Agence de Voyages D'Eschambault; Maurice Aubin, de St-Adolphe; Albert Péloquin, de St-Pierre; Mme Gabrielle Cancade, de St-Boniface; Mlle Evangéline Lapointe, de Ste-Agathe; George Mitchell, de St-Boniface; Mlle Rosemarie Bissonnette, de St-Jean-Baptiste; Joachim Caron, de St-Boniface; M. et Mme Hilaire Lachance, de St-Eustache, et Arthur D'Eschambault. Ces deux derniers s'étaient rendus souhaiter bon voyage aux partants.
(Photo courtoisie Agence de Voyages D'Eschambault)

St-Norbert

La Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire a eu lieu le 21 février à l'école élémentaire. En l'absence imprévue du président, M. Camille Dorge, le vice-président, M. Léon Kenny, accepta de diriger la réunion; il souhaita la bienvenue à tous et les félicita de l'intérêt témoigné à cette occasion.

Après la lecture des minutes, M. L. Kenny donna le rapport des directeurs en soulignant le progrès accompli depuis l'an dernier. Il termina en encourageant tous les membres présents à se servir de leur caisse locale.

M. Roger Gagné lut alors le rapport financier tout en le comparant aux rapports des deux années précédentes.

Voici la liste des nouveaux élus: comité de direction, MM. Jean-Guy Gratton et Pierre Bosc; comité de crédit, M. Gilles Dorge; comité de surveillance, MM. Léon Laurendeau et Paul Champagne.

M. L. Kenny félicita les nouveaux élus et remercia chaleureusement les gens sortant de charge, MM. Ronald Lemoine, Machildon et J. Jeanneau, pour le temps qu'ils ont bien voulu sacrifier afin d'aider leur caisse.

Au nom des directeurs, M. L. Kenny proposa qu'un dividende de 4.7 pour cent soit donné comme boni sur les parts pour l'année 1965. Après quelque discussion, ce boni fut adopté par l'assemblée. On discuta alors de la possibilité d'obtenir un nouveau local. M. Paul Beaumont, secrétaire, expliqua que cela ne serait pas possible au point de vue financier, ajoutant que cela pourrait être prévu comme projet du 25e anniversaire, mais seulement avec le support du plus grand nombre des paroissiens.

Puis, M. l'abbé Léo Couture, élu président honoraire par l'assemblée, prit la parole. Il encouragea les gens à participer à cette organisation paroissiale, car il devient de plus en plus important que les gens sachent gérer leurs propres affaires financières. Il fit aussi ressortir l'aspect chrétien de coopération, d'entraide qui est à la base de cette organisation.

Visite de Mgr Hacault

Le dimanche 27 février, les paroissiens de St-Norbert avaient l'honneur de recevoir Son Exc. Mgr Antoine Hacault à leur déjeuner-communion. Après une messe célébrée par Monseigneur, un grand nombre d'hommes se rendirent à la salle paroissiale pour entendre sa causerie.

Mgr Hacault illustra par des exemples frappants l'esprit oecuménique qui a régné à Rome durant le Concile qui vient de se terminer. Mais tout ne doit pas finir là. C'est à nous, évêques, prêtres, religieux et laïcs, à faire passer cet esprit dans les actions de tous les jours. Mgr Hacault nous a aussi montré comment ce concile a été l'ouvrage de trois papes: Pie XII, qui l'a préparé; Jean XXIII, qui l'a lancé, et Paul VI, qui l'a achevé. Tous ont bien joui de la causerie de leur invité d'honneur, ainsi que des belles photographies qu'il a montrées et commentées.

Isle-de-Chênes

Décès

Le bon Dieu est venu chercher une petite fleur pour orner son beau ciel dans la personne de Rose-Lyne Trudeau, fille de M. et Mme Lucien Trudeau, âgée de deux ans et huit mois. Elle est décédée le lundi 28 février à l'hôpital général de St-Boniface après une courte maladie.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière local à 2 h. p.m. le mercredi 2 mars parmi un grand nombre de parents et d'amis. M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, lut les prières de circonstance assisté du R. P. Pierre Dumaine, P.B.; assistait aussi au choeur, le R. P. Adéodat Gagnon, C.S.V., oncle de la petite défunte.

Les porteurs étaient ses quatre jeunes frères, Jules, Maurice, Claude et Roméo.

Rose-Lyne laisse pour la pleurer son père, sa mère, sept frères: Jules, Maurice, Claude, Roméo, Robert, Albert et Carol, ainsi que sept soeurs: Elaine, Eva, Lorraine, Irène, Lina, Claire et Jacqueline, tous à la maison.

L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques sont à préparer les élections pour un nouveau conseil lesquelles auront lieu en avril.

Les dames et les demoiselles qui sont intéressées à faire partie de ce mouvement doivent donner leur nom au plus tôt à la présidente, Mme Emile Abraham, ou à la secrétaire, Mme Frank Haddock, car il y aura initiation des nouveaux membres en avril.

Hockey

Le vendredi 25 février, I.D.C. a rencontré New Bothwell à l'arène de Lorette pour une partie de ligue semi-finale. New Bothwell a remporté une brillante victoire en l'emportant 4 à 0.

New Bothwell a joué une très belle partie.

Le dimanche 27 février l'équipe I.D.C. s'est rendu à St-Pierre pour jouer une deuxième joute semi-finale contre New Bothwell qui a de nouveau été vainqueur par 5 à 2. Les responsables de ces buts d'I.D.C. furent Fernand Brulé et Gilbert Titgat.

Ces deux défaites ont mis un terme à la saison de hockey 1965-66 pour l'équipe locale. Il ne faut pas perdre courage les gars, et viser à faire mieux l'an prochain.

Remerciements

La famille Lucien Trudeau désire remercier toutes les personnes, religieux, religieuses et laïques qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de la petite Rose-Lyne. Encore une fois un merci sincère.

Par le trou de la serrure à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Impression recueillies sur la Semaine étudiante

La semaine a fini par la plus belle messe d'unité qu'il y ait jamais eu à cette école. (Yvonne Grouette)

Tous les ans, la Semaine étudiante est observée d'une nouvelle manière et ça devient de plus en plus moderne (Diane Lecoq)

Partout l'on voyait la joie rayonner. (Marjolaine St-Pierre)

Les élèves ont montré un très grand esprit d'école. (Doris Dubois)

J'ai trouvé cette semaine profitable, soit pour faire de nouvelles amies, soit pour découvrir nos talents ou habiletés. (Suzanne Vauclair)

Même s'il y avait beaucoup de plaisir, il y avait du sérieux. (Yvonne Allard)

Jamais l'Institut Collégial St-Joseph n'a vu autant d'activité et un tel esprit de fraternité. (Nicole Painchaud)

Un sentiment de bien-être et une atmosphère accueillante régnaient partout. (Anonyme)

Cela a beaucoup aidé à l'unité des institutrices et élèves. (Stella Boulet)

J'ai apprécié la Semaine étudiante, mais si quelques brebis sont hors du troupeau, on avance à rien. (Mildred Rigby)

Les étudiantes ont compris leur responsabilité et l'ont prise en main. (Suzanne DeGagné)

Les maitresses ont été généreuses en donnant de leur temps pour permettre aux élèves d'enseigner. (Eva Dupont)

La semaine "A Go-Go" fut "Notre Semaine". (Huguette Mulaire)

La semaine "A Go-Go" fut formidable! (Marcelle St-Hilaire)

L'amitié grandissait: amitié des élèves envers les maitresses, mais plus que tout l'amitié des élèves envers leur école. Vive l'Académie! (Michelle Normandeau)

Les filles ont coopéré sur tout rapport. (Lorraine Lambert)

Le bon goût des organisatrices rendait le programme intéressant. (Claudette Leclerc)

La seule chose que je n'ai pas aimé est le fait que les 7e, 8e et 9e années n'aient pu se joindre à nous. (Monique Lambert)

La semaine "A Go-Go" fut réellement une semaine bien organisée. (Claire Colliou)

Je crois que l'amitié a grandi énormément. (Flavianne De Vuyst)

Seule une messe pouvait nous aider, comme étudiantes, à remercier Dieu, nos dévouées maitresses et nos compagnes pour cet effort d'unité qui se continuera, je l'espère, toute l'année. (Gisèle Vermette)

Les chants de floklore et les dynamiques de groupe ont sûrement intéressé les étudiantes. (Odile Gosselin)

Je pense que toute l'école, chaque classe, chaque élève, a acquis de l'unité. (Jacqueline Audette)

Les discussions m'ont été profitables. (Paulette Chaput)

L'unité a spécialement été remarquée vendredi midi alors que les élèves des deux 11e années ont mangé ensemble. (Annette Fontaine)

Un réel succès! Voilà ce que fut la Semaine étudiante de l'année 1966 à l'Institut Collégial St-Joseph. (Simonne Levasseur)

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Trophée

Enfin, l'impossible est arrivé! Le lundi 21 février, le fameux trophée fit son apparition dans la classe de 12e année A pour la première fois, et, espérons-le, pas pour la dernière fois cette année. Sachons que ce trophée ne rend visite qu'à la classe qui a perdu le moins de points en conduite pendant la semaine.

Si nous avions le malheur de le perdre à la fin de la semaine, nous pourrions dire que nous l'avons gagné seulement pour savourer le goût de la victoire. La prochaine fois, nous saurons lui montrer notre hospitalité et le garder le plus longtemps possible. Félicitations!

Maurice Fortier.

Tempête

Le Collège peut se glorifier d'être à peu près la seule institution à avoir dispensé des cours réguliers en ce vendredi mémorable pour tout Manitobain. Confinés entre les murs protecteurs des intempéries, les élèves n'ont rien trouvé de mieux que de vaquer à leurs occupations ordinaires, c'est-à-dire assister à leurs cours. La journée s'est terminée par le visionnement du film en cinémascope: "Spartacus". Heureusement que la tempête n'avait pas affecté le courant électrique comme en 1964. C'était pourtant la crainte (ou l'espoir) d'une bonne majorité.

Bonne nouvelle

Le R.P. Pierre Carrière, à l'hôpital depuis une semaine, a subi avec succès une triple opération. Souffrant depuis une dizaine d'années, il se voit enfin libéré et nous reviendra en pleine forme la semaine prochaine avec sa bonne humeur, sa jovialité et son entrain coutumiers.

Festival '66

C'est une tradition imméroriale d'avoir un festival sportif d'hiver dans nos collèges. Le climat de notre pays se prête si bien en février ou mars à toutes ces démonstrations sur glace dont le peuple canadien est assez friand: hockey, curling, ballon-balai, courses en patins de tous genres.

Malheureusement, et exceptionnellement pour le Manitoba, après trois semaines de froidure intense, dame Nature décide de prendre un repos: ses réserves de froid sont épuisées. Un dégel catastrophique pour une patinoire rend la glace impraticable. Toutes les parties de hockey sont donc rayées du programme. Mais les jeunes venus en foule nous encourager n'ont pas été déçus par la tournure des événements. Ils ont pu s'en donner à coeur joie au rythme des guitares et de la batterie de nos Bel-Airs qui ont su maitriser la situation pendant plus de trois heures. C'est à peine si on s'est réservé quelques minutes pour souper "sur le pouce" afin de reprendre avec une énergie qui semble sans défaillance les pas de danse momentanément interrompus.

Mais passons aux autres activités que la température trop clémente n'a pas affectées. Des prix et des trophées ont été décernés aux gagnants des différentes compétitions sportives.

Les papas et leurs fils ainsi que les jeunes filles, blondes ou brunes, nous ont donné une belle exhibition de leur savoir-faire avec un ballon et un balai.

Pour les courses de vitesse, Paul Graveline et Paul Gilmore ont remporté la palme chez les grands. Il faut dire que ce sont deux joueurs de hockey quasi-professionnels. Chez les moyens, ce sont Renel Bérard et Horace Dansereau qui sont arrivés les premiers.

A reculons, c'est toute une autre tactique et cependant nous y retrouvons encore en tête Paul Graveline accompagné cette fois de Brunel Delorme, dans la catégorie des grands; ainsi que Renel Bérard et Horace Dansereau chez les moyens. Ces deux derniers sont comme les anciens tramways: aussi bons de l'avant que du reculons.

Dans la course à relais, c'est nécessairement un groupe qui s'est classé le premier. Les membres de cette équipe chez les grands étaient Paul Graveline (encore), Gilles Graveline (le frère de l'autre), Yves Leclair et Gilbert Bourgeois. Chez les moyens, nous avions: Réal Cormier, Lloyd Beaudry, Horace Dansereau (encore) et Roger Baril.

Un tracé de "cross-country" a été parcouru par plusieurs élèves des deux sections. Les premiers arrivés furent Brunel Loiselle et G. Poirier (grands) et Charles Hébert et Paul Germain (moyens).

Les trophées de curling sont allés à Jules Turenne, Gilles Desrosiers, Roland Laurin, Robert Goulet, Raymond Beaudry, Lorne Bernardin, Denis Bazin et Lloyd Beaudry.

Les monuments qui avaient pris forme durant la semaine dans une section de la cour ont aussi gagné des prix, ou plutôt, ceux qui les avaient érigés. On se rappellera le dinosaure des temps préhistoriques et la baleine. Deux monstres marins prennent la vedette. Mentionnons aussi parmi ceux qui ont retenu l'attention: l'ours, l'automobile et le sigle du Collège.

Tous ces prix et trophées ont été remis aux gagnants par le bonhomme Carnaval qui avait circulé durant les deux journées de réjouissance sans se faire reconnaitre. Il s'agissait du F. M. Ménard, un des fervents animateurs des sports.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Aubigny

Partie de cartes

Le dimanche 27 février était une belle journée printanière qui invitait à se rendre à la partie de cartes. Tout contribuait à faire de cette organisation un véritable succès.

Le maitre de cérémonies, M. Gabriel Ritchot, s'acquitta de sa tâche avec amabilité.

Les prix de cartes des dames furent décernés à Mmes John Ouimet, Elaine Ouimet et Léon Palud. Ceux pour les hommes échurent à MM. Bernard Robert, Marcel Caron et Léopold Chartier.

Trois parties de bingo furent ensuite jouées. Les prix furent répartis comme suit: 1ère partie, M. Donald Ouimet, Mlle Claudette Saurette et M. Yves Guillou; 2e, MM. Florent, Raymond et Emilien Chartier; 3e, MM. Léon Palud, Félicien Bouchard et Claude Saurette, Mlle Claudette Saurette et M. l'abbé J.-L. Caron, curé.

Au cours du bingo, les amateurs du jeu de cartes s'en donnaient à coeur joie dans leur tournoi de "Cinq cents". Les vainqueurs furent MM. John Ouimet et Gabriel Roy.

La chance favorisa Mme René Robert, qui rapporta le prix d'entrée.

Le tirage des billets révéla que Mlle Lorraine St-Onge, MM. Roland Robert et David Ritchot recevaient les $20.00, $10.00 et $5.00 respectivement.

Au jeu de dé, les gagnants furent MM. David Ritchot et Arthur Clément.

Ensuite, ce fut la vente à l'enchère, par M. Marius Robert, de très appétissantes pâtisseries.

Un très succulent goûter fut servi pour compléter cette soirée des plus agréables.

Tous les paroissiens furent heureux de la présence de leur ancien pasteur, M. l'abbé R. Nadeau, et jouirent de pouvoir causer avec lui.

M. l'abbé J.-L. Caron exprima ses remerciements à tous ceux qui, par leur participation, firent de cette partie de cartes un réel succès.

Des félicitations s'adressent aux organisateurs qui peuvent être dûment fiers de leur réussite. Sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué de quelque façon que ce soit à réaliser un tel accomplissement.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	93.4	93.4	94	93.4	......
C.W. No 3	91.2	91.2	91.6	91.2	......
Fourrage No 1	89	89	89.4	89	......
Fourrage No 2	86	86	86.4	86	......
Fourrage No 3	83	83	83.4	83	......
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	144	145.4	145.4	143.6	......
C.W. No 3—6 rangs	142	143.4	143.4	141.6	......
Fourrage No 1	132	133.4	133.4	131.6	......
Fourrage No 2	131	132.4	132.4	130.6	......
Fourrage No 3	128	129.4	129.4	127.6	......
SEIGLE —					
C.W. No 2	131 3/8	132	131 7/8	130 1/8	......
C.W. No 3	126 3/8	126 7/8	126 5/8	125	......
C.W. 2 rej.	125 3/8	126	125 7/8	124 1/8	......
C.W. No 4	115 3/8	116	115.6	114	......
Ergot	109 3/8	110	110.6	108	......
Sur voie net	131 3/8	132	131 7/8	130 1/8	......

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	268.4	267.4	270 7/8	271	......
Mai	261.6	264.6	266 7/8	269.2	......
Juillet	258.2	261.2	262 7/8	264	......
Novembre	249	255	256.6	259	......
AVOINE —					
Mai	93	93	93 3/8	93	......
Juillet	91	90.6	91 3/8	90 7/8	......
Octobre	88.6	88.2	88 5/8	88.6	......
Décembre	86 5/8	86 5/8	86 5/8	86 5/8	......
ORGE —					
Mai	136	137 3/8	137.4	135.6	......
Juillet	133.2	134.2	134 1/8	132 5/8	......
Octobre	129 5/8	130.6	130.2	128 7/8	......
Décembre	129 3/8	129 3/8	129	128	......
LIN —					
Mai	304.6	306 3/8	305.4	306.6	......
Juillet	303.6	305 3/8	304 1/8	304 7/8	......
Octobre	305 3/8	306 7/8	306	305	......
Décembre	303 3/8	304 1/8	304	303	......
SEIGLE —					
Mai	134 3/8	135	134.6	133	......
Juillet	133	134	133 7/8	133	......
Octobre	137 1/8	137.6	137.6	136 1/8	......
Décembre	138.4	138.4	138.6	137.2	......

(Pour la semaine du 28 février au 4 mars 1966)

La Broquerie

Carnaval

A cause de la mémorable tempête du 4 mars, le carnaval de La Broquerie a dû être remis à plus tard. Le Club sportif annonce que ce carnaval aura lieu les 18, 19 et 20 mars. Le programme demeure identique. On pourra consulter à ce sujet l'annonce publiée dans La Liberté et le Patriote du 3 mars dernier.

Va-et-vient

Le samedi 19 février, Mme Joseph Beaupré était de passage à St-Lazare où elle assistait aux funérailles de sa soeur, Mme Gordon Orr (Florence), de Binscarth. Sincères condoléances à la famille.

Club Kopins Kopines

Voici le but de l'organisation Kopins Kopines: voir, juger, agir; activités: rencontrer les jeunes, créer des amitiés, approfondir le sens spirituel et culturel des choses.

La première rencontre des jeunes travailleurs et travailleuses de La Broquerie eut lieu le 25 janvier dernier, sous la présidence de M. l'abbé Louis Laurencelle, aumônier diocésain de la J.O.C., et du directeur de l'Action catholique, M. Roland Marcoux. On discuta du sens de l'organisation. M. Marcoux, qui possède une vue précise sur le sujet, mit sur pied un plan d'action des plus efficaces. Le but de cette première assemblée était de discuter d'une formule pour grouper les jeunes travailleurs et travailleuses, leur permettant de découvrir ensemble les moyens pratiques de se frayer un chemin dans la société actuelle. Comme première activité il y eut une partie de ballon-balai.

Deux autres réunions suivirent. Au programme, quelques mises au point: les élections d'un comité et le choix d'un nom. M. l'abbé F. Juneau, aumônier, suggéra de "casser" les règles de l'orthographe et des mots "copains copines", composer une originalité: "Kopins Kopines".

Le 27 février eut lieu la première rencontre de tous les jeunes à l'arène. Trente-quatre jeunes pleins de vie et d'ardeur y assistaient. La partie de ballon-balai débuta à 3 h. 30 pour ne finir qu'à 5 h. 15. Ces copains ont sûrement retrouvé là le thème de l'amitié et tous ont apprécié leur après-midi. Espérons que de nombreux membres se joindront à cette organisation. Tous ne peuvent qu'en retirer un grand profit pour l'avenir.

Roland LAURENCELLE,
secrétaire.

Chronique sportive

James D. Norris aurait mis de l'ordre dans le fiasco actuel

par Jacques LEMOYNE

On a pu ne pas toujours approuver les méthodes employées par feu James D. Norris, surtout quand il s'occupait activement de boxe. Mais une chose est certaine, cet homme énergique n'aurait jamais permis que la mauvaise plaisanterie du match Terrell-Clay se prolonge un jour de plus. Ce n'est pas alors qu'il organisait des combats de championnat dans toutes les catégories, qu'on assistait à des scènes aussi ridicules que disgracieuses. Norris avait une "pogne" plus solide que cela, et s'il fréquentait des gens qui étaient mieux connus de la police que des cercles sociaux, on n'a jamais pu prouver qu'il ait été lui-même malhonnête. Du reste, pourquoi l'aurait-il été avec tous ses millions? L'empire qu'il avait créé paraissait néfaste: c'était le paradis si on le compare à la jungle actuelle.

Jimmie Norris aimait aussi le hockey. Il l'a prouvé en dépensant une fortune pour doter Chicago d'une grande équipe. La pente a été difficile à remonter, mais il n'a rien négligé pour y arriver: échanges astucieux, établissement d'un bon système de clubs-école, repêchage habile. Les instructeurs ont pu changer, mais la tactique de Norris n'a pas varié. Il voulait des résultats; il en a obtenus, et il n'avait pas l'intention de s'arrêter là. Norris voulait le championnat de la ligue. Son rêve ne s'est pas réalisé, mais on verra peut-être ses joueurs doter Chicago d'un titre convoité depuis plus de 30 ans, soit depuis le temps où le père de Jimmie s'intéressait lui aussi et aux millions et au hockey. Norris est mort jeune: il aurait pu avec sa fortune se la couler douce comme on dit. Il a choisi le travail et c'est quand même là un signe de noblesse: l'homme qui accepte son destin alors qu'il aurait pu si facilement le contourner. Qui d'entre nous, avec 200 millions, aurait accepté de travailler aussi dur?

Assez!

On devrait mettre un terme à cette mauvaise plaisanterie qu'est l'organisation de ce match Clay-Terrell. Je ne suis pas anti-américain, loin de là. Je ne comprends rien à la guerre du Viet-Nam, mais je sais une chose: les paroles de Cassius Clay ne pèsent pas lourd dans la balance. Clay se veut un penseur: c'est un très bon boxeur et ce qu'il dit en dehors de l'arène ne devrait pas avoir l'importance qu'on lui accorde. Que Clay soit indigné contre le sort fait aux Noirs, je l'imagine facilement. Qu'il demande qu'on traite d'abord les Noirs des Etats-Unis suivant les principes les plus démocratiques, ceux-là même pour lesquels on se bat au Viet-Nam, je suis tout à fait d'accord. Je ne vois pas ce qu'il y a d'anti-américain à réclamer justice pour les opprimés. Ce n'est pas un gros crime et les Commissions athlétiques, qui ont évoqué des raisons patriotiques pour refuser le match, font du patriotisme de fond de cour.

Il y a des indésirables dans la boxe: il ne faudrait pas croire qu'il n'y en a pas ailleurs dans d'autres sports. Maintenant que tous les sports majeurs sont devenus des attractions professionnelles très payantes, des affaires à brasser, on peut être certain que toutes les Croix de St-Louis ne se sont pas données rendez-vous là. Clay s'est excusé de ses propros déplacés, mais on ne lui pardonnera pas facilement d'être un Noir qui n'accepte pas la souveraineté du Blanc. Clay est extrémiste: qui ne l'a pas été à son âge? Si notre extrémisme à nous nous paraît bien mieux à côté de celui des jeunes d'aujourd'hui, qu'on se dise bien que pour nos parents nous étions nous aussi une génération perdue. Il faut laisser les jeunes crier leurs slogans et se porter à la défense des causes qui leur paraissent désespérées. Il y en aura toujours assez parmi nous pour se rallier aux bonnes vieilles théories de sécurité pour qu'on puisse laisser un peu de corde à ceux qui jeûnent pour protester contre la guerre. Ce sont ces mêmes jeunes qui vont aider les pays sous-développés à remonter la pente.

Difficile!

Bobby Hull marquera plus de 50 buts cette saison, à moins d'une guigne absolument incroyable. Il n'a pu réussir 50 buts en 50 joutes et c'est sans doute parce qu'il aura voulu jouer en dépit d'une blessure, qu'il a raté cet objectif. Ce n'est donc que partie remise, et l'an prochain notre grande vedette atteindra sans doute les 50 buts tant désirés. Quelqu'un nous demandait si nous croyions que l'exemple de Hull allait amener d'autres joueurs à égaler ou à briser le record, comme cela s'est vu dans d'autres sports. Nous ne croyons pas que l'exploit de Hull, pas plus que celui de Richard, ne suscite un assaut marqué contre les records. Le calibre du jeu s'est amélioré, mais la défensive aussi et c'est là que commencent les difficultés. Au temps de Richard, c'était la rudesse qui venait à bout du Rocket; pour Hull c'est l'habileté d'un Provost par exemple qui demeure l'obstacle le plus difficile à surmonter.

Il est bien certain que Hull encaisse plus de coups qu'il ne le devrait, mais le traitement qu'on lui inflige ne se compare pas à tout ce que Richard devait subir. On n'aura qu'à lire le palmarès des blessures subies par Richard pour savoir qu'on ne lui faisait pas la vie facile. Mais ceci n'enlève rien au mérite de Hull, puisqu'il est plus difficile, à cause de la qualité actuelle du jeu d'être un excellent compteur. Il n'y a que Gordie Howe qui puisse jouer sous tous les climats et on se demande où ce diable d'homme prend toute l'énergie pour afficher continuellement une tenue aussi brillante? Le sort des Wings repose sur ses épaules, alors que ce sont les jeunes joueurs qui devraient maintenant prendre la relève. Mais qui peut prendre la relève d'un Howe, d'un Hull ou d'un Richard?

Prix des "Bestway Express Lines"

Jeudi prochain, 17 mars, M. George Friesen, président de "Bestway", fera la présentation d'un prix au "gérant de trafic de l'année". Cette présentation sera faite à l'occasion de l'assemblée annuelle du Club du Trafic et des Douanes de Winnipeg.

En ce faisant, M. Friesen, qui a récemment été réélu président de l'Association du transport en camions du Manitoba, désire honorer les "chefs du mouvement" des compagnies de transport qui, dit-il, "méritent la considération du public".

La compagnie "Bestway Express Lines" est une des plus importantes messageries interprovinciales du Canada, comptant 175 unités entre Winnipeg et l'Est canadien, avec succursales à Toronto et à Montréal.

***

Ecole française privée à Saskatoon

SASKATOON — Un groupe de parents francophones ont mis sur pied une école élémentaire privée qui ouvrit ses portes lundi dernier.

A défaut d'obtenir gain de cause de la Commission scolaire catholique de Saskatoon dont ils réclamaient l'enseignement en français pour leurs enfants, les parents membres du Comité scolaire ont décidé d'organiser eux-mêmes une école élémentaire, sise temporairement dans une maison privée.

M. Ernest Bourgault, porte-parole du comité, a dit que l'école serait dirigée par les parents jusqu'à ce que le directeur soit élu ou nommé. Cinq professeurs dispenseront l'enseignement, dont quelques-uns à temps partiel. Quelque 30 élèves termineront l'année scolaire à cette école.

Du français à Halifax

HALIFAX — Le poste radiophonique CJCH de Halifax annonce qu'il diffusera désormais à chaque jour un bulletin de nouvelles de cinq minutes en français. L'émission, suivie des prévisions de la météo, passera à midi et 25 minutes.

Les choses visibles n'ont qu'un temps, les invisibles sont éternelles. (II Cor 4, 18)

Journée de la Pensée Française, un retentissant succès à Regina

REGINA — Le grand public francophone de Regina a assisté en foule aux assises de la "Journée de la Pensée Française", laquelle fut organisée par le Cercle paroissial de l'A.C.F.C., le dimanche 27 février, au Centre social de la paroisse St-Jean-Baptiste.

La journée débuta par l'ouverture officielle d'une grande exposition de livres et de disques français, présentée par MM. Marcel Moor et Raymond Lizée, de Gravelbourg. M. Moor est le propriétaire de la Librairie Moor et M. Lizée, le propriétaire du Studio Electronique.

Les gens eurent beau visiter l'exposition durant la journée et en profiter pour acheter des livres et des disques, car tout avait été mis à leur disposition.

Au cours de l'après-midi, précisément à deux heures et demie, la foule accourut entendre les "talents de chez nous" à l'heure d'amateurs. L'animateur et maître de cérémonies était M. Léo Lirette, qui sut si bien faire les choses et voir à la bonne marche du programme.

Vingt concurrents participèrent au programme et firent valoir leurs talents musicaux et déclamatoires. Parmi les concurrents qui furent les plus applaudis et remarqués, mentionnons les enfants de la maternelle qui, pour la plupart, étaient de langue anglaise. Ils chantèrent "Frère Jacques" avec tout le brio et l'aplomb de petits francophones habitués à la langue française.

Durant l'entracte, M. Albert Dubé, conseiller à l'exécutif provincial de l'A.C.F.C., présenta l'invité d'honneur, M. Raymond Marcotte, représentant du Conseil de la Vie Française en Amérique.

Après avoir souhaité la bienvenue au distingué visiteur, M. Dubé fit l'éloge de M. Marcotte dans des termes très flatteurs et fit remarquer que si l'école Mathieu de Regina recevait en ce jour de l'aide financière de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, c'était dû en grande partie au travail incessant du représentant de l'A.C.F.C. auprès du Conseil de la Vie Française.

M. Marcotte fit un bref historique du Conseil de la Vie Française et traça les grandes lignes de ses oeuvres. Il présenta un chèque de $1,000.00 de la part de la Société St-Jean-Baptiste de Québec à M. le Dr André Lizaire, président de la Commission scolaire de l'école Mathieu de Regina.

Le docteur Lizaire remercia M. Marcotte et l'assura que cet argent serait utilisé sagement.

Trois prix en argent furent octroyés aux gagnants de l'heure d'amateurs. Le premier prix de $15.00, donné par les Dames de l'Autel et M. Irénée Collette, président du Cercle paroissial de l'A.C.F.C., fut gagné par les enfants de la maternelle, sous la direction de Mme Jacques Perreault. Le deuxième prix, donné par le Conseil Langevin des Chevaliers de Colomb, fut gagné par Mlles Joanne Braconnier et Annette Loiselle. Le troisième prix, donné par M. Albert Dubé, président du sous-comité de la Journée de la Pensée Française, fut gagné par Mlle Joanne Braconnier.

M. Albert Dubé et le R. P. I. Riopel, O.F.M., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, remercièrent tous ceux qui avaient aidé à l'organisation de cette journée mémorable et, en particulier, tous ceux qui s'étaient donné la peine d'assister.

Ils se dirent satisfaits du grand succès de cette journée et suggèrent que des événements semblables se répètent souvent à l'avenir.

Dans la photo ci-dessus le frère Léonard Béchard, Grand Chevalier du Conseil Langevin de Regina, présente au R. P. Ildefonse Riopel, O.F.M., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina, un chèque de $500.00 pour la salle de classe française de l'école Mathieu. La présentation de ce don eut lieu lors de la réunion du Conseil des Chevaliers de Colomb, le 12 février dernier.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE
7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert du dimanche
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Carnet mondain, Avis de décès
12.18—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
6.00—Vie croissante
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Concert populaire
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Détente musicale
10.00—Match intercités
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles.

Du lundi au vendredi inclusivement
6.25—Ouverture, O Canada
6.30—Radio-Journal
7.00—Nouvelles
6.44—Réveille-matin
6.54—Chronique sport.
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.55—Rendez-vous chez Eaton
10.00—Nouvelles, Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.15—Chronique sportive
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Marie Tellier, avocate
2.45—Vies de femmes
3.00—Ranch 1050
3.30—Annonce éclair-messages
3.35—Ranch 1050
4.00—Nouvelles, Pleins feux sur les succès
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Pleins feux
5.00—Radio-Journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles, Tous les garçons, les filles
6.30—Chronique sportive, Tous les garçons
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI
4.35—A ciel ouvert
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musique d'aujourd'hui
10.30—Concours national de Radio-Canada
11.00—A ciel ouvert

MARDI
4.35—Un chansonnier et sa muse
7.30—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Place publique
9.30—Les affaires de l'Etat
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique de danse

MERCREDI
4.35—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Le marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—De mémoire de femme
9.30—Concert du mercredi
11.00—Toute la gamme

JEUDI
4.33—Pourquoi pas
7.30—Orchestre symphonique
8.30—Capital et travail
9.30—Nations au micro allemands
10.30—A la rencontre des illustres
11.00—De par le monde

VENDREDI
3.25—Echos de St-Pierre
4.30—Pourquoi pas
7.30—Interview ou intermède
7.45—Nouvelles de France
7.50—Interview ou intermède
8.00—Marchand de sable
8.15—Radio Transistor
8.30—Orchestre de chambre
9.30—Concert léger
10.00—Le temps des refrains
10.30—Musique de scènes
11.00—Pourquoi pas

SAMEDI
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Bob Morane
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Carrousel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Capsule d'optimisme
4.35—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La parole est d'or
8.00—Cabaret du soir qui penche
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Cabaret du soir qui penche
11.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

— No 469 —

HORIZONTALEMENT
1—Qui manquent de coeur.
2—Câble attaché à un objet immergé. — Mettra de niveau les assises d'une construction.
3—Etoffe de soie. — Entrelacer des fils.
4—Membre d'un peuple de l'ancienne Germanie. — Aperçus.
5—Homme politique allemand. — Général américain. — Chemin de halage.
6—Le maïs en est.
7—Troubler, exalter.
8—Meuble de repos. — Sel de l'acide térébique.
9—Soudera de l'acier à du fer. — Néant.
10—En lit. — Sorte de papillon.
11—Se jetèrent impétueusement. — Première.
12—Intentent en justice. — Tellement. — Règle double.

VERTICALEMENT
1—Qui a lieu après l'école.
2—Genre d'oiseaux. — Affection subite.
3—Placer dans un certain endroit. — Equerre. — Conj.
4—Se dit d'une personne qui est au courant de certaines pratiques. — Pas commun.
5—Quatre-vingt-dix. — Dans.
6—En cet endroit. — Attacherent.
7—Adresse. — Jeune lièvre.
8—Naturelle, ingénue. — De la gamme.
9—Résultat. — Fleuve d'Espagne.
10—Salle des officiers. — Acteur français.
11—Epoque. — Mesure chinoise. — Coloris au visage.
12—Genre d'insectes diptères. — Souvenir.

SOLUTION DU PROBLEME No 468

■ **Horizontalement:** 1. Objurgatrice; 2. Reévalua — Sar; 3. Dale — Itchang; 4. Iule — Set — Ros; 5. Islande; 6. Accore — Ca — Ir; 7. Trôleur — Tse; 8. Ruée — Repiets; 9. Ir — As — Toiles; 10. Cantaloups; 11. Elue — Es — Oc; 12. Ses — Purgeurs.

■ **Verticalement:** 1. Ordinatrices; 2. Beau — Crurale; 3. Jellicoé — Nus; 4. Uvée — Oleate; 5. Ra — Ire — Sa; 6. Glisseur — Leu; 7. Autel — Retour; 8. Tactac — Pou; 9. Na — Lippe; 10. Isard — Tels; 11. Canoéiste — Or; 12 Ergs — Ressacs

Prince-Albert

Congrès régional

Le dimanche 20 mars aura lieu le congrès régional de l'A.C.F.C. dont voici le programme:

1 h. 30: Inscription des congressistes.

2 h.: Bienvenue — M. Georges Blain, président du cercle paroissial.

2 h. 15: M. l'abbé Jean Papen, "Historique du développement de l'enseignement du français en Saskatchewan".

3 h.: Café gratuit.

3 h. 30: M. François Boulet, conseiller en orientation.

4 h.: M. Cléas Duperreault, propagandiste du plan de Sécurité Familiale.

4 h. 10: M. Ernest Bourgault, président du Comité scolaire de Saskatoon.

4 h. 30: M. Clotaire Denis, organisation d'un Jardin d'enfant dans un village.

Souper à la salle même: $1.25.

7 h.: M. Gérard Audette, secrétaire général de l'A.C.F.C.

7 h. 30: Panel sous la présidence du Dr Jules Lamarre, "Etude du développement intellectuel chez l'enfant qui apprend deux langues".

9 h.: Tirage et remerciements — M. Joseph-A. Jeanneau.

Livres et disques

Une exposition de livres et disques français sera ouverte au public après toutes les messes, ainsi que toute la journée. On espère que tous répondront à cette invitation de l'A.C.F.C. et qu'ils seront des nôtres le dimanche 20 mars. Toutes personnes intéressées à Sa Majesté la langue française sont les bienvenus. Non seulement les gens de la région de Prince-Albert, mais tous.

Retour de voyage

M. et Mme Georges Blain ont fait un voyage dans la province de Québec. Ils ont visité les endroits historiques et ont assisté à une joute de hockey entre Montréal et Chicago, à Montréal même; ils ont participé aux deux derniers jours du carnaval de Québec et ont vu faire du ski, la nuit, au Lac Beauport dans les Laurentides; ceci était une partie du carnaval. Les voyageurs ont visité une tante, religieuse du Bon Pasteur, et le R. P. Clément Provencher, patient à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Celui-ci est natif de Montréal, mais ancien curé de Duck Lake et St-Louis, Sask. Ils ont aussi rendu visite à Mme Raymond Denis, qui les a chaleureusement reçus. Tous deux sont revenus enchantés de la belle province et de leur voyage.

Messe en français

On invite les paroissiens de langue française à venir en famille assister au saint sacrifice de la messe à la cathédrale, lequel est célébré en français à 9 h. 30 chaque dimanche. Maintenant, avec les "Prions en Eglise", il n'y a pas de raison pour ne pas y prendre une part active d'autant plus que les commentateurs aident à suivre la messe; il faut donc que chacun fasse sa part en chantant avec le choeur et en répondant à voix haute.

Invitation spéciale

Tous sont cordialement invités à une pièce française intitulée "Ça suit" qui sera présentée par les élèves du groupe français de l'Institut Notre-Dame de la Providence, le vendredi 11 mars, à 8 h. p.m. On vous demande de venir encourager ces braves jeunes qui feront de leur mieux pour divertir l'assistance, l'invitant aussi à exécuter avec eux quelques beaux chants français.

Correspondante

Gens de Prince-Albert: si vous avez des nouvelles que vous aimeriez faire connaître à vos parents et amis éloignés ou proches, servez-vous de votre journal "La Liberté et le Patriote". Votre rédactrice à Prince-Albert est Mme Alma Jeanneau, 328, 13e rue ouest (près de la cathédrale). Signalez 4-0534.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi 11 mars, à 8 h. p.m., au Centre Social St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Félicitations et remerciements

Remerciements au frère Edmond Decorby, qui était en charge de notre partie de cartes du 13 février, à son épouse et à tous ceux qui ont aidé à en faire un succès. Voici les noms des gagnants: au bridge, 1er prix, Mme Anita Gatin et M. Jacques Perreault; consolation, Mme Léona Pelletier et M. Emile Coueslan; au whist, 1er prix, Mme F. Almond et M. Bélanger; consolation, Mme Gilberte Collette et M. Antonio Platana; prix du tirage, Mme Irène Girardin; prix d'entrée, M. Raoul Langlais.

Félicitations à M. Lorne Haus, de Vibank, gagnant au tirage du "Snow Cruiser" fait par le "Regina Chapter of the Canadian Cystic Fibrosis Foundation", qui nous a aussi montré un film et dont un de ses membres prononça un discours avec explications sur la maladie des enfants "Cystic Fibrosis", après notre assemblée d'affaires du Conseil le 11 février.

Sincères remerciements à tous ceux qui ont aidé et participé à faire un grand succès de la Journée de la Pensée Française du 27 février, organisée par le Cercle local de l'Association Culturelle Franco-Canadienne à Regina.

P. K.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

"Samedi soir, à St-Dilon, y-avait pas grand chose à faire. On a dit: 'On fait une danse'. — 'On va danser chez Ti-Louis'. On s'est trouvé une radio, un salon, des partenaires. Et pis la soirée commence, t'nez-vous bien, c'est fini."

Si Gilles Vigneault était originaire du nord de la Saskatchewan, plutôt que de Natashquan, il aurait certainement écrit cette chanson. Son inspiration, il l'aurait prise à CFNS, car soyez sûr que "La danse à St-Dilon", c'est quelque chose à entendre... Groupez-vous autour de votre appareil de radio, le samedi soir, et... C'est la "Danse à St-Dilon", en compagnie du "câlleux" Pierre Jomphe. N'oubliez pas qu'il y a "Danse à St-Dilon" tous les samedis soir, à 10 h. C'est à 1170. C'est le coin de la gaieté, à l'endroit où votre appareil a un sourire en coin.

Toujours le samedi soir, les auditeurs assistent à un phénomène. Et quand je dis: "Phénomène", c'est peu dire. Imaginez qu'à exactement 11 h., le "câlleux" Pierre devient "l'amoureux" Pierre et vous présente la demi-heure sentimentale. Une demi-heure qui a pour titre: "Chanson d'hier et d'aujourd'hui".

La musique la plus douce et les paroles les plus tendres de notre discothèque s'y donnent rendez-vous. C'est le moment où le temps, l'ère et l'espace ne comptent plus. C'est le moment de l'oubli de soi et du monde. C'est le moment où l'on pense "fleur bleue". C'est le moment où l'on est "fleur bleue".

Alors... Faites de CFNS, le compagnon de toutes les occasions. Amenez-le partout, dans toutes les circonstances. CFNS fera partie de votre vie. 1170, là où votre radio parle en français.

Gilbert BOUCHARD.

Palmarès au Disc-O-Club

1. Aline	Christophe
2. Mirage	Les Sa-ab
3. J'ai peur	Denise Brousseau
4. Les marionnettes	Christophe
5. Reviens sloppy	Richard Proulx
6. Michelle	Les Atomes
7. Quoi de neuf Pussy cat?	Joël Denis
8. Jamais je ne vivrai sans toi	Richard Anthony
9. Je croyais	Pierre Lalonde
10. Prépare-toi la belle	Les mégavolts

Prédictions

Magali	Michel Louvain
Ton amour	Pierre Saintonge

Chevaliers de Colomb

(GRAVELBOURG, SASK.)

Conseil Gravelbourg no 2071

Assemblée mensuelle

L'assemblée mensuelle du Conseil de Gravelbourg eut lieu le mercredi 2 mars dernier; une trentaine de membres y assistaient.

Après la prière, le secrétaire-archiviste procéda à la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente. Le secrétaire-financier, à son tour, fit la lecture de son rapport mensuel. Le contenu de ces deux rapports dénota que les affaires du Conseil se poursuivent de façon normale et que la situation financière est satisfaisante.

Le Grand Chevalier, le frère Dorais, annonça alors à l'assemblée que le frère Henri Lepage avait offert sa démission comme secrétaire-financier du Conseil et que celle-ci avait été approuvée par le bureau suprême. Le frère Albert Csada accepta ensuite cette charge. Le frère Raymond Girardin fut nommé secrétaire-archiviste, position qu'occupait le frère Csada.

M. l'abbé Lucien Roy, aumônier du Conseil, à la demande du Grand Chevalier, adressa quelques mots à l'assemblée. L'aumônier nous rappela que le temps du carême est un temps de pénitence. "Pensons également en termes de charité", dit-il. La vie chrétienne ne consiste pas d'abord à lutter contre ses défauts, à dompter ses passions, une existence entière n'y suffirait pas... Mais elle consiste avant tout à se donner, à briser l'écorce de son égoïsme pour que les autres se souviennent des dons que Dieu a confiés à chacun... Replié sur soi ou bien ouvert à autrui, ce sont les deux seules attitudes possibles, et la première est anti-chrétienne... C'est la charité qui aura raison de nos défauts et domptera nos passions... Vraiment, le reste vient par surcroît. C'est ainsi que devrait être notre vision de la vie chrétienne...

Après les quelques mots de l'aumônier, on aborda la question de la salle. Le Grand Chevalier fit savoir à l'assemblée que l'exécutif avait demandé des soumissions aux différents marchands de matériaux de construction de la ville pour la construction d'une rallonge à la salle. Différents autres aspects ayant trait à la salle furent remis au comité qui a été spécialement formé pour étudier la question sous toutes ses formes.

L'assemblée discuta alors brièvement de l'organisation d'un bonspiel réservé aux membres du Conseil. Etant donné que différents tournois de ce genre sont actuellement en cours et que d'autres doivent avoir lieu, il fut décidé de reporter la chose à l'année prochaine. Le Conseil se propose de faire l'acquisition d'un trophée qui fera l'enjeu du bonspiel. Le frère Henri Lepage et notre aumônier, M. l'abbé Roy, offrirent ensuite chacun un don de $10.00 pour défrayer le coût de ce trophée.

Remerciements

Nous nous faisons l'interprète de tous les membres du Conseil pour présenter au frère Henri Lepage nos remerciements pour ses huit années de service comme secrétaire-financier du Conseil. Le frère Lepage a pris en main la responsabilité des finances du Conseil au moment où celui-ci traversa, sans aucun doute, les jours les plus sombres de son histoire. Il fut, par son travail consciencieux et méthodique, le principal artisan de la stabilité financière dont jouit actuellement notre Conseil.

Félicitations

Le Conseil se joint à tous les paroissiens et aux nombreux amis de notre bon curé, M. l'abbé Dominique Dugas, pour lui présenter ses félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de son jubilé d'argent sacerdotal. Nous l'assurons de nos prières et de notre appui constant.

Il convient aussi de féliciter trois frères Chevaliers qui furent élus marguilliers lors de l'assemblée annuelle de la paroisse. Il s'agit des frères Roger Pittet, Gérard Paulhus et Gilbert Dupas.

Pensée pour le carême

Le Carême nous rappelle la nécessité de nous dépouiller si nous voulons "nous revêtir du Christ", comme dit saint Paul. Une forme de ce dépouillement — qui est enrichissant — consiste dans le travail, accepté dans toutes ses conséquences et qui est la voie normale où nous pouvons rencontrer Dieu. Se mettre au travail, c'est lutter contre l'inertie et se détacher de ses aises. Quitter un lit douillet ou un appartement bien chauffé pour se mettre en route vers le bureau, l'usine ou la classe, ou encore pour une maman, retrouver ses casseroles et la poussière sur les meubles.

Se mettre au travail, c'est accepter de se dépasser et renoncer au niveau où l'on était hier. Cela suppose évidemment qu'il s'agisse d'un vrai travail et non de la reprise d'une routine où l'homme est ramené au stade de la machine.

Le commerçant présente autrement ce qu'il vend et renonce à l'étalage auquel il avait apporté toute son ingéniosité, le mois précédent. L'écrivain formule mieux sa pensée, ce qui l'oblige à renoncer aux belles phrases qu'il avait péniblement construites, la veille, et dont il était si fier.

Se mettre au travail, c'est renoncer pour d'autres à l'oeuvre de ses mains et de son esprit. C'est sur le chemin de notre travail journalier que Dieu nous attend, parce que le travail nous dépouille et nous rend, dès lors, accessibles à des valeurs plus hautes. Etre chrétien, c'est travailler — autant et plus que tout autre — à l'aménagement de la terre, pour sa communauté, pour l'association dont on est membre. — Travailler c'est se dépouiller — autant et plus que tout autre — afin que l'équipe humaine réussisse sa montée vers Dieu.

BREUGHEL.

Servez Dieu dans l'allégresse, allez à lui avec des chants de joie. (Ps 100, 2)

Gravelbourg

25e anniversaire

Le dimanche 27 février, à la salle paroissiale, eut lieu un banquet en l'honneur de M. l'abbé D. Dugas, curé, qui célébrait son 25e anniversaire de sacerdoce. Ce banquet fut organisé par les syndics, les Dames de Ste-Anne, la Ligue des Femmes Catholiques et les Chevaliers de Colomb. Le maître de cérémonies fut M. le Dr Raymond Piché.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, M. Emery Allard, maire, et M. l'abbé D. Dugas adressèrent la parole. Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., ancien de Gravelbourg et évêque du Mackenzie, a rehaussé la fête de sa présence. Les Pères Oblats, les Soeurs de la Ste-Famille, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et les Oblates de Marie Immaculée étaient représentés. Le Rév. Jackson, ministre de l'Eglise Unie, et son épouse, ainsi que des syndics, occupaient la table d'honneur.

Un programme musical fut exécuté par M. l'abbé Ducharme, Mlles Michelle Freynet et Jocelyne Moquin et M. Dumont Lepage. Mmes Paul Moquin et M. Rymeck étaient en charge du souper et de la décoration de la salle respectivement, aidées d'autres dames.

Meilleurs voeux à M. l'abbé D. Dugas.

Sintaluta

Va-et-vient

M. et Mme Paul Français sont allés à Regina visiter leur fille, Madeleine, étudiante au Campus College, et leur oncle, M. Stanley Miller, gravement malade depuis plusieurs mois à l'hôpital des Soeurs Grises.

M. et Mme Junior Seaberley et leurs fillettes, de Belle Plaine, en voyage de plusieurs mois au sud des Etats-Unis et au Mexique, se sont arrêtés chez leurs parents, M. et Mme Fred Dolter.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de leurs enfants et petits-enfants de Lac Marguerite et Sintaluta, le dimanche 27 février, à l'occasion de leur anniversaire de naissance.

Le lundi 28 février, un groupe d'amies de Sintaluta se sont rendues chez Mme Marcel Français pour lui offrir leurs bons souhaits d'anniversaire. Un succulent goûter fut servi par les dames, et toutes ont joui d'un agréable après-midi.

Mme Roch Fortin est allée passer plusieurs jours chez ses fils et bru, M. et Mme Laurent Fortin, de Dominion City, Man. Ces derniers ont été très éprouvés par un incendie qui a détruit leur maison.

M. et Mme Ken Kraushaar sont allés à Saskatoon où ils passeront plusieurs jours avec leur fillette à l'école des sourds-muets.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Armand Fortin, de Wolseley, à l'occasion de la naissance d'un second fils.

Saskatoon

Partie de cartes

Une partie de cartes, organisée par trois membres de la Ligue des Femmes Catholiques, Mme Couture, Mlle Jeanne Couture et Mme E. Benjamin, eut lieu le dimanche 27 février et fut un vrai succès.

Les prix furent gagnés comme suit: au bridge, 1er prix, Mme G. McMurray et M. A. Loiselle; consolation, Mme Byer et M. l'abbé A. Ouellet, curé; au whist, 1er prix, Mme R. Turcotte et M. Joe Estace; consolation, Mme A. Robert et M. Bilodeau. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Cécile Georget.

Soirée de variétés

Une soirée de variétés, organisée par les dames de la Ligue, aura lieu le vendredi 25 mars à l'école North Park. Il y aura une table de couture et une de pâtisseries et bonbons. Pour terminer la soirée, du café et des beignets seront servis.

Venez vous joindre aux gens de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens. Si vous avez quelque talent, soit chant, musique, déclamation, etc., veuillez donner votre nom à Mme Rosaire Turcotte ou à Mme Dovey, présidente de la Ligue.

Va-et-vient

Mme Gérard Haudegan est allée passer quelques jours chez sa soeur, Mlle Francine Ducharme, de North Battleford. Cette dernière enseigne à l'école St-André-Apôtre.

Mme Solange Manègre passa près de deux semaines à North Battleford, chez sa mère, Mme Françoise Parent, qui vient de célébrer son 80e anniversaire de naissance. Mme Manègre visita aussi ses fille et gendre, M. et Mme Gérald Flegel, ainsi que ses deux frères, Adélard et Marcel, et leurs familles, et ses beau-frère et soeur, M. et Mme Alfred Blanchette, et leur famille, de Vawn.

Mme Albertine Genest est partie visiter ses fils et bru, M. et Mme Clarence Genest, de Dinsmore. Ils doivent aller ensemble à Hays et Lethbridge, Alta, pour quelques jours.

Mme Paul Poliièvre a passé quelques jours à Broadacres où elle visita ses gendre et fille, M. et Mme Roy Merek, et leur famille. Son mari est allé la chercher et passa la fin de semaine avec eux.

M. et Mme Willy Duchêne et leur fille, Evelyne, partent cette semaine pour la ville de Québec où M. Duchêne espère trouver un emploi comme maçon. Bonne chance, M. Duchêne.

M. et Mme Laurent Sirois, de Calgary, étaient de passage chez leur père et beau-père, M. Paul Sirois, et autres parents. Ils revenaient d'un voyage à Nassau, Bahamas.

La famille Rosaire Turcotte, M. et Mme Joe Leier et M. Paul Sirois sont allés à Calgary visiter M. Laurent Sirois et sa famille, ainsi que d'autres parents. Ils ont fait un voyage très agréable.



La paroisse de Ferland, Sask., n'a plus un sou de dette depuis le mois de décembre 1965. Cet événement historique fut souligné au cours d'une grande soirée organisée par l'Union des Familles, le soir du 25 février. Ci-dessus à gauche l'on voit MM. Joseph Chabot et Louis Fournier, deux pionniers arrivés à Ferland en 1910, qui, au cours de cette soirée, ont pris un malin plaisir à brûler le fameux billet qui engageait la paroisse pour $30,000 il y a quelque 35 ans et à le voir disparaitre graduellement. Dans la photo de droite M. Laurier Chabot, président de l'Union des Familles, interviewe les deux pionniers pour que soient consignés cet important geste historique et les événements qu'il couronne si agréablement.

La paroisse de Ferland n'a plus un sou de dette

FERLAND — Le vendredi 25 février, à 8 h. 30 p.m., la paroisse de Ferland, toute rassemblée dans la grande salle des Chevaliers de Colomb du village, célébrait dans la joie l'extinction de la dette qui pesait sur elle depuis plus de 25 ans. Cette dette s'élevait en 1930 à $30,000. Ce qui était énorme et pour le temps et pour la population qui groupe aujourd'hui 55 familles.

La soirée était sous le patronage de l'Union des Familles, association importante de Ferland. M. Laurier Chabot, président, souhaita la plus cordiale bienvenue à l'auditoire et demanda à M. l'abbé J. Bernier, curé, d'adresser la parole. Ce dernier donna le sens de la soirée en perspective et félicita les paroissiens de leur bel effort comme de leur esprit de collaboration.

Parmi les invités, on remarquait M. l'abbé Maurice Minne, chancelier, M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale de Gravelbourg, et M. l'abbé Roger Ducharme, professeur au Collège Mathieu.

Il y eut ensuite réunion et réception de nouveaux Louveteaux: Marc Boisvert, André Chabot, Willie et Louis Hamel, Robert Brisebois, Marc Chabot et Daniel Chabot; réception de nouvelles Jeannettes: Bernadette Beaudoin, June Davidson, Joanne Boisvert et Fée Bechal. Mlle Geneviève Morin eut un chant à l'adresse des parents et Mlles Paulette et Michèle Chabot exécutèrent un morceau bien approprié. Le petit Maurice Chabot dédia un gentil poème aux pères et mères présents, puis deux petits nouveaux louveteaux chantèrent un cantique de reconnaissance au Seigneur. M. Valmore Couture, qui avait composé une chanson pour la circonstance charma l'auditoire en la chantant avec ses deux filles, Colette et Emilie: "Les petits comme les grands". Jusqu'à la petite Bernadette Beaudoin, qui se permit de glorifier le mariage... Il y eut enfin un questionnaire-concours à l'imitation des programmes de télévision et présidé par Mmes Antonio Chabot et Médelger Chabot. La soirée s'est terminée par une danse et un délicieux goûter.

C'est au cours de cette soirée que les deux pionniers, Louis Fournier et Jos. Chabot, sur l'invitation de M. Laurier Chabot, président de l'Union des Familles et de la soirée, brûlèrent le fameux billet qui a tenu les paroissiens en haleine pendant tant d'années. M. le président les interviewa et refit ainsi avec eux l'historique de l'événement en question. Cette soirée restera certainement comme l'un des événements marquants de l'histoire de Ferland.

Au cours de la soirée, il y eut aussi la réception de nouveaux Scouts: Jean Chabot, Donald Clermont, Rolland Gervais, Emile Chabot et Gérald Fournier.

Concours oratoire

Félicitations à Claire Chabot, de Ferland, pour le succès remporté lors des finales du concours oratoire de diction française tenu à Ponteix le 26 février. Mlle Paulette Chabot a également remporté un franc succès lors des finales pour la section de Gravelbourg dans les cours supérieurs.

Il faut aussi louer les beaux efforts déployés par les autres concurrents des différentes classes pour le beau rendement et la belle diction, notamment: Lorraine Couture, Colette Fournier, Jeanne Chabot et André Chabot, ainsi que Bernadette Beaudoin.

Félicitations aux parents pour l'encouragement donné à leurs enfants et à leurs institutrices en se rendant avec eux pour les applaudir et soutenir leur effort.

Première communion

Le dimanche 20 février, huit petits enfants firent leur première communion: André Chabot, Paulette Fournier, Patricia Fournier, Keith Davidson, Marc Boisvert, Robert Brisebois, Michel Nogue et Frank Konanz. Les premiers communiants, revêtus de petites aubes blanches, entrèrent en procession avec le célébrant, M. l'abbé Joseph Bernier, curé, et les Chevaliers de l'autel, suivis du commentateur, M. Charles Fournier, et du directeur de la chorale, M. Valmore Couture.

Les petits, accompagnés de leurs directrices, les Rév. Srs Marie-Stella et Reine-Marie, exécutèrent eux-mêmes le chant d'entrée et le chant de sortie choisis spécialement pour cette occasion solennelle.

Pour cette belle fête, six Chevaliers de l'autel firent les frais du chant de la grand-messe, dirigés par M. V. Couture.

M. le curé donna l'homélie et exhorta les parents à conserver pure ces âmes si fragiles, mais remplies de courage et d'amour que seul l'enfant possède avec tant d'innonce! Il félicita ces petits, les premiers enfants qu'il eût le bonheur de baptiser dès son arrivée dans la paroisse. En son nom et au nom des parents, il ajouta des remerciements aux dévouées religieuses pour leur collaboration.

Action Catholique Rurale

Les réunions des membres de l'A.C.R. se succèdent, mais ne se ressemblent pas toujours, car elles se déroulent sans doute dans le même esprit et selon les principes fondamentaux, mais là se résume l'analogie. Depuis le début, l'étude qui porte sur la politique cette année a valu plusieurs réunions avec divergences d'opinions, une grande largeur de vue et une infinité de petits détails discutés et approfondis, non seulement par les membres, mais par nombre de visiteurs et de paroissiens qui honorent l'équipe de leur présence, apportant ainsi un témoignage de confiance, un encouragement dans l'effort soutenu.

A une réunion ultérieure, cinq membres de l'équipe eurent à lire et à commenter une partie du texte à l'étude. Cette participation active de chacun a grandement contribué à ouvrir une discussion intelligente et plus éclairée. Le 1er mars avait lieu la récollection avec messe pour tous les fidèles, suivie d'une rencontre au sous-sol de l'église où membres et visiteurs bénéficièrent d'une conférence sur l'encyclique "Pacem in Terris" par M. l'abbé Bernier, suivie de discussions sur plusieurs points saillants. C'est la deuxième encyclique étudiée en groupe. Le pape Jean XXIII y a donné beaucoup de doctrine pour éclairer la vraie vie politique.

Cours de théologie

Les cours de théologie, donnés successivement à toutes les semaines par M. le curé, sont toujours des plus intéressants et surtout très instructifs. L'étude de la théologie pour adultes en 1966 s'avère d'une importance inouïe. Témoignage de ce besoin: pas moins de 25 se rendent régulièrement, quand ils ne sont pas une trentaine, sacrifiant volontiers toute autre sortie si alléchante qu'elle soit, pour ne pas manquer cette étude de leur foi.

Au cours du mois de février, l'étude portait sur les commandements de Dieu. On en est présentement au 4e commandement. Les paroissiens sont reconnaissants à leur curé, directeur de ces cours d'adultes, qui, en plus de les donner, va à la recherche d'autres professeurs qualifiés pour assurer à ses ouailles un cours solide, car déjà quelques conférenciers de l'extérieur sont venus donner des cours en théologie dogmatique, spécialistes en cette matière. Merci!

Vawn

Réunion de la L.F.C.

M. l'abbé Gilles Aumont et huit membres étaient présents à la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, le mardi 1er mars. Après les prières et la lecture des minutes, une lettre de Mme Gillingham, présidente diocésaine, et une de Mme Bernier, secrétaire, concernant le congrès de la Ligue qui aura lieu à North Battleford les 3 et 4 mai, furent lues.

Les présidentes des comités de presse, publicité, éducation, radio et télévision, ainsi que du comité spirituel, donnèrent leurs rapports.

Mme A. Blanchette, du comité spirituel, lut un extrait du livre "History of Salvation". Elle rappela aux membres le jour de réparation, le 20 de chaque mois, ainsi que le calendrier pour chaque jour du carême.

Il y aura réunion de l'exécutif et des présidentes des comités, le 18 mars, pour préparer les rapports du congrès. On vous demande d'y assister.

Les membres recevront sous peu les formules de nomination pour l'élection d'officières pour l'année 1966-67. Veuillez les remplir, mettre votre signature et les envoyer à Mme Higgins pas plus tard que le 15 mars.

Deux résolutions ont été présentées et seront envoyées à Mme Reding, de Prince-Albert.

Le directeur parla des changements présents et à venir dans l'église et donna sa bénédiction.

La prochaine assemblée aura lieu le 29 mars.

Çà et là

M. et Mme Léo Casavant ont assisté au congrès de "Saskatchewan Insurance", tenu à Saskatoon du 28 février au 2 mars.

M. R. Brownridge, agent de gare de la localité pendant 20 ans, a visité ses amis de Vawn, le 24 février.

M. et Mme Aimé Blanchette sont allés, le samedi 19 février, visiter leur fils, Claude, au séminaire de St-Boniface. Ils ont passé par Weyburn où ils visitèrent leurs neveu et nièce, M. et Mme Lucyk (née Jeanne Lavigne). Ils s'arrêtèrent à Saskatoon où demeure leur fille, Gabrielle. Ils sont revenus, le jeudi 24 février, enchantés de leur voyage.

François Blanchette, du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, a passé la longue fin de semaine chez ses parents, M. et Mme A. Blanchette.

M. G. Bélanger, de Mervin, qui a un fils au même collège, est allé le chercher.

Mme A. Blanchette a enseigné à l'école pendant une semaine, remplaçant Mme Miller, qui est malade.

Quarante garçons et filles ont assisté, du 25 au 28 février, à une retraite prêchée par le R. P. E. Gauthier, O.M.I., de l'école St-Michel de Duck Lake.

Windsor, Ontario

M. et Mme Frank Chaput se sont rendus au "Industrial Fair" à Toronto, récemment, pour rencontrer M. et Mme Rosaire Bussière, de Vonda, Sask. M. Bussière, frère de Mme Chaput, exhibait son "Rock-O-Matic" au Coliseum.

Le samedi 26 février eut lieu une soirée-surprise pour Mme Maria Boutin chez ses fille et gendre, M. et Mme Lionel Caillouette, de Detroit, Mich., à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance. De Windsor étaient présents: MM. et Mmes Frank Chaput, Léo Dupuis, Michel Laroche et Maurice Loiselle et Mme Yvonne Chaput; M. et Mme Jules Deschamps, de Rivière-aux-Canards; M. et Mme Norman Meloche, de McGregor; M. et Mme Fortier, Mme Claude Loiselle et sa fille, de Detroit.

Mme Boutin reçut comme cadeau une belle chaise berceuse, des disques et un télégramme de bons souhaits de M. et Mme Maurice Loiselle, de Montréal, et M. et Mme Sénécal, de Rivière-du-Loup. Elle les remercia avec émotion et offrit un toast à la santé de ses dix enfants vivants, 68 petits-enfants, 182 arrière-petits-enfants et 4 arrière-arrière-petits-enfants.

Willow-Bunch

Anniversaire de mariage

Un groupe de parents et d'amis se réunirent, le samedi soir 19 février, chez M. et Mme Edouard Dionne à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de ces derniers. Ils présentèrent aux jubilaires une bourse, ainsi qu'un beau gâteau décoré par leur fille, Mme Eugène Lespérance (Laurette).

A l'exception de deux fils des héros du jour, Robert, de Winnipeg, et Denis, de Dawson Creek, leurs neuf autres enfants assistaient à la fête: M. et Mme Marcel Dionne, M. et Mme Laurent Dionne, Roger, Claude, M. et Mme Roméo Martin (Laurence), M. et Mme Albert St-Yves (Doris), M. et Mme Eugène Lespérance (Laurette), Claudette et son fiancé, de Regina, et Jeannette.

Meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme E. Dionne.

Çà et là

M. et Mme Dollard Piché et leurs enfants sont allés à Radville, le dimanche 27 février, y visiter leurs fils et bru, M. et Mme Jean-Paul Piché, et leurs deux filles.

M. Wilfrid Benoit, d'Esterhazy, est arrivé à Willow-Bunch, le vendredi soir 25 février, accompagné de sa fille, Marguerite, qui passa la semaine avec son père. Il partit pour Estherhazy, le dimanche après-midi 27 février, accompagné de son épouse, sa fille et sa belle-mère, Mme Alcide Grégoire, qui demeurera chez lui. M. Rosario Grégoire a conduit son père, M. Alcide Grégoire, à Estherhazy où il demeurera aussi avec M. et Mme Benoit.

M. et Mme Paul-Emile Piché et Mme Dollard Piché se rendirent à Gravelbourg, le jeudi 3 mars, y visiter leurs parents, spécialement leur père et beau-père, M. Paul Piché, hospitalisé d'urgence à la suite d'une attaque de paralysie.

M. Alphonse Lafrenière, accompagné de sa fille, Lucille, et de sa belle-soeur, Léona Beauchesne, alla à Moose Jaw conduire sa belle-soeur, Mme Jos. Rail, de la Colombie-Britannique, venue pour les funérailles de sa soeur, Mme Lafrenière, le 9 février. Elle passa trois semaines à visiter ses frères, soeur, autres parents et amis. De Moose Jaw, elle prit le train pour Maillardville, C.-B.

M. et Mme Ernest Sylvestre eurent la visite de leur fille, Jeannette, dernièrement.

M. et Mme Laurent Deblois et leurs deux enfants allèrent à Moose Jaw, le 22 février, pour visiter leur mère et belle-mère.

M. et Mme Michel Bonneau et M. Alex. Laberge allèrent à Regina, le 20 février, y visiter Mme Alex. Laberge, patiente à l'hôpital depuis quelque temps. Mme Adrien Beausoleil les accompagna et visita son beau-frère, M. Simon Beausoleil, patient à l'hôpital depuis plusieurs semaines.

Mme A. Chabot passa la semaine du 20 février chez sa fille, Mme P. Gauvin, de Regina. Elle visita aussi sa soeur, Mme A. Laberge, hospitalisée. Cette dernière est revenue de l'hôpital récemment.

Mme Arthur Leduc est de retour de l'hôpital de Moose Jaw.

M. Raoul Roy, d'Essondale, C.-B., passa une semaine chez sa mère, Mme Léo Roy. Ils allèrent ensemble à Gravelbourg, y visiter M. et Mme Georges Martin au Foyer d'Youville, M. l'abbé Lucien Roy, vicaire à l'évêché, et Gérard et Richard, du collège. Ces derniers vinrent à Willow-Bunch, le 20 février, prendre le souper chez leur mère.

M. et Mme Albert Lemieux passèrent trois jours à Saskatoon où M. Lemieux prit part au congrès de la compagnie Crown Lumber dont il est l'agent à Willow-Bunch. Durant ce temps, Mme Lemieux visita sa soeur, Germaine Duperreault, et sa fille, Colette, étudiante à l'université. A leur retour, M. et Mme Lemieux s'arrêtèrent à Moose Jaw, y visiter leurs fille et gendre, M. et Mme John Beattie, et leur famille.

M. Julien Piché rendit visite à son épouse, patiente à l'hôpital de Moose Jaw récemment.

Mme J. Corneiller est encore patient à l'hôpital de Moose Jaw.

Mlle Gisèle Martin passa une couple de jours à Regina où elle visita sa mère, Mme Juliette Martin, patiente à l'hôpital depuis quelque temps.

Mme Gabriel Mondor eut la malchance de se fracturer le poignet droit à la suite d'une chute sur la glace.

Le 20 février, M. et Mme Denis Cayer se rendirent à Moose Jaw pour visiter Mme A. Leduc, patiente à l'hôpital depuis quelques semaines. M. Leduc revint avec eux après avoir passé une couple de jours à cet endroit.

Félicitations à M. et Mme Georges Peli (Rachel Lavallée) à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital local le 28 février.

Ferland

M. et Mme Médelger Chabot sont allés aux funérailles de M. Vandevord, à Moose Jaw, le mercredi 23 février.

Mlle Alice Morissette, de Moose Jaw, était en visite chez ses parents, M. et Mme Walter Morissette.

M. Maurice Fournier a repris son emploi chez Simpson's Sears à Regina.

Mme Emma Mercier suit un cours de coiffeuse à Regina.

Mlle Mireille Couture est employée chez M. et Mme Larochelle, de Meyronne.

MM. et Mmes Gaston Fournier, Léandre Chabot, Lucien Beaudoin et Médelger Chabot, MM. Alfred Chabot et Valmore Couture, ainsi que les religieuses, ont assisté au concours oratoire tenu à Ponteix, le samedi 26 février. Plusieurs d'entre eux avaient de leurs enfants qui participèrent avec succès à ce concours.

MM. et Mmes Gérard Fournier et Paul Massé sont partis le 28 février pour un voyage de trois semaines en Californie.

M. Aristide Fournier a reconduit le R. P. Albert Fournier, O.M.I., à Prince-Albert, avec son avion privé.

M. et Mme Valmore Couture sont allés à Moose Jaw pour affaires, le 4 mars.

La paroisse a fait l'acquisition d'un nouvel orgue pour l'église; ce qui enrichit la chorale.

St-Hubert

Une agréable visite

Le dimanche 27 février, l'orchestre "Country Gentlemen", bien connu dans ce district, a donné un concert à l'hospice Jeanne d'Arc. Le groupe comprend MM. W. et A. Topinka, E. Jeannot, G. Daniels et K. Carlson.

Environ une centaine de personnes, pensionnaires et religieuses, ont applaudi avec plaisir cette belle heure de musique du bon vieux temps et quelques chansons en plus.

Après quoi, les religieuses ont remercié ces artistes, les invitant à revenir; invitation qui fut acceptée. Un bon goûter leur fut servi.

Le plaisir ainsi procuré aux vieillards et infirmes peut être classé dans la catégorie des bonnes oeuvres.

Va-et-vient

M. et Mme Ernest Gatin, de Regina, ont rendu visite à leurs parents et amis, la semaine dernière.

Mme M. Boutin est allée visiter ses fille et gendre, M. et Mme G. de Laforest, de Regina, et son fils, Jean, à Saskatoon.

On apprend avec plaisir que Mme R. Nullie est de retour chez elle après deux semaines à l'hôpital de Moosomin, et que M. A. Poncelet est aussi chez lui après un séjour d'une semaine à l'hôpital de Whitewood.



Les photos ci-dessus illustrent quelques événements de la Semaine mondiale des Scouts et des Guides, célébrée si solennellement à Ferland du 20 au 27 février dernier. En haut à gauche: au cours de la réception des nouveaux petits loups, M. l'abbé Joseph Bernier, curé, pose gentiment des questions qui n'ont pas manqué de diriger l'auditoire, mais aussi de mystifier deux petits louveteaux: de gauche à droite, Laurent Nogue, l'assistant d'Akela, les petits André Chabot, "le premier baptisé de M. l'abbé Bernier à Ferland", et Marc Boisvert. En haut à droite: cinq scouts nouvellement reçus saluent prestement leur chef: de gauche à droite, Jean Chabot, Gérald Fournier, Donald Clermont, Emile Chabot et Rolland Gervais. En bas à gauche: première rangée, les nouvelles jeannettes Bernadette Beaudoin, Mariette Massé, Fée Bechal et Johanne Boisvert; deuxième rangée, Mme Rosaire Chabot, commissaire de district, M. l'abbé Maurice Minne, aumônier régional, Mme Médelger Chabot, cheftaine, la jeannette Marguerite Morin, portant le drapeau, et l'assistante-cheftaine Alice Beaudoin. En bas à droite: le dimanche 27 février, la semaine guide se termine en beauté et aussi en labeur intense, tout particulièrement par un cours important à la Cie Guide sur le Secourisme: outre Mme Laurier Chabot, infirmière diplômée qui donna le cours, on voit sur cette photo les guides Dolorès Brisebois, Lauretta et Judy Bechel, Emilie Couture, Aline Morin, Irène Nogue, Nicole Couture et Geneviève Morin, qui en sont à leur troisième cours sur le secourisme.

Ferland a dignement célébré la Semaine des Scouts et Guides

FERLAND — La Semaine mondiale du scoutisme et du guidisme fut des plus animées et des plus marquées à Ferland. M. l'abbé J. Bernier, curé, dès le mardi 22 février, bénissait une nouvelle statue de saint François d'Assise, patron des Scouts et Louveteaux. Toute la semaine, les Scouts et les Louveteaux servirent la messe à tour de rôle en uniforme. Deux jeunes scouts, en cette occasion, lirent l'épitre, etc. Il y eut sermon de circonstance presque à chaque messe. Les quatre étendards: Scout, Guide, Jeannette et Louveteau, apparaissaient bien fièrement à l'entrée du choeur durant toute la belle semaine.

Le dimanche 27 février, la semaine se terminait par un déploiement des quatre mouvements qui firent l'entrée solennelle avec le célébrant et les étendards. Les Guides chantèrent à ce moment le chant de la promesse et les Jeannettes, leur belle prière: "Père qui créez le monde et nous le donnez..." Tous en uniformes offrirent avec les paroissiens les remerciements pour les grâces reçues dans le mouvement. Scouts et Louveteaux servaient, pendant que les autres prenaient place au choeur. Mme Alfred Chabot, assistante-cheftaine des Guides, lut l'épitre. M. le curé donna un sermon de circonstance.

Cette semaine fut marquée de réception de Scouts, de Louveteaux, de Jeannettes. Après la messe du 27 février, les Guides tinrent une journée d'activités. Il y eut des conférencières invitées: une infirmière diplômée leur parla de secourisme, et une institutrice de Gravelbourg, Mlle Eloise Béchard, donna une instruction sur l'enseignement ménager.

Dans son homélie, à la grand-messe, M. le curé "loua les bienfaits du guidisme et du scoutisme, et déclara que ceux qui sont passés par ces mouvements, s'ils n'y demeurent pas tous, servent naturellement ailleurs".

Nous sommes des Canadiens français, et il semble que, comme Canadiens français, nous avons une fausse impression du service. C'est de la pudeur mal placée. Peut-être y a-t-il des hommes, des femmes, dans notre paroisse, dans notre diocèse, qui, par gêne, ne viennent pas s'offrir. C'est de la fausse pudeur. Pourquoi? Parce qu'ils ont l'impression de ne pas connaître assez le mouvement? Alors? Venez mesdames, messieurs, si vous êtes intéressés dans le scoutisme ou guidisme, pour l'amour de Dieu, aidez vos aumôniers, encouragez-les. Avec de la bonne volonté, de la persévérance, on parvient à tout!

Il y a présentement un manque de chefs dans notre paroisse, dans notre diocèse. La situation peut devenir critique. Songeons-y sérieusement, car le scoutisme ne peut fonctionner sans la collaboration généreuse des parents!

Si vous possédez des qualités, des talents, pourquoi les garder pour vous-mêmes? Soyez donc charitables. Devenez ou assistez le chef scout et partagez vos biens! Si vous voulez que vos garçons et vos filles puissent dire avec tant d'autres plus tard, ce que nous disent aujourd'hui nombre d'anciens scouts: "J'ai vécu le scoutisme, je le vis encore dans mon devoir journalier. Le mouvement scout est la meilleure formation dans le monde pour les gars". Si vous voulez voir des chefs, regardez les anciens scouts!

Si notre mouvement scout, comme le mouvement guide, s'établit sur une base solide dans notre diocèse, dans notre paroisse, nous parviendrons à rejoindre le désir du Saint-Père qui souhaite voir les guides se joindre plus souvent à l'activité scoute, car c'est en conformité avec l'esprit du Concile que les scouts et guides devraient s'unir pour certaines fonctions, puisque le Pape veut un esprit de frères entre tous les hommes. Que les activités de cette semaine internationale de Scoutisme nous aident à situer ce mouvement en permanence dans notre contexte social!

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme Howard Schemenaeur et leur fils, Bradley, ainsi que Manfred Klettberg, de Lake Lenore, ont visité, le 21 février, la famille Paul Fortin.

M. Armand Quessy, de Saskatoon, revenant de Mistatim et des environs où il était occupé à aider les gens à remplir leurs formules d'impôts sur le revenu, s'est arrêté chez ses oncles et tantes, MM. et Mmes Laurent Piamondon et Donat Quessy.

MM. et Mmes Armand Plamondon et Robert Bussière ont participé à un bonspiel à Selkirk, Sask.

Mme Phyllis Leblanc, de Zenon Park, accompagnée de ses trois enfants, a passé quelques jours de vacances chez ses parents, M. et Mme Henri Moyen, et en a profité pour prendre part au bonspiel des dames.

M. et Mme Verle Tarasoff et leurs fils, Darren, ainsi que Mme Pauline Karts, de Quill Lake, ont visité, le 24 février, Mme Andréa Quessy et ses enfants.

Ferdinand Bertoncini, fils, de Melfort, ainsi que Clément et Louise Bertoncini, de St-Brieux, ont passé la fin de semaine du 25 février dans leur famille respective.

Raymond Russell et Ronald Plamondon, du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, ont aussi passé la fin de semaine dans leurs familles.

Tous sont peinés d'apprendre que Monique Beaudry a eu la malchance, le 25 février, de se fracturer le bras droit lorsqu'elle fit une chute en patinant.

Norman Thévenot et Marie Bouchard, tous deux de Saskatoon, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes Joffre Thévenot et F.-X. Bouchard.

M. Louis Strat s'est rendu à Saskatoon, dernièrement, et de là a accompagné son gendre, M. Marius Syrenne, dans un voyage d'affaires à Winnipeg; il a aussi visité ses enfants.

M. et Mme Fernand Hurion et leurs deux fils, de Choiceland, ont passé la fin de semaine chez les familles G. Hurion et Paul Dubreuil.

M. et Mme Donat Quessy ont eu, le 27 février, la visite de M. et Mme André Regis, de Watson.

Quatorze équipes de dames (sept locales et sept des villages voisins: Rose Valley, Archerwill, Dahlton, Naicam, Spalding et Dophne) ont pris part au bonspiel, du 24 au 27 février. Les prix furent distribués comme suit: 1ère compétition, l'équipe de Mme Grace Murias, d'Archerwill, 1er prix; l'équipe de Mme John Anderson, de Naicam, 2e; l'équipe de Mme Elise Moisan, 3e; l'équipe de Mme Shirley Weber, de Naicam, 4e; 2e compétition, l'équipe de Mme Yvette Strat, de St-Front, 1er prix; l'équipe de Mme Yolande Shearer, de Dophne, 2e; l'équipe de Mme Claudette Sunderland, de St-Front, 3e; l'équipe de Mlle Doris Brooks, de Rose Valley, 4e; 3e compétition, l'équipe de Mme Clémentine Plamondon, de St-Front, 1er prix; l'équipe de Mme Alice Baril, de St-Front, 2e; l'équipe de Mme Bertha Plamondon, de St-Front, 3e; l'équipe de Mme Doris Syrenne, de St-Front, 4e. Toutes se sont bien amusées à ce bonspiel.



Au cours de la Semaine Etudiante du 21 au 25 février, les élèves de l'école St-Louis s'adonnèrent à différentes activités. Dans la photo ci-dessus, on voit un groupe de jeunes participant à l'une des activités de la semaine qui semble les tenir tous en haleine.

Activités de la Semaine Étudiante

Que se passait-il donc à l'école de St-Louis durant ces cinq dernières semaines?... Mais oui, tout le monde a été sur pied en préparation de la Semaine Etudiante.

Les profeseurs de la 1ère à la 8e année se réunissaient chaque semaine avec la principale et la grande responsable. M. l'abbé G. Pouliot, curé, et la Rév. Mère Supérieure étaient aussi invités à l'organisation de la grande Semaine... La première semaine fut consacrée à l'étude d'une Semaine Etudiante: ce qu'elle vient faire dans une école, chez les étudiants et chez les professeurs. La deuxième semaine, on trouve les chefs de chacune des classes. Durant la troisième semaine, avec les chefs, on forme des équipes qui englobent tous les élèves, puis chaque équipe se choisit un but, un cri, un insigne et un nom qu'elle devra expliquer aux autres. La quatrième semaine est réservée au choix d'une activité par équipe. Cette activité a été désirée, voulue et est en rapport avec la Semaine Etudiante. Au cours de la cinquième semaine, on se demande si tout est prêt... on s'encourage.. on se stimule... on s'éclaire discrètement...

Durant ce temps, les élèves et les professeurs de la 9e à la 12e année s'organisent aussi et chaque équipe se prépare sous la direction du Comité central et en communication avec les plus jeunes.

Quelles étaient donc ces activités?... En voici quelques-unes: le Comité du sport, l'équipe responsable du repas communautaire, le Conseil de l'étiquette, le Conseil de publicité, le Conseil du "Coment étudier", le Conseil expérimental qui donnait une leçon sous forme de panel en étude social, le Comité de liturgie qui préparait la belle messe de vendredi.

La Semaine Etudiante, du 21 au 25 février, fut donc une semaine d'étudiants pour les étudiants, 100 pour cent par les étudiants, depuis l'assemblée du matin et des chants, jeux, annonces, équipes, activités, dialogues, leçons, photographies, va-et-vient dans ce corridor, jusqu'à la belle messe qui a rempli l'église à pleine capacité. La marche des sous, les intentions, la procession de l'Offertoire ont conquis les coeurs. En effet, c'était beau de voir ces grands garçons qui offrirent leur plateau de sous en même temps que le prêtre offrait l'hostie et le calice.

Voilà donc la Semaine Etudiante vécue. La semaine prochaine, nous vous dirons les impressions, les réactions des jeunes, puis les conclusions et les suites qu'on veut réaliser dans l'avenir prochain de notre école.

Bernadette B. et Eugène Tournier, pour le comité.

Domremy

Semaine étudiante

Cette année, la Semaine étudiante eut lieu à l'école du 21 au 25 février. Les classes de la 7e à la 12e année y participèrent. Cette semaine réclama beaucoup de temps et d'énergie de la part des membres de la J.E.C. Le 12 février, Arsène Billo et Lucille Guillet se rendirent à Prince-Albert pour un stage préparatoire. De retour à l'école, ce furent l'élaboration du programme, les affiches, l'organisation des comités, et enfin le panel qui expliqua aux élèves ce qu'est une Semaine étudiante.

La semaine se passa fort agréablement pour tous. Chaque matin il y avait ralliement des élèves. La grande responsable de la semaine, Paulette Langlois, donnait le thème de la journée. Nous priions ensemble et nous chantions avec entrain "Cité nouvelle". Durant la journée, nous nous réunissions en groupes pour discuter des questionnaires préparés à l'avance sur des sujets comme "Nos responsabilités" et "l'Autorité". Aux récréations, nous nous lancions avec entrain dans les jeux organisés.

Vendredi fut la grande journée communautaire. On dina dans une salle en compagnie des professeurs. MM. les abbés L. Pelletier et R. Marceau étaient nos invités d'honneur. Le repas fut agrémenté d'un programme dirigé par Allan Burechailo. La Rév. Sr Marie-Vianney, notre principale, et la Rév. Sr Marie-Marguerite, assistante de la J.E.C., nous dirent des mots d'encouragement. Arsène Billo, président de l'école, MM. les abbés Pelletier et Marceau, ainsi que Paulette Langlois, adressèrent aussi de petits discours. Il y eut quelques chants par les jeunes filles, et des chants de masse dirigés par Elaine Gorieu et Rita Roy. La semaine se termina le vendredi après-midi par la messe pour les étudiants, célébrée par M. l'abbé Pelletier, curé. Robert Roy fit office de lecteur et Raymond Baudais, celui de commentateur.

Nous sommes fiers de notre Semaine étudiante. Les discussions nous ont ouvert des perspectives nouvelles sur nos devoirs. Puis, nous avons vraiment senti que nous vivions les uns avec les autres, et non seulement les uns à côté des autres.

Les élèves de l'école de Domremy, Sask.

Val Marie

Çà et là

L'assemblée de l'Action catholique rurale eut lieu le 28 février chez Mme Emile Paradis; il y avait douze membres présents.

Mmes K. Erné et Alfred Duquette ont passé quelques jours à Gravelbourg où elles ont visité leurs fils, Claude et Armand, au collège.

Le samedi 26 février, M. et Mme Bob Grass, de Moose Jaw, sont venus passer deux jours chez leurs parents, M. et Mme Prosper Pinel, et chez leurs grands-parents, M. et Mme Constant Wanlin.

Le lendemain, M. et Mme Gérard Pinel, de Swift Current, ont aussi passé la journée chez leurs parents. Après la messe, un succulent dîner à la dinde fut servi, et tous se rendirent ensuite à la patinoire pour voir une belle partie de hockey et retournèrent chez eux durant la soirée.

Le 28 février, M. et Mme Ernest Pinel et leurs deux fillettes, Angéline et Rosalie, visitèrent leurs oncle et tante, M. et Mme Prosper Pinel, et leur famille.

Wolseley

Soirée paroissiale

Le dimanche 20 février, les Chevaliers de Colomb organisèrent une soirée paroissiale qui fut un grand succès. Elle se passa au jeu de cartes et les prix furent distribués aux suivants: 1er, M. Charles Bieber et Mme Ken Kraushaar; 2e, M. Henry Winn et Mme Léon Coueslan; consolation, M. Adrien Bonneville et Mme Jos. Stoppler.

Quelques parties de bingo suivirent le jeu de cartes. Les chanceux furent MM. Emile Souchotte, Ben Schneider et Albey Dureault, Mmes B. Schneider, Emile Tourigny, Irma Souchotte, J. Stoppler, John Neider, Herman Bieber, Claude Dureau, Romanie Pitre, Francis Coueslan et Louis Dureault, Mlles Joan Petrychyn et Lucie Souchotte. Le billet de $5.00 alla à Mlle Joan Petrychyn.

Le tout se termina par un délicieux goûter servi par les Chevaliers de Colomb et leurs épouses.

Va-et-vient

Mme Henri Brière vint en visite chez ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Tom Allen et Bill Bieber, et chez sa belle-soeur, Mme Alphonse Pitre.

Etaient chez Mme Emile Dureault, en fin de semaine: les familles Georges Rashbrooke, de Prince-Albert, Henry Soraich et Georges Dureault, de Saskatoon, Larry Nicholson, de Canora, Tuck Frier, de Broadview, et Mlle Carmelle Dureault, de Regina. Tous allèrent visiter leur père, patient depuis plus de deux semaines à l'hôpital local.

MM. et Mmes Francis Coueslan et Emile Tourigny assistèrent à un congrès à Saskatoon, les 15, 16 et 17 février.

M. et Mme Léo Bouvier, d'Abernoth, passèrent une couple de jours chez M. et Mme Francis Coueslan, la semaine dernière.

Mme Roméo Tourigny, de Storthoaks, vint passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Gédéon Langlois.

M. et Mme Raymond Chabot, de Ponteix, visitèrent M. et Mme Emile Tourigny, à leur retour d'un voyage dans la province de Québec.

M. et Mme John Wrobel, de Lloydminster, Alta, Mlles Rose-Marie Wrobel, de Weyburn, et Jo-Ann Wrobel, d'Indian Head, vinrent visiter leur père gravement malade à l'hôpital local.

Mme Alphonse Pitre est en visite chez ses gendre et fille, M. et Mme E. Klein, de Regina.

Décès de M. l'abbé Anatole-E. Théoret

M. l'abbé Anatole-E. Théoret, autrefois curé de Ste-Rose-du-Lac, Man., est décédé le 2 mars, à l'âge de 78 ans, après une longue maladie.

Né à St-Thimothé, comté de Beauharnois, Qué., le 27 octobre 1887, du mariage de feu Ephrem Théoret et de feu Scholastique Myer, il commença ses études primaires à l'école paroissiale. Après ses études classiques au Séminaire de Valleyfield, sa philosophie et sa théologie au Séminaire St-Pierre de London, Ontario, il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1912 par Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

Vicaire à Ste-Rose-du-Lac durant 6 mois, il passa à la paroisse Grande-Clarière, poste qu'il occupa durant un an. Nommé curé en 1914 à Elie, quelques mois plus tard il est nommé curé-fondateur à Ste-Claire, poste qu'il occupa durant deux ans, tout en parcourant les missions de l'Ouest et du Nord manitobain. Curé de Dauphin en 1916 au mois de novembre 1922, il devient curé de Ste-Rose-du-Lac, poste qu'il occupa jusqu'en 1938 pour se retirer ensuite pour raison de santé.

Le défunt laisse dans le deuil ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Procule Théoret (Antoinette Leduc), de St-Isidore, Sask., M. et Mme Adrien Théoret (Méderise Lebel), de Union, New Jersey; sa soeur, Soeur Anatole-Marie (Germaine), des Soeurs de la Présentation, de Prince-Albert, Sask.; son neveu, le R. P. Gustave Houle, de la fraternité sacerdotale de Pointe-du-Lac, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont été chantées le samedi 5 mars à 10 h., en l'église Ste-Catherine-de-Sienne, 7070 Somerled, Montréal. La dépouille mortelle fut transférée ensuite en l'église St-Isidore-de-Bellevue, Sask., où un 2e service fut chanté mardi matin, suivi de l'inhumation au cimetière du même endroit.

L'affaire Spencer...

(Suite de la première page)

mesure où je puis le faire sans mettre en jeu la sécurité nationale".

Un coup de dynamite

Cette déclaration fut un vrai coup de dynamite, faisant sauter de leurs sièges les grands discoureurs de l'opposition qui, sous prétexte de défendre "les libertés civiles au Canada", vont ressasser à satiété tous les détails de cette histoire Spencer "qui intéresse la nation et les droits particuliers". Et ils vont réclamer sans relâche une enquête judiciaire . . . à huis clos, si nécessaire pour la sécurité nationale.

L'histoire Spencer remonte à 1960, mais elle eut son premier dénouement public au début de mai 1965 alors que M. Pearson présentait aux Communes un rapport visant deux membres du personnel de l'ambassade russe, invités à quitter le Canada pour des raisons d'espionnage. M. Pearson ajoutait que certains membres de la fonction publique avaient été mêlés à l'affaire. On sut bientôt qu'il s'agissait d'un M. Spencer, employé des postes à Vancouver, qui aurait fourni à coups de milliers de dollars des renseignements sur la Trans Mountain Pipe Line et accompli certaines tâches relevant de l'économie et de l'espionnage. Entendu par un membre de la Commission du Service public, M. Spencer fut par la suite congédié pour raisons de sécurité, destitué sans droit à aucune pension, gardé sous surveillance, mais pas poursuivi . . . parce qu'on ne possédait pas de preuves suffisantes pour le condamner.

Voilà l'essentiel de cette histoire . . . qui donna lieu à tant de discours passionnés en Chambre. Les défenseurs de la liberté individuelle y allèrent rondement, au point que M. Cardin dit, à un moment donné: "Depuis quelque temps il est devenu dangereusement facile d'accuser et de condamner par insinuations sans fournir de preuves. Les politiciens croient peut-être commode et même habile, de soulever des doutes et de la confusion dans cette Chambre et dans le public, en posant des questions et en cherchant à obtenir des renseignements et des explications sur ce cas, qui soulève réellement des problèmes de sécurité. Cependant, c'est de la démagogie que de poser ces questions en sachant bien qu'on ne peut pas et qu'on ne doit pas y répondre publiquement." Un peu plus tard il ajouta: "Je crois au principe des commissions royales d'enquête de tout genre, quand elles sont motivées; mais je ne crois pas que des commissions royales d'enquêtes et des enquêtes judiciaires doivent remplacer la confiance fondamentale qui est essentielle dans toute forme de gouvernement responsable. Je ne crois pas non plus qu'on doive substituer des commissions royales d'enquête à l'administration normale du gouvernement et au cours normal de la loi. Je ne crois pas non plus à la nécessité d'établir une commission royale d'enquête ou une enquête chaque fois que l'opposition le demande, pour justifier les actions du gouvernement."

Un peu de calme!

Durant ces débats dramatiques, les deux seuls "indépendants" de la Chambre tentèrent de tempérer un peu le climat. M. Joseph Alfred Mongrain (Trois-Rivières) offrit un compromis, car "l'opinion publique commence à être beaucoup rassasiée de ces discussions oiseuses qui riment à obstruer la bonne marche des affaires du gouvernement, et l'opposition nous parle de l'affaire Spencer avec une flamme et un enthousiasme qui seraient dignes de meilleures causes". Il réclama donc que le gouvernement accorde, dans la circonstance, cette enquête judiciaire confidentielle dans le plus bref délai possible, mais à condition que l'opposition s'engage à ne plus faire obstruction à la bonne marche des travaux du gouvernement en "renotant" continuellement la question des affaires Rivard, Marcoux et Hal Banks.

Quant à M. Maurice Allard (Sherbrooke) il dit, tout simplement: "Je considère que la Chambre jusqu'à maintenant a perdu beaucoup de temps . . . sur un individu, sur un opprimé qui ne se plaint pas lui-même. Ne tente-t-on pas de faire de la "partisanerie" politique ou de la politicaillerie avec les droits d'un individu? Nous avons perdu nombre d'heures sur les crédits d'un ministère très important . . . qui touche aux ramifications sociales, juridiques et constitutionnelles de notre pays."

Mais on sait que tant de paroles connurent une première conclusion le soir du vendredi 4 mars, après des débats dramatiques rappelant ceux qui le 23 novembre 1964 déclenchèrent l'institution de la commission Dorion. M. Pearson prit la responsabilité d'annoncer que le gouvernement ferait une enquête sur les circonstances qui ont entouré le congédiement et la confiscation de le pension de Spencer. Auparavant un adversaire de l'opposition avait lancé une motion de censure contre l'hon Cardin, et produit un télégramme dans lequel Spencer lui-même demande une enquête, non pas sur les raisons motivant son congédiement, mais sur la méthode du congédiement lui-même et la décision de lui soustraire sa pension.

Qu'arrivera-t-il maintenant, une fois connus les termes de l'enquête que mènera un juge? Certaines paroles menaçantes des membres de l'opposition laissent croire que tout n'est pas fini. . . .

Entente cordiale

Tous ces débats enflammés connurent tout de même un moment de répit, dans la soirée du 24 février. Après de pénibles négociations entre les leaders parlementaires des cinq partis représentés à la Chambre des Communes, l'opposition consentait à débloquer les crédits de l'exercice fiscal 1965-66, crédits qui seront bientôt périmés, puisque l'année prend fin le 31 mars. Autrement, le gouvernement s'acheminait vers une crise grave, risquant d'être privé des fonds nécessaires à l'administration durant les premiers jours du prochain exercice fiscal.

Donc, interrompant provisoirement le débat sur les crédits du ministère de la Justice, on expédia presque sans discussion les crédits de six départements: Revenu national, Conseil privé, Service législatif, Postes, Affaires des anciens combattants et Forêts. M. Stanley Knowles pouvait dire en fin de soirée, ce 24 février: "A 6 heures nous en sommes venus à une certaine entente voulant que nous essayions de passer six ministères en quatre heures. Nous l'avons fait. Je crois que c'est une bonne soirée de travail."

En vertu des nouveaux règlements adoptés l'an dernier, les prévisions budgétaires du prochain exercice fiscal (1966-67) seront traitées différemment. Comme l'a expliqué le leader de la Chambre, l'hon. G. J. McIlraith, le gouvernement a l'intention de présenter une motion de subsides à la premières occasion qui surviendra après l'étude des crédits courants, afin de saisir la Chambre de l'étude des prévisions budgétaires 1966-67 et de les déférer aux comités permanents appropriés. Le gouvernement espère ainsi reporter au sein des comités la majeure partie des longues discussions sur les crédits qui ralentissent considérablement les travaux de la Chambre, à l'heure actuelle. Ces mêmes crédits seraient ensuite adoptés rapidement par les Communes. Qui vivra verra.

Quelques réponses

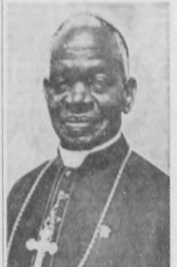
Il est intéressant de lire les réponses apportées chaque jour par tel ou tel ministre durant la période des questions qui ouvre chaque séance. C'est ainsi qu'on apprend que "pour la publicité du Centenaire" $5 millions seront dépensés par les organismes du gouvernement, dont l'Office du tourisme et la Commission du Centenaire, à l'intérieur et à l'extérieur du Canada. Au début de 1967 Radio-Canada aura déjà immobilisé environ $15 millions dans les installations nécessaires pour produire et diffuser sur réseau un programme-couleur restreint, dans les deux langues. Le nombre d'employés à traitement dans les ministères et les sociétés ministérielles du gouvernement canadien, au 31 mars 1965, était de 164,554, le bordereau de paye pour ce mois de mars étant de $67,297,000.

L'achat d'un terrain de M. R. B. Barrett, de Fisher Branch, Man., par Radio-Canada, a coûté $1,407. Radio-Canada y établit une station de relais de télévision qui coûtera $306,000, montant comprenant le prix du terrain, des bâtiments, de l'équipement, du pylône, des faux frais divers et de l'adaptation à la couleur le moment venu. La zone de réception satisfaisante s'étend à environ 45 milles au nord, 32 milles au sud, 41 milles à l'est et 44 milles à l'ouest. Avec une antenne appropriée, la réception sera encore passable au-delà de cette zone. La station entrera en service à la fin d'août ou au début de septembre 1966.

Il fut question de l'Education le 23 février par suite d'un projet de création d'un service fédéral de recherches et de renseignements pour normaliser les cours des écoles élémentaires et secondaires, projet présenté par le député R. W. Prittie, député néo-démocrate de la Colombie-Britannique. Maints orateurs mirent alors en évidence le grand rôle déjà joué par le fédéral en éducation: écoles pour les Indiens, collèges militaires et écoles ordinaires (primaires et secondaires) pour les enfants des militaires canadiens au Canada et à l'étranger, assistance à la formation technique et professionnelle, augmentation de l'aide aux universités, etc. Mais quand même, chaque orateur avait à faire face à la pierre d'achoppement qu'est l'autonomie provinciale en éducation. Certains aimeraient bien l'enlever tout simplement, d'autres cherchent comment la contourner avec succès, mais les orateurs du Québec viennent sans cesse rappeler que "Québec doit conserver jalousement ses prérogatives en éducation . . . garantie en très grande partie de la survie canadienne-française dans tout le pays".

A la semaine prochaine.

R.B.



Mgr Joseph Kiwanuka, P.B., 1er évêque de l'Afrique moderne

Le 22 février dernier décédait à Rubaga, Ouganda, Afrique de l'Est, une figure nationale de l'Ouganda et une des personnalités les plus sympathiques de tout l'Est africain, Mgr Joseph Kiwanuka (1899-1966), des Pères Blancs.

En 1926, le pape Pie XI avait sacré les premiers évêques chinois. A son tour, Pie XII consacrait le 29 octobre 1939, à St-Pierre de Rome, le premier évêque Bantou et onze autres évêques missionnaires dont Mgr Ramarosandratana, premier évêque autochtone de Madagascar (décédé le 1er septembre 1957).

En 1961, passant du siège de Masaka (Ouganda), à celui de Rubaga, Mgr J. Kiwanuka y remplaçait comme archevêque Mgr Louis-Joseph Cabana, P.B., et, le 18 mars 1962, il sacrait lui-même son successeur à Masaka, Mgr Adrien Ddungu, ouvrant ainsi le chemin à la deuxième génération des évêques noirs du continent africain.

Mgr Joseph Kiwanuka, premier évêque Bantou! En plus du rang et de l'honneur, il y avait la responsabilité. "Mon fils, avait dit Pie XII à Mgr Kiwanuka, en vous je rétablis la hiérarchie africaine interrompue, il y a des siècles, par les invasions des Vandales et des Musulmans. Vous devrez travailler énergiquement, car c'est d'après votre succès que je jugerai si je puis ou non consacrer de nouveaux évêques africains".

Le jeune évêque — il avait 40 ans — entendit le message, s'appliqua à le réaliser et justifia les espérances de Pie XII. N'était-il pas apparenté à quatre des martyrs de l'Ouganda canonisés en octobre 1964!

En 1965, à la clôture du Concile Vatican II, Mgr Joseph Kiwanuka pouvait méditer les conseils donnés par le Souverain Pontife, 26 ans plus tôt. Il avait rempli sa mission: deux cardinaux africains et plus de 70 évêques noirs venus de tous les coins d'Afrique.

Requiescat in Pace.

Le bilinguisme inquiète les fonctionnaires

OTTAWA — M. Claude A. Edwards, président de la fédération du service civil du Canada, a déclaré que son organisme qui groupe quelque 80,000 fonctionnaires éprouve encore de l'inquiétude quant à la politique du gouvernement en matière de bilinguisme dans la fonction publique.

A la suite d'un discours prononcé par le président de la Commission du service civil, M. Carson, M. Edwards a rappelé au gouvernement que son groupement, tout en favorisant l'expansion du bilinguisme, veut être assuré que les promotions continueront de se faire d'après le principe du mérite et de la compétence.

M. Edwards déplore aussi que le gouvernement n'accroisse pas suffisamment le nombre d'écoles de langue au service des fonctionnaires, ce qui prive certains d'entre eux, désireux de se perfectionner, d'avancement. M. Edwards déclare que 1,300 fonctionnaires qui ont fait une demande d'admission à l'école des langues n'ont pas été acceptés, faute de place.

Enquête sur les communautés francophones de l'Ouest

OTTAWA — La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a commandé auprès d'une firme de Calgary une étude sur le système scolaire des communautés francophones des quatre provinces de l'Ouest.

M. John Matheson, secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson, a déclaré en Chambre le 2 mars que les autorités provinciales et les éducateurs francophones avaient été interrogés par les enquêteurs de la firme Group Resources Consultant Services, de Calgary.

M. James Ormiston (PC-Melville) avait demandé si le dénommé Roy Woolam avait été engagé par la Commission et pourquoi. M. Matheson a expliqué que M. Woolam est le directeur administratif de la maison en question.

La Commission avait demandé à la firme de "souligner dans son étude pilote jusqu'à quel point le français est utilisé dans l'enseignement, quoique non officiellement."

Les chercheurs ont également visité douze écoles de l'Ouest pour étudier leur rôle de préparation des jeunes à la vie adulte et à l'expression des valeurs culturelles des groupes ethniques.

Ces écoles sont celles de St-Boniface, Winnipeg, St-Malo et Gretna, au Manitoba; Gravelbourg, en Saskatchewan; Legal, Thorhold et Red Deer en Alberta, et Port Coquitlam, en C.-B.

La même firme a mené une autre étude à Sussex, Moncton, Bathurst et Allardville au Nouveau-Brunswick sur "les attitudes d'une sélection de communautés acadiennes au Nouveau-Brunswick envers le système provincial d'éducation".

La participation et les influences ethniques dans le gouvernement municipal de Maillardville-Coquitlam, en Colombie-Britannique, ont également été des aspects étudiés.

M. Matheson a déclaré que le Group Services avait employé 25 intervieweurs, dont 15 étaient bilingues.

Quelques conseils pratiques pour la jeune épouse

Ne soyez pas extravagante! Contentez-vous de l'indispensable, puisque vous êtes toujours dans l'ignorance de ce que demain vous réserve!

Tenez votre maison proprette! Le désordre est une chose déprimante pour tout le monde et ne se combat bien que par la méthode. Viser à l'amélioration sur ce point-là, c'est consolider la paix du foyer.

Ne vous laissez pas aller comme une sans-souci! Ce serait d'une maladresse! Songez que votre mari en voit bien d'autres tout le jour! Une épouse ne doit jamais être en perte de prestige, une mère non plus! L'ingéniosité et la ferme volonté d'être aimable, et de bien paraître, feront de vous une élégante, en permanence!

Ne soyez pas jalouse! Tendez plutôt à être incomparable dans ce qui est durable, les qualités, les vertus et surtout le sourire, santé du coeur. Vous faire aimer, et tout faire pour mériter que cela dure, vous aideront à n'envier personne!

Ne passez pas tout votre temps "chez maman"! Votre mari perdrait la conviction d'avoir marié une adulte. Et partagez-vous un peu, surtout si la mère de votre mari est encore vivante: celle-là aussi aura quelque chose à vous apprendre, n'en doutez pas . . . ne serait-ce qu'à vous accepter chaque jour un peu plus!

Ne diminuez pas le prestige de votre mari! Ce serait, du même coup, saboter le vôtre!

Ne parlez pas toujours de vos tracas, de vos ennuis . . . Il a aussi les siens, d'ailleurs qui n'en a pas? Soucis avouables ou non, combattez-les ferme, et taisez vos victoires, à moins que vos expériences ne soient de nature à aider les autres, ce qui n'est pas commun!

Ne vous opposez pas à votre mari en matière d'éducation des enfants. En ce qui a trait aux mesures de discipline surtout! Du moins pas ouvertement, mais "en douce", quand il sera en mesure d'argumenter sensément, et surtout disposé à le faire!

Souriez! Soyez attentive! Mais attention, ne soyez pas narquoise! Peu d'hommes le supportent d'une femme, surtout de la leur! Certains sourires leur donnent des démangeaisons dans les doigts, et seule la courtoisie freine la taloche! Que votre sourire soit gentil, indulgent, tendre ou tolérant, mais qu'il soit empreint de bonté et non de moquerie! Le plus vertueux des maris réagit en lion, ou en lièvre, devant la moquerie: ou il rugit, ou il fuit!

Françoise L. ROY.

Margaret réclame son livre de cuisine

LONDRES — La princesse Margaret veut qu'on lui rende son livre de cuisine. Cette demande s'adressait à Léo Groden, 52 ans, ex-chef de Kensington Palace, demeure londonienne de la princesse.

Le chef cuisinier a quitté le palais récemment "pour assumer un emploi plus facile", expliquant que son personnel était trop réduit pour répondre aux besoins de la maison royale.

Au moment de son départ, Groden a emporté le livre de cuisine contenant les menus de tous les repas servis à Kensington Palace l'an dernier.

Il a reçu une lettre du palais pour lui faire savoir que la princesse désirait que le livre lui soit retourné.

"Je ne sais que faire", a dit le chef cuisinier. "Tous ces menus sont mes créations et témoignent de ma compétence". Groden a expliqué dans sa lettre qu'il ne pouvait céder ce livre qui constitue son gagne-pain.

Le lundi 8 mai 1967, sera le jour de la Croix-Rouge mondiale à l'Expo 67. Cette date marque et honore l'anniversaire de naissance d'Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge.



Mais non! la grosseur des contenants n'a pas changé.

Vous verrez bientôt, sur les étalages, des conserves de fruits et de légumes vendus dans des boites étiquetées 19 onces liquide et 14 onces liquide près des boites de 20 et de 15 onces liquide. Ne soyez pas confuse. La grosseur de la boite n'a pas changé. Cependant, l'indication du poids net est plus réelle, car vous obtenez vraiment un poids net de 19 onces et de 14 onces.

Il meurt à 166 ans!

Un certain Hadj Mohamed Ben Bachir vient de s'éteindre à Casablanca, parmi ses 35 enfants et ses 152 petits-enfants. Il s'était marié cinq fois. Son fils aîné est âgé de 110!

Jusqu'à ce jour, la plus longue longévité connue n'excédait pas 106 ans. "On cite souvent", lisons-nous dans l'ouvrage de Jean Rostand, de l'Académie française, et Andrée Tétry: LA VIE (Larousse éditeur), le cas de Thomas Parr, prétendument mort à 152 ans et autopsié par le grand Harvey, mais nous n'avons aucune garantie quant à la détermination de l'âge de ce centenaire.

" . . . Un fait certain, c'est que l'aptitude à durer plus ou moins longtemps est héréditaire. Comme beaucoup d'autres caractères organiques, elle dépend étroitement de la qualité des "gènes" transmis par les parents. De soigneuses enquêtes statistiques ne laissent aucun doute à cet égard. Il y a des familles, des lignées, où la longévité est de règle. Citons parmi les longévités à caractère familial, celles des d'Etrées, des Puységur, des Cassini; les deux soeurs de Brillat-Savarin moururent l'une à 99 ans, l'autre à 98. Dans un "pedigree" donné par l'Américain Pearl, auteur d'une importante "Biologie de la mort", on trouve deux individus morts à 97 et 101 ans, et dont les parents respectifs avaient vécu 98 et 104 ans, 106 et 93".

L'ouvrage Larousse rappelle qu'à tout moment, en tout pays, le nombre des centenaires et, plus généralement, des "longévites" du sexe féminin excède de beaucoup celui des longévites du sexe masculin. Le dernier recensement opéré à Moscou, en 1939, aurait fourni, pour les centenaires, les chiffres de 6 hommes et de 49 femmes, et pour les nonagénaires ceux de 91 hommes et de 520 femmes!

Mets digne d'un Roi

L'Institut Canadien des Produits Avicoles souligne que le poulet et le miel vont bien ensemble et s'harmonisent de façon délicieuse dans la recette suivante.

Enrober de farine assaisonnée des demi-poitrines de poulet. Faire fondre du beurre dans une lèchefrite à une profondeur d'environ ⅛ de pouce. Dorer légèrement les morceaux de poulet dans le beurre fondu, puis les disposer la peau en bas. Couvrir la lèchefrite et faire cuire à four modéré, 350° F., pendant 45 minutes. Découvrir, tourner les morceaux la peau en haut, puis badigeonner légèrement de miel et saupoudrer de quelques grains de sésame. Si le miel a tendance à brûler, couvrir la lèchefrite avec une feuille d'aluminum, côté brillant en dehors pour empêcher une trop grande chaleur directe sur le poulet.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Le chef d'une entreprise britannique a interdit à ses trente employées de se maquiller pendant les heures de travail. Selon lui, le temps gagné — celui que ses secrétaires ne passent pas à se remaquiller pendant les heures de bureau — lui permet d'augmenter son chiffre d'affaires annuel de 10 pour cent, soit cent mille livres sterling. Le chef d'entreprise, M. Lowe a affirmé que les bénéfimathématicienne de calculer le temps qu'une femme passe devant son miroir. Réponse: de 15 à 75 ans, une femme passe en tout quatre ans, trois mois et vingt jours à se maquiller. M. Lowe a affirmé que les bénéfices qu'il ferait de cette façon lui permettraient d'augmenter d'un tiers la paye de ses employées.

✦ ❊ ✦

Après s'être confortablement installé dans le train, Dupont sort un gros cigare de sa poche et s'adresse à la seule voyageuse qui se trouve avec lui dans le compartiment: "Vous permettez que j'allume ce cigare?"

— Faites comme chez vous, répond gentiment la dame.

— Dommage, murmure alors Dupont en remettant son cigare en poche.

✦ ❊ ✦

La prochaine fois que vous ferez des biscuits à la poudre à pâte, étendez dessus du lait ou de la crème avec un pinceau avant de les mettre au four; ils en sortiront avec une croûte riche et dorée.

✦ ❊ ✦

Enlevez la rouille sur un fer à repasser en le frottant avec de la paraffine lorsque le fer sera tiède seulement; frottez ensuite avec du sel.

✦ ❊ ✦

Une jeune fille doit toujours se montrer très polie à l'égard des domestiques, on ne peut exiger que les inférieurs nous témoignent des égards si on les traite avec hauteur; et puis, une jeune personne ne doit pas oublier que ses parents seuls ont le droit de commander dans la maison; si on lui laisse la latitude de donner des ordres, elle le fera avec douceur et laissera à sa mère le soin de réprimander une servante qui aura commis une infraction au service.

✦ ❊ ✦

Une dame entre chez un opticien.

— Je voudrais des lunettes pour lire.

— Bien sûr. Essayez donc celles-ci. Pouvez-vous lire ce journal?

— Non.

— Et avec cette paire-là, pouvez-vous lire?

— Non.

— Comme c'est curieux. Excusez-moi, madame, mais savez-vous lire?

— Ah, mais non, c'est bien pour cela que je veux des lunettes pour lire.

✦ ❊ ✦

Pour ranger vos ampoules électriques, en attendant de vous en servir, servez-vous de porte-balai. Fixez ces derniers au mur d'une armoire et suspendez-y les ampoules par leur base.

✦ ❊ ✦

Trois esprits tendent à s'emparer de nous: l'esprit des ténèbres, l'esprit humain et l'Esprit-Saint. Il est très important de distinguer l'action de ces esprits, afin de ne nous livrer qu'à l'esprit de Dieu.

Dom Marmion, O.S.B.

✦ ❊ ✦

Commencez toujours par remplir la baignoire d'eau froide au tiers et faites couler ensuite l'eau chaude; ainsi vous éviterez des vapeurs dans la chambre de bains.

✦ ❊ ✦

Devinette sans prétention:

Quelle différence y a-t-il entre une hirondelle et la grippe?

Réponse: essayez donc d'attrapper une hirondelle.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.



Numéro du patron: 858
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Pour ne pas vieillir avant le temps, soignez l'apparence des yeux et du cou

L'apparence des yeux et du cou joue un si grand rôle dans l'apparence générale du visage qu'on ne saurait exagérer l'importance de soigner leur peau dès qu'ils commencent à perdre la fraîcheur de sa jeunesse.

Trop souvent on ne prend pas le soin que l'on devrait de son visage. On est jeune! Un peu de crème de fond, du rouge et de la poudre . . . et l'on s'est vite fait une beauté. On oublie que l'épiderme s'assèche à mesure que l'on vieillit, on néglige les mesures préventives et, un de ces quatre matins, on se réveille avec des yeux fatigués, des paupières bouffies, des esquisses de pattes d'oie. Et la gorge dont les plis s'accentuent de plus en plus, donnent vite une impression de vieillesse prématurée.

Parlons d'abord des yeux.

N'oubliez jamais que la peau autour des yeux est à la fois celle qui est la plus délicate du visage et celle qui possède le moins de glandes sébacées. Par conséquent, il faut fournir à la peau autour des yeux l'onctuosité que la nature ne lui fournit pas en abondance suffisante . . . tout comme il faut conserver à la gorge ses contours fermes et lisses en stimulant la peau.

Quant à la gorge, l'usage de crème vitaminées est particulièrement recommandée à cause de ses qualités stimulantes, qui réveillent les cellules indolentes de l'épiderme, causes directes de l'apparition des vilaines lignes du cou, de la gorge.

Comme je l'ai déjà publié en ces colonnes, d'éminentes savantes qui (parce qu'elles sont femmes) se sont ocupées particulièrement des moyens de protéger la beauté féminine, ont découvert que les vitamines "F" étaient les seules qui pourraient affecter par application externe, la peau humaine. La crème à base de vitamines "F" est un merveilleux restaurateur de l'épiderme et, par conséquent, elle est excellente pour les traitements préventifs et curatifs de la peau qui entoure l'oeil.

Si vous voulez de plus amples informations, vous pouvez vous procurer mon feuillet sur la peau du visage ou celui concernant les yeux moyennant 10 cents chacun. Adressez vos demandes à Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Qué. N'hésitez pas à me confier vos petits et vos grands problèmes de beauté. Je serai enchantée de vous conseiller.

Cousine Blanche.

Billet du jeudi

Lucien Rainier, qui fut prêtre et poète

Lucien Rainier était l'homme le plus charmant qui se puisse trouver.

Il était cultivé jusqu'au bout des ongles, poli et policé comme on ne l'est plus, expert en savoir-vivre et tendant vers la douceur de vivre, dans le sens le plus subtil de l'expression.

Il faut avoir déjeûné à sa table d'Hochelaga, à la maison-mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, dont il était l'aumônier, pour comprendre.

L'auteur de ces lignes est au courant, car il fut un jour l'hôte de Lucien Rainier, il y a de cela un quart de siècle ou près, en même temps que la musicienne Annette Doré et le poète Alfred Desrochers, au temps ou celui-ci ne portait la barbe ni ne prétendait à une vieillesse prématurée.

Le maître de céans avait des allures de grand seigneur, et l'on essayait de se le représenter aux années du dix-huitième siècle finissant, quand l'art de vivre était en France dans sa plénitude.

Qu'on ne se méprenne à son sujet: il était prêtre, sans rien avoir d'un abbé de cour.

Il était le prêtre-poète, comme Louis Le Cadonnel sous d'autres cieux, et il partageait son temps entre la poésie et la musique, avec des regards entendus vers les arts plastiques, pendant les loisirs que lui laissait son travail.

* * *

Il y a déjà dix ans qu'il est mort, mais son souvenir demeure.

Chez ceux-là qui savent, car il n'était pas le premier venu, et il était un poète, un écrivain, un délicat et un difficile qui ne se contentait pas de l'à-peu-près, du médiocre ou du passable, du non-fini.

Il était un **perfectionniste**, selon un néologisme courant qui n'est pas même un anglicisme, mais qui dit ce qu'il veut dire.

Dans sa jeunesse, il avait été l'un des assidus de l'Ecole littéraire de Montréal, dont il suivit les réunions pendant deux ans.

Il connut alors le poète Emile Nelligan, plus jeune que lui de cinq ans qu'il forma peu à peu à la littérature.

Il lui enseigna ce qu'il faut savoir, méprisé de nos jours: la propriété des termes et la concision, le choix des mots et leur valeur d'expression, l'horreur du lieu-commun et des clichés, le souci de la forme accompagnant la pensée.

Il ne lui fut pas moins utile dans l'art de la prosodie, lui communiquant les principaux secrets de l'alexandrin travaillé, tirant profit de la rime et du rejet, de la césure et de l'élision, le tout s'équilibrant par le jeu savant des hémistiches.

* * *

Il s'appelait, de son vrai nom, Joseph-Marie Melançon.

Ordonné prêtre en 1900, il passa la plus grande partie de sa vie auprès des religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie, tantôt à leur pensionnat d'Outremont, tantôt à leur modeste maison-mère d'Hochelaga.

Cette dernière était une haute école de musique, et c'est là qu'il connut bon nombre d'artistes de son temps, dont Annette Doré, fille de Victor, qui fut professeur, surintendant de l'Instruction publique, ambassadeur.

L'oeuvre publiée de Lucien Rainier est peu considérable, car il n'osait jamais affronter le public, estimant trop imparfait ce qu'il pouvait offrir.

C'est à peine s'il donna deux ouvrages: sa **Vie de Mère Marie Rose**, fondatrice de la congrégation auprès de laquelle il se dépensa si longtemps, et son recueil de poème: **Avec ma vie (1931)**.

Ce dernier est un des plus soignés que l'on connaisse dans nos lettres, à mettre auprès de ceux de Nelligan, Paul Morin, Albert Lozeau, René Chopin et quelques autres.

Lucien Rainier mourut le 20 février 1956, à l'âge de 78 ans.

Ses dernières années furent tristes, car il fut privé de son aumônerie en 1947 et il se trouva dès lors désemparé.

Sur sa personne et son oeuvre, on trouvera maints détails dans le petit ouvrage que lui consacra en 1961 Claude Lavergne: **Lucien Rainier.** (1)

(1) Editions Fides.

L'ILLETTRE.



Q. — J'ai cinquante-trois ans et je n'ai pas terminé ma huitième année scolaire. J'aimerais apprendre à écrire au dactylographe. Suis-je trop âgée, ou pas assez instruite pour le faire? Y aurait-il moyen d'apprendre par correspondance? Faudrait-il plutôt m'inscrire dans un collège tel que le "Success". Je demeure à Winnipeg depuis quelques années. Combien pensez-vous que le cours me coûterait? Où devrais-je m'adresser? Merci. J'aime bien vous lire chaque semaine. — **Ignorante.**

R. — Le gouvernement provincial a inauguré des cours pour permettre aux personnes, qui n'ont pu s'instruire quand elles étaient jeunes, d'améliorer leur situation et de se procurer ainsi du travail. Si vous faites la demande au bureau national de placement (National Employment Service), 355, rue Edmonton (téléphone: 943-0861), et expliquez votre cas, on vous dira ce qu'il faut faire et où vous adresser. Je ne crois pas qu'il y ait de frais si vous êtes acceptée et même, dans certain cas, on donne une petite allocation pour aider l'étudiant. Je vous félicite de votre belle initiative et je vous souhaite bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Trouvez ci-incluse une enveloppe affranchie pour obtenir une réponse personnelle. J'aimerais connaitre le nom français pour "Wieners". On me dit que c'est saucisse fumée, mais il me semble qu'il doit exister un autre mot. Je lis toujours votre courrier. J'espère ne pas être trop exigeante, mais j'attends une réponse prochainement. Avec reconnaissance. — **Mme F.**

R. — Les règlements du courrier ne me permettent pas d'envoyer des réponses personnelles à moins que le correspondant ou la correspondante n'envoie la somme de 50c. Comme votre question est d'intérêt général, j'espère que vous ne m'en voudrez pas d'y répondre par la voie du journal. Les saucisses fumées, dites "Wieners", sont en réalité des petits saucissons de Vienne, dont le nom en allemand est "Wien". De là, leur nom en Amérique. Il n'y a pas, que je sache, de nom français. Si un ami du courrier en connait un et qu'il veuille bien me le faire parvenir, je serai très heureuse de le publier.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis veuve et je signe toujours le prénom de mon mari en tout et partout excepté pour un document légal. On me dit que je fais erreur et que c'est mon prénom au lieu de celui de mon mari que je devrais utiliser parce que ce dernier est mort. J'aimerais beaucoup votre avis à ce sujet. J'aime beaucoup votre courrier. C'est le premier article que je lis en ouvrant le journal. Merci. — **Mme X.**

R. — Toute femme mariée, veuve ou non, doit signer ses lettres de son prénom suivi de celui du nom de famille de son mari. Elle peut, si elle le désire, signer de son prénom, de son nom de famille et de celui de son mari. Au bas de sa signature, elle inscrit entre parenthèses "Mme Pierre Un tel". Je donne des exemples: Jeanne Un Tel ou Jeanne Leblanc Un Tel, ensuite, en-dessous, le premier exemple cité ci-haut. Une veuve qui signe Mme Jeanne Un Tel peut induire le public en erreur. On pourrait la croire divorcée ou séparée légalement. J'espère vous avoir été utile et je vous remercie très sincèrement de l'intérêt que vous portez au courrier.

☆ ☆ ☆

Q. — Je veux d'abord vous remercier pour votre courrier qui est toujours très intéressant. Depuis quelque temps, nous voyons de plus en plus de jeunes filles se présenter à l'église sans se couvrir la tête. Il me semble que, si elles étaient coiffées, elles montreraient plus de respect pour la maison de Dieu. Qu'en pensez-vous? — **Suis-je vieux jeu?**

R. — Oui et non, chère Madame. Les règlements de l'église se sont sensiblement changés et on n'exige plus, ou du moins on tolère que les femmes assistent aux cérémonies religieuses sans être coiffées. Comme vous, il me semble qu'il est plus convenable de porter un chapeau ou au moins une voilette pour aller à l'église. Je n'oserais dire, cependant, que celles qui ne le font pas manquent de respect envers Dieu. De nos jours, la majorité des femmes sortent tête nue, même en hiver, et je suis certaine qu'elles n'en sont pas moins pieuses.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

NUMERO X

Brusquement, le conducteur stoppa et descendit en vitesse, son arme toujours au poing.

— Allons! sors de là, vermine, me cria-t-il, sinon on ferme les portières à clé et on flanque le feu à la bagnole.

A son regard haineux et bestial, je ne doutai pas qu'il en eût été capable.

— Si vous voulez de l'argent, dis-je, vous tombez mal, je n'ai que deux cents francs sur moi.

Il ricana:

— Ton fric, tu peux te le mettre quelque part; mais écoute bien ce que je vais te dire, tête de lard. Tu as huit jours, pas un de plus, pour quitter les Hespérides et la région. Si on t'y repince après, tu n'auras plus à te faire de souci pour ton pain quotidien. Tu boufferas les pissenlits par la racine.

— Charmant! dis-je, mais tâchez vous-mêmes de ne pas me tomber sous les pattes.

A l'idée qu'il me laisserait vivant, je reprenais du poil de la bête et j'éprouvais le besoin de ne pas me trouver trop veule.

Protégé par le feu de son complice, l'énergumène au visage chafouin, à la main cauteleuse, m'envoya une gifle en pleine face.

— T'es pas encore hors de danger, pourriture, s'exclama-t-il.

En même temps, je reçus sur la nuque un coup à assommer un veau et je perdis connaissance.

Quand je repris mes sens, les drôles avaient filé. Je consultai ma montre et je constatai que j'avais dû rester inconscient près de vingt minutes.

Je souffrais d'un violent mal de tête et j'étais dans un état d'exaspération facile à comprendre.

L'audace de ces malandrins m'écoeurait. Je les avais bien observés pendant qu'ils me tenaient sous la menace de leurs armes et j'étais sûr de les repérer si je les rencontrais à nouveau.

Je regagnai la voiture d'Albert en maugréant. Bien entendu, je n'avais pas du tout l'intention de renoncer à ma situation auprès de l'Amiral et mon ressentiment contre Barigny, que je considérais comme l'instigateur initial de l'agression me dictait de farouches projets de vengeance.

Deux jours plus tard, je pus atteindre Nerval et le mettre au courant.

— J'ai eu tort de ne pas vous dire de vous armer, me dit-il. Je vais vous faire obtenir l'autorisation nécessaire pour sortir avec un browning.

— Pensez-vous, demandai-je, qu'il soit possible de faire arrêter ces deux gredins d'après leur signalement que je puis fournir assez précis, heureusement!

L'officier eut un geste exprimant le doute.

— Ces lascars ont quitté la région, soyez-en convaincu. Barigny appartient à une bande bien organisée, c'est plus que probable. Quand ces malfaiteurs ont besoin d'un tueur ou d'un homme de main, ils le font venir d'une autre région et le renvoient au diable, la besogne accomplie. De cette façon, il est plus difficile de les appréhender. Vous me direz peut-être que je devrais faire coffrer Barigny et obtenir ses aveux. Malheureusement, nous n'avons aucune preuve. Il niera farouchement et, s'il n'a pas de casier judiciaire, ce qui paraît être le cas, il faudra le relâcher. Enfin, en le surveillant étroitement, nous pourrons peut-être le prendre sur le fait et, en tout cas, connaître ses relations. Un peu de patience, mon cher. Nous aboutirons, j'en ai le ferme espoir. En attendant, je vais faire rechercher les deux brutes qui vous ont frappé.

Nous parlâmes ensuite du rapport du Commandant.

— J'ai examiné plusieurs vases et plusieurs potiches, dis-je, et je n'ai encore rien découvert. D'après Albert, il y aurait des pièces anciennes jusque dans le grenier. Il faudra que je m'arrange pour y faire un tour. Donnez-moi encore quelques jours.

— Prenez tout votre temps, me dit Nerval. Veillez à ce que personne ne vous soupçonne dans vos recherches. Il est possible aussi que le dragon vert et le serpent d'or n'aient aucun rapport avec la collection de l'Amiral. Réfléchissez-y.

Je quittai le Capitaine moins inquiet. Il m'avait remonté le moral.

Barigny n'allait pas tarder à se rendre compte que son ultimatum me laissait froid. Je comptais prendre sur lui une éclatante revanche. Un combat secret et farouche s'engagerait entre nous. J'étais alors à cent lieues de me douter que c'était lui qui gagnerait la seconde manche.

CHAPITRE IX

Facile vengeance

Jusqu'au jour où devait avoir lieu le diner offert par Mlle de Chaugny, aucun événement notable. J'avais remarqué pourtant que la nièce de l'Amiral faisait de plus fréquentes apparitions dans le cabinet de son oncle; mais ces apparitions étaient si brèves que je n'en pouvais tirer aucun indice qui me fût favorable.

Peut-être au cours de repas que nous prenions en commun, semblait-elle observer avec plus d'attention Barigny et riait-elle avec moins d'empressement de ses saillies. Cela pouvait être encore une illusion de ma part; la seule constatation certaine, c'est que, depuis le jour où j'avais brisé ma plume en écrivant le nom de l'aventurier, Mlle de Chaugny avait diné presque tous les soirs à la villa et qu'aucune rentrée tardive n'était venue troubler mon sommeil.

Le repas, ce soir-là, fut précédé d'une première déception. L'Amiral, que son grand âge obligeait à une vie simple et régulière, n'y assisterait point; mais il s'excusa avec tant d'à-propos et de bonne humeur que sa petite-nièce se consola vite de son absence.

Dès sept heures et demie, les visiteurs commencèrent d'arriver. M. Barattier, ventru et poussif, amorça bientôt, par habitude, une tentative de séduction plus ridicule que dangereuse auprès de Mme Desormeaux, agréable blonde potelée que son mari, un grand efflanqué, affligé d'une myopie extrême, perdait de vue pour discourir sentencieusement avec M. Sergy, un directeur de musée, homme glabre à l'air sévère, qui paraissait s'ennuyer royalement. Deux hommes politiques, l'un encore jeune, les yeux pétillants de malice, l'autre plus grave et bien conservé malgré son âge, étaient très entourés. Le peintre Louis Fordy, qui avait fait le portrait de tous les de Chaugny, racontait à Gaston Girard quelques anecdotes dont celui-ci se montrait friand.

A l'entrée d'un petit salon, de Barigny accaparait le financier Vally, agent de change dont la déconfiture devait faire, un an plus tard, pas mal de victimes dans la région, mais qui jouissait alors d'un prestige considérable dans les milieux bourgeois. Dolita, l'inquiétante faunesse aux yeux pervers, se multipliait aux côtés de Mlle de Chaugny, attentive à la bien seconder, comme pour marquer qu'elle n'était pas une invitée ordinaire mais une amie intime de la maîtresse de maison.

Les présentations achevées, je me réfugiai dans l'embrasure d'une fenêtre, où Gaston Girard, le boute-en-train de plus d'un grand diner savoyard, ne tarda pas à me rejoindre.

C'est un philosophe doublé d'un érudit que l'on écoute toujours avec plaisir et profit.

Le repas fut animé et les conversations particulières dominèrent. Je me trouvais placé entre Gaston Girard et Mlle Greyfier, une vieille fille aimable au visage ingrat et dont l'appétit paraissait plus éveillé que l'esprit. Elle daignait néanmoins sourire aux drôleries parfois un peu clownesques de mon ami, dont le crâne dénudé et brillant, comme s'il eût été passé à la pierre ponce, rivalisait d'éclat, aux lumières, avec les carafes que ce consciencieux bénédictin se chargeait de vider.

En vérité, j'écoutais peu, contrairement à mes habitudes, le bibliophile le mieux renseigné sur l'histoire de Savoie, encore qu'il s'aventurât dans les méandres d'une capricieuse fantaisie. Toute mon attention était concentrée vers un point unique: une robe de soie verte brochée or et semée de perles, qui faisait la plus ravissante parure à la femme la plus belle, la plus délicieusement troublante de cette assemblée: Hélène de Chaugny.

Mon insistance à diriger mes regards vers la même personne passait heureusement inaperçue. Seuls, peut-être, de Barigny et la créature liée à ses honteux desseins remarquaient ma préoccupation et pouvaient s'en formaliser et cela m'était bien égal.

A un certain moment, les entretiens privés s'apaisèrent et l'on écouta M. Desormeaux conter les souvenirs de son récent séjour en Chine. Puis, la conversation dévia et se complut à signaler l'augmentation de la criminalité depuis la guerre. On parla ensuite des vols fameux, des disparitions de bijoux, de colliers, qui ont parfois l'avantage de rappeler au grand public le nom de quelque vedette ou de quelque artiste de moindre réputation mais soucieuse de ne pas demeurer inconnue.

De Barigny saisit alors l'occasion de se rendre avantageux en narrant, avec un brio incontestable il est vrai, quelques histoires de vols mondains. A son avis, ces vols étaient souvent facilités par la complicité de personnes soi-disant, de confiance, dont on ne songeait pas à se méfier.

— J'ai connu, précisa-t-il, une maison où un vol important avait été commis. On soupçonna des serviteurs une femme de chambre notamment. Deux ans après seulement, on découvrit que le précepteur, un homme qui paraissait d'une correction parfaite et que personne n'avait jamais suspecté, était l'auteur du délit.

Son récit terminé, Barigny m'adressa un long regard qui me causa une certaine gêne. Cherchait-il une occasion d'apprendre à ceux des convives qui l'ignoraient que je n'étais moi-même qu'un simple secrétaire particulier? Voulait-il atteindre par là ma vanité ou me blesser plus profondément encore en me donnant à croire qu'il me jugeait fort capable d'indélicatesse? Je ne sais; mais son regard me parut si insolent que je l'eusse giflé s'il avait été près de moi.

J'étais à peine remis de cette fâcheuse impression que je le vis s'entretenir à voix basse avec sa compagne. Il disparut peu après le repas, mais son absence fut de brève durée. Tandis qu'il passait au fumoir, Dolita s'approcha de Mlle de Chaugny, qu'entourait un groupe d'amies. Je sus, plus tard, que l'astucieuse créature avait parlé avec enthousiasme d'un bracelet de platine et de pierres précieuses que la nièce de l'Amiral avait hérité d'une tante décédée à Paris, l'hiver précédent.

Les invitées demandant à voir le précieux bijou, Mlle de Chaugny les convia à la suivre dans son appartement. Quand je vis l'élégant aréopage s'éloigner, sans rien savoir de ce qui se tramait j'eus l'impression très nette que quelque chose de grave allait s'accomplir et qu'un danger me menaçait.

Je ne me trompais point. Dix minutes plus tard, une nouvelle se répandit comme une traînée de poudre: le bracelet de Mlle de Chaugny avait disparu.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 48

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste $1.00 franco. 132-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

ON DEMANDE BONNE DACTYLO ayant quelques années d'expérience et excellente connaissance du français. Prière de signaler 942-4074 ou d'écrire à Entreprises de Margerie Ltée, 305, édifice Paris, Winnipeg 2. 38-285-T.F.

ON DEMANDE
Réceptionniste et téléphone bilingue connaissant tenue des livres et pouvant dactylographier. S'adresser à M. LeClaire, comptable, Canadian Publishers Limited, ou l'appeler au numéro 774-3414. 46-400-49C.

ON DEMANDE — Une gardienne, 5 jours par semaine. Au parc Windsor. Signaler: 253-0127, après 6 h., excepté les samedi et dimanche. 47-417-T.F.

JEUNE HOMME, 31 ANS, catholique, canadien, possédant ferme moderne près de Winnipeg, désire rencontrer jeune fille ou veuve en vue du mariage. S'adresser à Boite 415, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 47-415-48C.

ON DEMANDE — Un opérateur de niveleuse (Motor Grader). Les demandes doivent mentionner expérience et salaire désiré et être adressées: Secrétaire-trésorier, R. M. La Broquerie, La Broquerie, Manitoba, le ou avant le 5 avril 1966. 48-441-48C.

KLEM'S CATERING SERVICE
Mariages, réceptions, banquets, repas cuits à la maison, holubci servi avec repas chauds.
Cartes de banquets et salles disponibles.
256-0101
37, Bernier Bay, St-Boniface
47-401-5C.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.

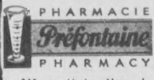
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

A LOUER — 342, rue Des Meurons. Très beau logis: 5 pièces. Plancher de chêne. Très propre. Près de tout. Garage. $105. Possession immédiate. Signaler: 247-5204. 41-328-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Pour adultes. Garage. Signaler: CE 3-1253. 48-439-48C.

A LOUER — St-Boniface, immeuble Cusson, rez-de-chaussée. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse, antenne tous canaux. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $85. Appeler M. Lonergan à CH 7-3084. 46-398-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. Signaler: CE 3-5543. 46-386-T.F.

A LOUER — St-Boniface, centre. Logis meublé: 3 pièces. Salle de bain privée. Couple ou gens assez âgés. Signaler: CH 7-7634. 48-442-48C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement très moderne: 3 pièces. Dans immeuble-appartements le plus près possible de la Cathédrale. Construction la plus récente, entièrement électrique, à l'épreuve du feu, etc. Idéal pour couple semi-retiré. Visite sur rendez-vous seulement. Pour plus de renseignements, signaler: CH 7-3004. 34-232-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Poêle e réfrigérateur, salle de bain et entrée privées. Place de stationnement. Près de toutes commodités. Pour dame ou couple tranquille. Signaler: 247-9692. 48-437-T.F.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Près autobus. Pour demoiselle qui travaille. Libre: 1er avril. Signaler: 233-5268. 46-399-48C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 3 pièces. Convient aux adultes. Signaler: 233-4420. 46-396-48C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 3 pièces. Nouvellement décoré. Salle de bain et entrée privées. Pour informations, signaler: CH 7-9402, après 6 h. 47-414-49C.

A LOUER — St-Boniface. Près Précieux-Sang et autobus. Logis: 4 pièces. Pour personnes tranquilles. Signaler: CH 7-7907. 48-438-49C.

A LOUER — Rue Langevin. Logis: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Au 1er étage d'immeuble-appartements. Près de toutes commodités. Libre: 1er avril. Signaler: 233-3673. 48-435-48C.

A LOUER — St-Boniface. Nouvel appartement: 3 pièces, dans triplex. Nord de la Place Cabana. Libre: 1er avril. Signaler: WH 3-8003. 48-434-48C.

A LOUER — Près rue Osborne et autobus. Appartement moderne: 4½ pièces. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Signaler: 453-8896. 48-430-48C.

A VENDRE ou A LOUER — Près école publique Précieux-Sang. Maison moderne. 3 ou 4 chambres à coucher. Tapis à la grandeur. Possession immédiate. Signaler: 233-1796. 46-394-48C.

A VENDRE — Téléviseur "meuble", RCA Victor. En très bon état. Signaler: 489-3129. 48-429-48C.

A VENDRE — Camion 1965. Pour nettoyage de fausses sceptiques. En très bon état. Seulement 9,000 milles parcourus. Pour renseignements, s'adresser à M. Collette, 474, rue De la Morénie, St-Boniface. 47-416-T.F.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man, ou signaler: GA 2-5119. 42-334-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: fournaise radiante à huile. En bon état. Garage. Près de tout. Prix: $7,500. Signaler: CH 7-8587. 48-427-49C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Langevin. Immeuble appartement: 4 logis, 1 de 6 pièces, 3 de 3 pièces. Chacun avec salles de bain privées. Beau site, près basilique, hôpital, écoles. Bon garage. Revenu mensuel: $370. Prix: $37,000; comptant requis: $21,000. Pas d'agents. Signaler: CE 3-3673. 47-412-48C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE — St-Boniface, 144, rue Notre-Dame. Maison: 4 pièces. Chauffage: gaz. Près de toutes commodités, autobus et magasins. Idéale pour couple retiré. Signaler: CE 3-0698. 46-387-48C.

A VENDRE — Club St-Michel: 30' x 50'. Situé en face du parc Provencher. Doit être déménagé. Meilleure offre. Signaler: CH 7-7986 ou CE 3-3292. 48-425-49C.

A VENDRE — Otterburne. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Très moderne. Eau courante. Près église et école. Chaufage: huile. Huit acres de terrain. S'adresser à: Paul Tétreault, Otterburne, Man. Téléphone: 320-1-5. 48-428-49C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Nouvellement rénovée. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6619. 46-395-T.F.

A VENDRE — 1965 Pontiac Laurentien. Sedan 4 portes. Seulement 6,400 milles. Particulier. Sacrifierait pour acheteur sérieux. Cause: départ pour la France. Signaler: 489-3129. 46-397-48C.

McColl Realty
288, rue Marion
A VENDRE
Rue Eugénie. Près école et magasins. Semi-duplex: 7 pièces. 2 cuisines. 2 salles de bains. Le haut loué à $80 par mois. Propriétaire transféré. Doit être vendu. Offres demandées.
Signaler: CE 3-1451 le jour ou AL 3-0404 le soir. 47-410-48C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard, St-Boniface
Maisons, fermes et propriétés
Tél.: CE 3-5845 ou CE 3-5143
43-348-T.F.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F.

A VENDRE
LA BROQUERIE, MAN.
Terre de 240 acres. 200 acres en culture. Pas de roches. Très bons bâtiments. Puits artésien. 30 bêtes à cornes. Machinerie aratoire complète. Plein prix: $26,900.
RUE RITCHOT
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. 15 ans. Grand lot. Garage. Prix: $10,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumera balance.
ST-PIERRE, MAN.
Atelier en blocs de béton: 26' x 36'. Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000, $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.
ST-VITAL
Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500, $1,500 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
47-422-48C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
Parc Windsor — Buttonwood. Bungalow moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher; 3 pièces supplémentaires au sous-sol. $6,000 comptant. Baalnce à termes.
St-Boniface — Rue Masson. Maison moderne: 5½ pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Propriété de choix. Grand terrain. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Boul. Dollard. Maison: 4 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Salle de récréation au sous-sol. Garage. $5,000 comptant. Balance à termes.
Fort Garry — $8,700. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Un étage. Grande cuisine: 12' x 16'. $3,000 comptant.
Norwood — Avenue Clermont. Bungalow moderne: 5 pièces. Fourneau et poêle encastrés. Chauffage: gaz. Chambre et salle de récréation au sous-sol. $5,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Rue Archibald, face au terrain de golf. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand terrain. $2,000 comptant. Balance: termes.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
48-440-48C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.
A VENDRE
ENFIELD CRESCENT
Près Précieux-Sang. Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $9,500.
BOULEVARD DOLLARD
Charmant bungalow. Presque neuf. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Beau grand lot. Très beau site. Prix raisonnable.
ST-BONIFACE
Immeuble - appartements: 6 logis. Très central. Bon revenu. Propriétaire se retire. Doit être vendu prochainement. Comptant requis: $4,000.
RUE DESAUTELS
Près Académie St-Joseph. Grande maison: 7 pièces. 2 salles de bain. Présentement occupée comme duplex. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Plein prix: $9,900.
ST-BONIFACE
Rue De la Morénie. Charmant petit bungalow sur grand lot: 50' x 120'. Garage. Idéal pour future construction. Prix très raisonnable.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603
47-520-48C.

Le dialogue interparoissial du Sacré-Coeur et du Précieux-Sang

Le dialogue sur le sujet "Famille" aura lieu le dimanche 13 mars, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale du Sacré-Coeur, et le jeudi 17 mars, à 8 h. p.m., à l'auditorium St-Vincent du Précieux-Sang.

Les paroissiens de chacune des deux paroisses sont cordialement invités à ce dialogue de leur paroisse respective.

Le sujet "Famille" sera traité sous trois chefs d'idée: 1) La situation concrète et les problèmes de la famille dans notre milieu; 2) Quelle mission Dieu confie-t-il aux époux chrétiens? mission des époux entre eux et mission envers les enfants: éveiller la foi, éduquer la foi; 3) Cette mission est-elle possible? oui avec Dieu et en Dieu.

Le panel sera sous la direction du R. P. Guy de Bretagne, O.M.I., professeur de théologie pastorale et d'histoire de l'Eglise au scolasticat de Marie Immaculée à St-Norbert.

Les membres du panel sont: M. Jacques Alain, de la paroisse du Précieux-Sang et père de famille; M. et Mme Edouard Pazdor, de la paroisse du Sacré-Coeur; Mme Roméo Boulet, de la paroisse du Sacré-Coeur et mère de famille; Mme Maurice Hébert, de la paroisse du Précieux-Sang et mère de famille.

Le sujet sera traité par les panélistes: M. Jacques Alain, des problèmes de famille dans notre milieu; M. Edouard Pazdor, des situations concrètes de la famille dans notre milieu; Mme Roméo Boulet, de la mission de la famille: éveiller la foi; Mme Edouard Pazdor, de la mission de la famille: éduquer la foi; Mme Maurice Hébert, de la mission de la famille: les époux entre eux et cette mission est possible avec Dieu et en Dieu.

Décès

M. GEORGES GUERTIN

Le mercredi 2 mars, à l'hôpital général Miséricorde, est décédé, à l'âge de 84 ans, M. Georges Guertin, de 656, rue Garfield, Winnipeg, époux d'Imelda Guertin.

Né à Verchère, Qué., M. Guertin vint à Ste-Agathe, Man., en 1898. Il fut le propriétaire d'un magasin général à St-Jean-Baptiste de 1912 à 1936. En 1950, il vint habiter à Winnipeg.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil une nièce, Mlle Jeanne Trudeau, à la maison; deux beaux-frères; quatre belles-soeurs et plusieurs autres neveux et nièces.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le lundi 7 mars, à 8 h. p.m. Le service fut chanté en l'église du Sacré-Coeur à 10 h., mardi matin. L'inhumation eut lieu dans le mausolée familial à Ste-Agathe.

Les porteurs honoraires furent MM. S. Fraser, P. Vermette, O. Desaulniers, A. Gariépy, A. Lemoine et E. Landry; les porteurs actifs, MM. Edmond Norbert, fils, Denys, Antoine, fils, et Richard Guertin et James Gregory, fils.

Remerciements

Mme Georges Guertin et les autres membres de la famille désirent remercier très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie de quelque façon dans leur grand deuil.

Une lettre ouverte aux Rhodésiens

LUSAKA (CCC) — Un groupe de vingt Européens de Zambie, parmi lesquels deux archevêques, a adressé une lettre ouverte aux Rhodésiens les invitant à se rendre en Zambie pour constater, dit la lettre, que "les conditions de vie des Européens ne se détériorent pas là où les Africains gouvernent".

"Tous les hommes, poursuit la lettre, sont égaux au regard de Dieu. Ce principe est violé aujourd'hui de façon flagrante en Rhodésie. Il faut mettre fin à cette situation intolérable par des moyens pacifiques et, pour cela, dissiper les méfiances réciproques entretenues par une information tendancieuse."

ATTENTION
Marchand de bois. Nous avons besoin d'un marchand de bois, fiable, comme responsable de la cour à bois de la Coopérative de St-Léon. Ceci est une position responsable, qui requiert un homme possédant au moins un an d'expérience dans ce métier. Salaire selon qualifications.
APPRENTI COMPTABLE
Nous cherchons actuellement un jeune homme bilingue pour programme d'entrainement à court terme à la Coopérative de St-Léon. Ce programme a pour but de préparer le candidat choisi à accepter une situation de comptable à l'une des nombreuses coopératives du Manitoba.
Les candidats doivent avoir complété leur 10e année. Quelqu'expérience pratique est désirable. Le candidat accepté devra être ambitieux et désireux d'apprendre. Salaire initial: $200 à $275 par mois.
Ces positions offrent d'excellents bénéfices et des occasions d'avancement au-delà de la moyenne.
S'adresser par écrit, donnant résumé personnel complet de qualifications à l'Officier du Personnel, Federated Cooperative Ltd., C.P. 1004, Winnipeg 1.
48-433-48C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
43-353-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
St-Norbert — Rue St-Pierre. Grand bungalow: 3 chambres à coucher. Salon en "L". Belle cuisine. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubasseemnt. Garage attenant. Grand lot clôturé. Près écoles et église.
Enfield Crescent — Maison de revenu: 4 logis de 3 pièces. 3 de loués, un pour propriétaire. Deux fournaises neuves: gaz. Près de toutes commodités.
Parc Windsor — Maison: 3 chambres à coucher. Près église et école. Hypothèque à 6½%. Paiements mensuels P.I.T.: $110. Possession immédiate.
St-Norbert — 2 bungalows: 3 chambres à coucher. Sur grands lots. Prêts pour mai.
Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
47-423-48C.

Les progrès du français en Nouvelle-Ecosse

HALIFAX — Un bill présenté à la législature de la Nouvelle-Ecosse propose que les compagnies de cette province aient la permission d'utiliser officiellement un nom anglais et un nom français. Le projet de loi, présenté par le secrétaire provincial Gérard Doucet comme amendement à la loi des compagnies, demande aussi que les compagnies puissent employer le mot "limitée" au long ou abrégé en anglais ou en français.

Retirer le mot "Canada" de l'appellation des Etats généraux

ALMA — Lors de la prochaine réunion des Etats généraux du Canada français, la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste proposera de retirer le mot Canada de l'appellation des Etats et de la remplacer par celui de Québec. Cet organisme s'appellerait donc "Etats généraux du Québec français."

A la suite d'un rapport rendu public, le président de la SSJB, M. Henri Fortin, a déclaré à Alma, dans le Lac-St-Jean, qu'il est inexact d'employer le terme Canada français puisque les minorités françaises des autres provinces ne sont pas représentées au sein de la commission générale.

Une importante réunion des états généraux doit être convoquée ce mois-ci et on y présentera un projet de calendrier.

ON DEMANDE
Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: 774-3414)

ACHAT VENTE ECHANGE
Maisons, propriétés, immeubles
Service prompt et courtois
Ron Lachance
SP 4-2483 — CH 7-8437

À VENDRE
1965 Chevelle, sedan gros moteur 6 cylindres, servo-conduite $2,325.00
1965 Chevrolet Impala, sedan, 8 cylindres, automatique $2,750.00
1965 Oldsmobile F85, sedan 8 cylindres, servo-freins et conduite automatique $2,875.00
BRODEUR FRÈRES
St-Adolphe, Man.
Téléphone 329-2-2
le soir après 7 heures
284-0923

FAITES VOS ADIEUX A TOUTES VOS FACTURES!
Vous pouvez LOUER l'argent nécessaire de CRESCENT
Réunissez toutes vos factures sous un seul et unique paiement mensuel et vous pourrez alors saluer des jours plus heureux.
Oui, vous pouvez LOUER de $50 à $3,000 et même davantage, pour une semaine, un mois, un an ou plus longtemps.
Crescent vous offre un service prompt et courtois. Des clients ont déjà loué l'argent nécessaire en 10 minutes seulement. Comblez tous vos désirs maintenant. Appelez Crescent et louez l'argent nécessaire dès aujourd'hui.
PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et remboursez par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1,014.07	30 mois	42.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles pour satisfaire vos besoins financiers.
Les versements mensuels comprennent la somme principale et l'intérêt d'après un mode de repaiement assidu. Chez Crescent, VOUS déterminez le coût. Plus vite vous remboursez, moins vous coûte le plan.
Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

LA DIVISION SCOLAIRE DE NORWOOD No 8,
"Winnipeg métropolitain"
Invite des demandes de la part de professeurs pour enseigner à l'école du Précieux-Sang, les sujets ci-dessous mentionnés. Entrée en fonction: 1er septembre 1966.
1 — Etudes sociales: 8e, 9e et 10e années.
années.
2 — Mathématiques: 8e, 9e et 10e
3 — Anglais: 8e et 9e années.
4 — Professeur pour classe de 7e année.
Echelle de salaires en vigueur. Assurance de groupe. Congé sabbatique. Remboursement pour cours professionnels. Adresser demandes à: H. L. Softley, 99, avenue Birchdale, St-Boniface 6. Téléphone: 453-2941. Interviews sur rendez-vous.
47-407-48C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14
Invite les demandes d'instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner dans les écoles secondaires de la Division.
Les salaires seront payés d'après l'échelle en vigueur pour l'année scolaire de septembre 1966 à juin 1967.
S'il vous plait, donner les qualifications dans la première lettre, ainsi que d'autres renseignements sur expérience et sujets préférés. S. Bisson, secrétaire-trésorier, C.P. 160, Ste-Anne, Manitoba.
47-419-T.F.

ON DEMANDE
Pour l'école consolidée de St-Lazare numéro 2366, des instituteurs bilingues pour les 2e, 3e, 4e, 5e années, ainsi que pour deux classes "Opportunité" commençant à l'automne 1966. Salaire selon l'échelle du Département d'Education. Boni dépendant des qualifications et expérience. Loyer à prix raisonnable. S'adresser à: P.-E. Fouillard, sec.-trés., St-Lazare.
48-431-50C.

INSTITUTEURS DEMANDES
Les écoles catholiques séparées consolidées de Pinewood et Stratton, Ont., requièrent pour le mois de septembre 1966, trois instituteurs qualifiés pour enseignement en langue anglaise aux années 1-8 (2 années par classe). Salaire selon qualifications et expérience. Minimum: $3,750.00. Maximum: $6,000.00. Excellent service journalier d'autobus de- et vers la ville. Prière de répondre en mentionnant qualifications, expérience, nom du dernier inspecteur à: Mme Marie-A. Gavel, sec.-trés., Pinewood, Ontario.
48-432-48C.

ON DEMANDE
Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, les services d'instituteurs ou d'institutrices bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Position disponible pour principal (homme de préférence). Nouvelle échelle de salaires sera négociée prochainement. Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à M. Jean Dupont, secrétaire-trésorier, St-Georges, Man.
48-436-5C.

On demande
Instituteur ou institutrice pour Ecole consolidée de St-Jean-Baptiste
Echelle actuelle
Classe I $3100 à $4150
Classe II $3350 à $4850
Classe III $3750 à $5250
Nouvelle échelle en négociation.
Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire, District scolaire consolidé de St-Jean-Baptiste, Manitoba.

Disponible immédiatement
ESPACE de 1,600 pieds carrés ou moins. Conviendrait pour bureau ou petite industrie.
$1.00 du pied carré
1, rue de Portage et Main
Appeler 942-8461



REGGIE... THE HOST WITH THE MOST
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
• Contrôleurs individuels de chaleur
• Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
• Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
• Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
• Salon de la Rivière-Rouge
• — Buffet historique
St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

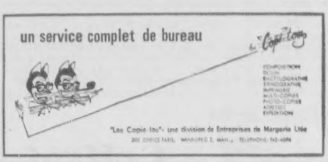
RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 En soirée: GL 3-1711

ON DEMANDE
Instituteurs ou institutrices qualifiés pour l'école élémentaire de St-Pierre.
Salaire selon l'échelle suivante:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
Minimum	3100	3400	3700	4500
Maximum	4200	4800	5300	7500
Augmentation	7x150	9x150	6x150	6x150
	1x50		2x200	10x200
			1x100	1x100

Expérience passée — 5 années.
Pour toutes autres informations, s'adresser au Secrétaire-trésorier, District Consolidé de St-Pierre no 2395, St-Pierre, Manitoba.
47-421-50C.

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443



CONSTRUCTION
de bungalows, duplex et blocs à appartements faite sur demande sur lots selon votre choix à
ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL, ST-NORBERT et ST-ADOLPHE
Voyez nos constructions nouvelles.
Tout ouvrage fait par un personnel qualifié.
Pour plus amples renseignements et estimation gratuite, appelez
PAUL GAGNON 247-9267 ou CH 7-7603

ON DEMANDE
Comptable bilingue
(junior)
Jeune homme avec préférablement expérience de banque.
Conditions favorables.
Donner détails sur expérience, âge, et mentionner aussi si marié ou célibataire.
Ecrire à boite 301, La Liberté et le Patriote
619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

VENTE de TERRAIN
Le terrain de la Société d'Agriculture La Vérendrye
10.20 acres — lot 91 — Partie de 50 - 60
Paroisse de Ste-Anne
Les soumissions cachetées doivent être mises à la poste avant 12 h. a.m., le 25 mars 1966.
On n'acceptera que de l'argent comptant.
Envoyez vos soumissions à
Mme E. Pitura,
Ste-Anne, Man.


LIONEL AQUIN
Si vous magasinez chez CLARK'S, GRANT PARK PLAZA
— Grant et Nathaniel —
renseignez-vous auprès de moi pour ameublement et accessoires électriques tels que réfrigérateurs, poêles, sécheuses, machines à laver, etc...
Il me fera plaisir de vous aider à faire votre achat.
Téléphonez-moi à 284-0512
ou appelez-moi à la maison à 832-5794
Réparations
de toutes marques de machines à coudre
A DES PRIX RAISONNABLES

Assemblée générale annuelle de La Sauvegarde

vie La Sauvegarde aura lieu le jeudi 24 mars 1966, à générale annuelle de la Compagnie d'assurance sur la vie la Sauvegarde aura lieu le jeudi 24 mars 1966, à 10 h. a.m., à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, 1455, rue Peel, Montréal, aux fins suivantes:

1. Adopter les rapports financiers de l'année écoulée;
2. Elire les administrateurs;
3. Nommer les vérificateurs;
4. Considérer et ratifier les amendements aux règlements relatifs aux fonds de pension du Personnel et des Instructeurs-gérants et des représentants (Règlements no 40 et no 42);
5. Ratifier le Règlement no 44 qui autorise la Compagnie à opérer dans le domaine des rentes variables;
6. Se prononcer sur toutes autres questions concernant la Compagnie qui pourraient être légalement apportées devant l'assemblée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

A l'issue de cette assemblée générale annuelle, une assemblée générale spéciale aura lieu aux fins de considérer et ratifier les amendements apportés au Règlement no 43 qui autorise la Compagnie à opérer dans le domaine de l'assurance-accident et maladie.

ANDRE GARIEPY, secrétaire.

Montréal, le 4 mars 1966.